



**HAL**  
open science

## Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble. Rapport de recherche remis à la DGLFLF (Observatoire des pratiques)

Jacqueline Billiez, Vincent Lucci, Agnès Millet, Catherine Brissaud, Christian Degache, Stéphanie Galligani, Latifa Kadi-Ksouri, Monica Masperi, Evangelina Moussouri, Marielle Rispail, et al.

### ► To cite this version:

Jacqueline Billiez, Vincent Lucci, Agnès Millet, Catherine Brissaud, Christian Degache, et al.. Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble. Rapport de recherche remis à la DGLFLF (Observatoire des pratiques). Université Stendhal - Grenoble III. 2000. hal-04644757

**HAL Id: hal-04644757**

**<https://hal.science/hal-04644757>**

Submitted on 11 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

DÉLÉGATION GÉNÉRALE A LA LANGUE FRANÇAISE

*Observatoire des Pratiques Linguistiques*

**AXE 1**  
**UNE SEMAINE DANS LA VIE PLURILINGUE**  
**A GRENOBLE**

Responsable scientifique

**Jacqueline Billiez**

LIDILEM

Responsable : Vincent LUCCI

Université Stendhal – Grenoble III  
1180, Avenue Centrale  
BP 25 – 38040 Grenoble Cedex 9

**VOLUME I**

Décembre 2000



## SOMMAIRE – VOLUME I

<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE : Présentation de la recherche</b> .....	5
<b>A/ RAPPEL DU PROJET</b> .....	5
<b>B/ MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROJET</b> .....	7
<b>C/ L'ÉQUIPE DU LIDILEM : PRÉSENTATION</b> .....	8
<b>PREMIÈRE PARTIE : Etude des représentations</b> .....	9
<b>Chapitre 1 : Entretiens semi-directifs : méthodologie de recueil, d'analyse et de présentation des données discursives</b> .....	10
<b>A/ A MI-CHEMIN ENTRE LE RÉCIT DE VIE ET L'ENTRETIEN     SEMI-DIRECTIF</b> .....	10
<b>B/ TRANSCRIPTIONS ET GRILLES D'ANALYSES</b> .....	11
<b>C/ GESTION DE L'INTERDISCOURS</b> .....	12
<b>Chapitre 2 : Regard des sujets sur leurs pratiques et discours identitaires</b> 14	
<b>A/ REPRÉSENTATIONS DES PRATIQUES ET DES LANGUES</b> .....	15
<b>I. REPRÉSENTATIONS DES PRATIQUES VÉHICULAIRES : DIVERSITÉ, UTILITÉ ET         CONVERGENCE SOUVENT 'FORCÉE'</b> .....	15
1) <i>Plurilinguisme et diversité des langues</i> .....	15
2) <i>Des langues-instruments (utilitaires/véhiculaires)</i> .....	16
a) Les chercheurs migrants temporaires .....	17
b) Les enfants d'immigrés .....	18
3) <i>Les représentations des usages du français</i> .....	19
a) Pratiques convergentes et attitudes mitigées .....	19
b) Des traces d'insécurité dans les discours ? .....	23
<b>II. LES LANGUES D'APPARTENANCE DANS LES DISCOURS DES IMMIGRÉS         ET DE LEURS ENFANTS</b> .....	25
1) <i>Les usages déclarés</i> .....	25
2) <i>Les "images" des langues d'appartenance</i> .....	27
3) <i>Contradictions diglossiques et brouillages d'appartenances</i> .....	29
a) La fille d'immigrés siciliens .....	29
b) Un couple d'immigrés siciliens .....	31
c) Un physicien italien .....	32
d) Une jeune fille berbérophone .....	33
e) Deux personnes sourdes .....	34
<b>III. PARLERS BI-MULTILINGUES : TRACES DE CONTACTS, TRACES DE         CONFLITS ?</b> .....	34
1) <i>Des parlars polyfonctionnels</i> .....	35
2) <i>Des pratiques décrites comme plus ou moins volontaires</i> .....	36

<b>B/ LES DISCOURS IDENTITAIRES : UNE INFINIE VARIÉTÉ</b>	38
I. LES IMMIGRÉS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION : L'EXIL IDENTITAIRE ET LES LUTTES CONTRE L'OUBLI LINGUISTIQUE	38
1) <i>La posture de l'exil identitaire</i>	38
2) <i>L'identité d'exil : un entre-deux d'équilibre fragile</i>	40
II. LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION : UNE AFFIRMATION IDENTITAIRE PARFOIS DIFFICILE	41
1) <i>La proclamation volontariste : entre sécurité et insécurité</i>	42
2) <i>La relative sécurité (bi) culturelle</i>	42
3) <i>La relative insécurité (mono) culturelle</i>	43
III. LES SOURDS : LANGUES, INTÉGRATION, IDENTITÉ	45
1) <i>Un parcours identitaire long</i>	45
2) <i>La langue minoritaire revendiquée comme langue d'intégration</i>	47
IV. LES CHERCHEURS MIGRANTS TEMPORAIRES : UNE VISION CUMULATRICE DES CULTURES	48

### **Chapitre 3 : Analyse des fonctions dévolues aux langues dans les discours des sujets**

<b>A/ LES FONCTIONS IDENTITAIRES</b>	51
I. LES FONCTIONS D'INTÉGRATION/EXCLUSION	51
1) <i>En pays d'accueil</i>	51
a) Le milieu du travail	51
b) Le groupe de pairs	52
c) Le réseau de "compatriotes"	52
d) La famille élargie	53
2) <i>En pays d'origine</i>	53
a) L'intégration première : liens familiaux et sociaux	53
b) L'intégration "intermittente" : comment assurer les liens	53
3) <i>Un cas particulier : les Sourds</i>	54
II. LES FONCTIONS EMBLÉMATIQUE/STIGMATISANTE	56
<b>B/ LES FONCTIONS COMMUNICATIVES</b>	57
I. LES FONCTIONS VÉHICULAIRES	57
1) <i>Les langues trans-communautaires</i>	57
2) <i>L'intercompréhension en langues voisines</i>	58
3) <i>Le français écrit pour les Sourds</i>	58
II - LES FONCTIONS CRYPTIQUES	58
<b>C/ LES FONCTIONS EPI LINGUISTIQUES</b>	60
I. LA FONCTION LUDIQUE	60
II. LA FONCTION DE TYPE MÉTALINGUISTIQUE	60
<b>D/ DES LANGUES SANS FONCTION</b>	61
<b>E/ CONCLUSION</b>	62

**DEUXIÈME PARTIE : Étude des pratiques langagières orales et écrites 64**

<b>Chapitre 1 : Les pratiques langagières orales</b>	65
<b>A/ OBSERVER LES PRATIQUES ORALES : DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS</b>	65
I. RECUEIL ET PRÉPARATION DES DONNÉES	65
1) <i>Recueil de données</i>	65
a) Des obstacles matériels	65
b) Des obstacles subjectifs	66
2) <i>Transcriptions des pratiques langagières</i>	66
a) Identifier et comprendre	67
b) Transcrire et traduire	67
II. Des questions pour guider l'analyse du corpus	68
<b>B/ LES PRATIQUES LANGAGIÈRES ORALES : CARACTÈRES CONSTANTS ET VARIABLES</b>	69
I. LES MIGRANTS INSTALLÉS DURABLEMENT ET LEUR DESCENDANCE	69
1) <i>Les situations familiales et amicales d'emploi des langues</i>	71
a) La génération des parents	71
b) La génération des enfants	74
2) <i>Les situations d'emploi des langues au travail</i>	75
II. LES MIGRANTS CHERCHEURS TEMPORAIRES	76
<b>C/ CONCLUSION</b>	78
<b>Chapitre 2 : Les pratiques langagières écrites</b>	80
<b>A/ CORPUS, MÉTHODOLOGIE, ET GRILLE D'ANALYSE</b>	80
<b>B/ ÉCRITS REÇUS/ÉCRITS PRODUITS</b>	81
<b>C/ ÉCRITS MANUSCRITS/ÉCRITS IMPRIMÉS</b>	81
<b>D/ LES SPHÈRES DES ÉCRITS</b>	82
<b>E/ PROVENANCE/DESTINATION DES ÉCRITS</b>	82
<b>F/ CHAMPS THÉMATIQUES ET FONCTIONS</b>	83
<b>G/ CONCLUSION</b>	83
<b>Références bibliographiques</b>	85

**Annexes : volume II**



# INTRODUCTION GÉNÉRALE

## PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

Jacqueline Billiez

Cette présentation vise en premier lieu à rappeler le projet tel qu'il a été déposé et à préciser, dans un deuxième temps, les modifications qu'il a subies.

### A. RAPPEL DU PROJET

Nous nous proposons d'étudier des pratiques linguistiques et des représentations dans un contexte urbain qui est celui de la ville de Grenoble et de sa périphérie.

#### I. Choix du site

Le choix de ce lieu géographique nous paraît pertinent selon un double point de vue :

- d'abord, parce que bon nombre des travaux des membres de l'équipe ont déjà porté sur ce lieu,
- ensuite, parce que Grenoble et son agglomération représentent, sociologiquement, une figure emblématique d'un brassage de populations les plus diverses.

Même si Grenoble n'est pas Marseille, l'agglomération se caractérise, en effet, par l'accueil, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, d'une très forte proportion de migrants, d'abord originaires d'Italie, puis de la péninsule ibérique et du Maghreb. Depuis une quarantaine d'années, s'est ajoutée à ces populations, avec le développement d'industries de pointe et de recherche, une autre strate de migrants d'origines européennes diverses, qui viennent en famille y séjourner temporairement.

#### II. Objectifs

Compte tenu de la durée très courte des travaux et de leur visée monographique, notre projet de recherche s'inscrit dans une démarche microsociolinguistique, et donc résolument qualitative.

Il s'agit de mettre en évidence, en s'attachant tant à l'oralité qu'à la scripturalité, les représentations des usages linguistiques ainsi que le fonctionnement des répertoires verbaux (issus de deux ou plusieurs langues) de quelques individus que leur biographie langagière permet de considérer comme locuteurs bilingues voire multilingues, "prototypiques" de l'agglomération étudiée.

Dans le cadre des objectifs de l'observatoire des pratiques linguistiques en France, on se propose de rendre compte de parlars bilingues, autrement dit des choix de langues et des "marques transcodiques" diverses (alternances codiques, transferts interlingaux et emprunts).



Ces pratiques seront décrites à partir d'interactions ordinaires tant orales qu'écrites, et seront rapportées à la variation des situations d'une part et aux représentations des sujets d'autre part.

Dans le prolongement de nos travaux antérieurs dans ce domaine, on a introduit ici les angles d'observation que constituent la variation des situations et les représentations parce qu'ils permettent d'appréhender les paramètres d'intentionnalité et de conscience qui président aux choix de langues, en autorisant des hypothèses pour interpréter toute la complexité des pratiques langagières.

Il s'agira donc de décrire, de catégoriser et d'analyser des actes langagiers hétérogènes dont la langue de base prépondérante sera le français, incluant ses diverses variétés (argots, verlan, régionalismes) et intégrant d'autres langues (étrangères et/ou de migrants)<sup>1</sup>. Il n'est cependant pas impossible que, dans certains secteurs comme ceux de la recherche de pointe, cette langue de base puisse être l'anglais d'une part, ou que l'on assiste, d'autre part, à des stratégies d'intercompréhension entre locuteurs de langues voisines. L'objectif final du projet est donc :

- de rendre compte de la diversité des parlers observables dans une ville comme Grenoble,
- de décrire et d'analyser comparativement les parlers bilingues de différentes générations et de langues variées,
- de décrire et d'analyser les phénomènes de variation en français,
- d'étudier les paramètres de choix de langues et les caractéristiques de la communication plurilingue entre locuteurs de différentes langues romanes (en particulier lorsque, dans l'interaction, chaque locuteur parle sa langue maternelle).

### **III. Choix de la population**

Pour ce faire, les enquêtes, dont le protocole est défini ci-après, seront menées auprès d'adultes immigrés de première génération, de jeunes issus de l'immigration et de travailleurs étrangers. On observera :

- un adulte immigré algérien,
- un jeune issu de l'immigration algérienne,
- un adulte immigré marocain (berbérophone),
- un jeune issu de l'immigration marocaine (berbérophone),
- un adulte immigré espagnol,
- un jeune issu de l'immigration espagnole,
- un adulte immigré grec,
- un jeune issu de l'immigration grecque,
- un adulte immigré italien,
- un jeune issu de l'immigration italienne,
- un hispanophone travaillant dans le secteur de la recherche,
- un italoophone travaillant dans le secteur de la recherche.

A cette population bilingue voire multilingue reflétant l'immigration grenobloise – et plus généralement urbaine – il nous a paru judicieux d'adjoindre deux sujets issus de la communauté Sourde, dont les pratiques, elles aussi bilingues, sont encore peu étudiées.

---

1. On distingue ici les langues étrangères, du fait de leur statut d'extériorité au contexte français (ex. le hongrois) et les langues "de France", qui sont celles des migrants (ou encore les langues régionales qui ne sont pas concernées par cette étude).

#### **IV. Méthodologie de l'enquête**

Dans un premier temps, un entretien semi-directif sera passé avec chaque personne pour mettre à jour sa biographie langagière, les représentations de ses pratiques linguistiques, ses attitudes vis-à-vis des langues en présence, et les moments qu'elle juge importants du point de vue de ses échanges communicatifs.

Dans un second temps, ses pratiques linguistiques seront enregistrées dans des situations de communication orale différenciées : repas familial, échanges sur le lieu de travail, coucher des enfants, achats dans un magasin, achats sur un marché. A ces situations-types on adjoindra celles jugées importantes par le sujet observé lors de l'entretien. Chacune de ces situations, pour chaque sujet, fera l'objet d'un enregistrement, l'ensemble s'étalant sur la durée d'une semaine ordinaire incluant temps de travail et temps de loisirs. Pour le recueil des données orales (ou visuelles pour les sujets Sourds), on décidera, en accord avec la personne enquêtée, soit de lui confier les enregistrements, soit de l'accompagner pour y participer.

Par ailleurs, on inclura tous les écrits qui, dans les situations de communication retenues, auront pu être soit produits, soit l'objet d'interactions.

#### **V. Déontologie de la recherche**

Dans tous les cas, le recueil, la transcription et l'archivage des données seront effectués selon les règles scientifiques et déontologiques relatives à ce genre d'enquête : accords des locuteurs, anonymation des noms propres dans la transcription, archivage des corpus oraux et écrits en conformité avec les recommandations de l'observatoire des pratiques linguistiques.

#### **VI. Perspectives**

Les enjeux sociaux et scientifiques de l'observatoire et des études engagées à la suite de cet appel d'offres nous paraissent imposer une véritable concertation entre chercheurs impliqués dans le domaine de la sociolinguistique. Les délais fixés pour répondre à cet appel d'offres n'ont pas permis de fédérer les études proposées par diverses équipes ou des chercheurs isolés. Pour échanger les résultats des analyses et construire des projets plus cohérents à l'avenir, nous avons prévu, dans le budget de notre étude, le financement d'une rencontre entre chercheurs qui pourrait se tenir à Tours à l'initiative de D. de Robillard<sup>1</sup>.

Une publication est envisagée sous la forme d'un ouvrage collectif, qui présentera les résultats de cette recherche<sup>2</sup>.

#### **B. MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROJET**

Compte tenu du financement attribué et de certaines difficultés liées au recueil de données sur le terrain, certains aspects ont été délibérément laissés de côté. Il s'agit des phénomènes de variation en français d'une part et des pratiques bilingues de sujets Sourds, qui, pour être

1. Les premiers résultats de cette recherche ont été effectivement présentés par 5 chercheurs de l'équipe au colloque "France, pays de contact de langues" organisé à Tours les 8-9 novembre 2000 par Didier de Robillard et Véronique Castellotti.

2. Pour des raisons budgétaires, nous n'avons pas pu publier ce rapport. Nous sommes en ce moment à la recherche de sources de financement et d'un éditeur intéressé.

observées, nécessitaient l'utilisation d'une caméra-vidéo et un long labeur pour la transcription des données.

L'échantillon réalisé est très proche de celui que nous avons prévu. Seul un chercheur hongrois est venu s'adjoindre aux deux chercheurs romanophones. L'échantillon est donc composé de 15 sujets, auprès desquels nous avons réalisé un entretien semi-directif s'apparentant à un récit de vie (*cf.* guide d'entretien en annexe 1). Les données qui concernent les pratiques orales et écrites sont plus hétérogènes, les sujets de l'échantillon s'étant acquittés très diversement de la tâche d'enregistrement et de sélection de leurs écrits (certains sujets n'avaient d'ailleurs aucune pratique directe de l'écrit). Ces problèmes inhérents à toute procédure de recueil de données en situation écologique seront abordés avec précision lors de la présentation des résultats des analyses.

Le tableau suivant récapitule pour chaque sujet les types de données dont nous avons disposé et que nous conservons en archives.

Codes	Type de données Sujets	Entretien	Données orales	Donnée écrites
CT01F	Adulte immigré algérien	x	x (8 mn)	—
CT02H	Jeune issu de l'immigration	x	x (12 mn)	x
MR01H	Adulte immigré marocain (berbérophone)	x	x (30 mn)	—
MR02F	Jeune issu de .... (berbérophone)	x	x (10 mn)	x
SG01F	Adulte immigré espagnol	x	x (50 mn)	x
SG02F	Jeune issu de l'immigration espagnole	x	x (60 mn)	—
VM01F	Adulte immigré grec	x	x (190 mn)	x
VM02F	Jeune issu de l'immigration grecque	x	—	—
MM01H	Adulte immigré italien	x	—	x
JB02F	Jeune issu de l'immigration italienne	x	x (105 mn)	x
CD sc H	Chercheur hispanophone vénézuélien	x	—	—
ET sc H	Chercheur italoophone	x	x (70 mn)	x
RV sc H	Chercheur hungarophone	x	x (80 mn)	x
AM01F	Adulte Sourd	x	—	—
AM02F	Jeune Sourd	x	—	—

### C. L'ÉQUIPE DU LIDILEM : PRÉSENTATION

Ont participé à cette étude : Jacqueline Billiez, Professeur, responsable scientifique de cette recherche ; Vincent Lucci, Professeur et responsable du laboratoire LIDILEM ; Agnès Millet, Professeur ; Christian Degache, Maître de conférences ; Monica Masperi, Maître de conférences ; Valia Moussouri, ATER ; Renata Varga, ATER ; Stéphanie Galligani, ATER ; Catherine Brissaud, ATER ; Elena Tea, vacataire ; Marielle Rispail, Maître de conférences ; Cyril Trimaille, allocataire-moniteur ; Raphaël Schneider, étudiant de DEA ; Latifa Kadi, doctorante ; Emilia Rostaing, secrétaire.

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **ÉTUDE DES REPRÉSENTATIONS**

Jacqueline Billiez, Stéphanie Galligani, Agnès Millet, Valia Moussouri,  
Elena Tea, Cyril Trimaille



## CHAPITRE 1

### ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS : MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL, D'ANALYSE ET DE PRESENTATION DES DONNEES DISCURSIVES

Agnès Millet

Etant donné les objectifs de la recherche exposés plus haut, l'ambition de cette recherche a été clairement posée comme une ambition qualitative. Nous souhaitons rendre compte de la biographie et de la vie langagière de quelques individus bien différenciés, en nous attachant, pour ce qui concerne cette première partie, aux représentations qu'ils se faisaient de leurs langues, de leurs pratiques linguistiques et de leur identité de sujets bi- ou plurilingues et en essayant de dégager, toujours au plan représentationnel, les fonctions qu'ils attribuaient aux différentes langues de leur répertoire. Cette ambition qualitative nécessitait une méthodologie de recueil de discours appropriée.

#### A/ A MI-CHEMIN ENTRE LE RÉCIT DE VIE ET L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

Il nous est apparu, de façon évidente, que l'entretien semi-directif, à orientation compréhensive<sup>1</sup> était l'instrument privilégié de ce recueil. En effet, l'orientation biographique de la recherche, nécessitait cette "écoute bienveillante" ne négligeant pas l'interactivité, mais entièrement tournée vers l'empathie.

Tout en étant très actif et en menant le jeu, l'enquêteur doit savoir rester modeste et discret : c'est l'informateur qui est en vedette, et il doit le comprendre à l'attitude de celui qui est en face de lui, faite d'écoute attentive, de concentration montrant l'importance accordée à l'entretien, d'extrême intérêt pour les opinions exprimées, y compris les plus anodines et les plus étranges, de sympathie manifeste pour la personne interrogée<sup>2</sup>.

Les sujets de notre échantillon étant effectivement interrogés sur des données intimes, "anodines" ou "étranges", le guide d'entretien (cf. Annexe 1) a été élaboré en amont pour permettre un entretien se déroulant au plus près d'une conversation ordinaire, dans laquelle l'ordre d'apparition des thèmes a toujours été libre, laissé le plus souvent à l'initiative de l'enquêteur, après une introduction très générale, exposant notre intérêt pour les personnes utilisant plusieurs langues et invitant la personne à raconter sa vie langagière, en commençant par son enfance. L'introduction était donc celle d'un récit de vie et les relances des enquêteurs ont visé à rendre explicites les multiples perceptions de ce vécu (souvenirs des pratiques, certes, mais aussi des sentiments générés par ces pratiques).

Ce phénomène de multiples perceptions (et de pratiques multiples) d'une même réalité est fondamental : la perception qu'un acteur élabore d'une situation donnée constitue pour lui la réalité de cette situation (...) Même les perceptions les plus éloignées de la réalité sont "réelles dans leurs conséquences" selon la

---

1. Cf. P. Bourdieu (1993) : "Comprendre", in *La misère du monde*, Seuil ; et Jean-Claude Kaufmann (1996) : *L'entretien compréhensif*, Coll. 128, Nathan.  
2. Jean-Claude Kaufmann : *L'entretien compréhensif*, op. cit., p. 51.

fameuse formule de W.I. Thomas<sup>1</sup>. C'est en fonction de ce phénomène de variété des positions et des points de vue que l'on est amené à construire progressivement un échantillon, en faisant le tour des différentes catégories d'agents/acteurs<sup>2</sup>.

Le temps ne nous a pas permis de construire au fur et à mesure des entretiens réalisés notre échantillon, mais il a été construit dans ce sens : les sujets différant par leurs langues et par leur âge constituaient pour nous un ensemble de variété de positions et de points de vue.

La méthodologie adoptée constitue donc un compromis entre l'entretien semi-directif et le récit de vie, dans la mesure où l'ensemble des discours recueillis ne constituait pas exclusivement une narration biographique et dans la mesure où, comme on va le voir, l'analyse a délaissé l'aspect strictement biographique — au sens d'un parcours chronologiquement structuré<sup>3</sup> — au profit d'analyses plus thématiques.

Un dernier point, rarement mentionné, paraît important à souligner concernant le recueil des données, il s'agit des enquêteurs eux-mêmes. Notre équipe a la chance d'être composée de chercheurs d'horizons linguistiques diversifiés et compte tenu de notre orientation "compréhensive" de recueil de données, il nous est apparu que l'empathie, dont on parlait plus haut aurait d'autant plus de chance de succès que la proximité biographique serait réelle entre enquêteur et enquêté. Ainsi, le chercheur hongrois a-t-il été interviewé par une Hongroise, le chercheur vénézuélien par un hispanophone, le chercheur italien par une Italienne, le couple de Siciliens également par une Italienne, les personnes sourdes par un chercheur maîtrisant la Langue des Signes Française, les sujets grecs par une Grecque, les sujets espagnols par un hispanophone. Les autres sujets ont été choisis dans des réseaux de proximité des chercheurs les interrogeant, ce qui permettait ainsi de pallier les éventuels blocages qu'aurait pu entraîner une maîtrise de la langue française estimée insuffisante par les sujets eux-mêmes.

## B/ TRANSCRIPTIONS ET GRILLES D'ANALYSES

Les entretiens ont fait l'objet d'une transcription intégrale et littérale, numérotant les tours de paroles. Cette transcription intégrale a ensuite été analysée selon deux objectifs. Le premier visait à extraire des discours les représentations, le second à rendre compte des fonctions attribuées aux langues par les sujets.

### I. Analyse des représentations des pratiques et des questions identitaires

Pour l'analyse des représentations, qui, dans notre conception, comprend la dimension évaluative souvent découplée des représentations sous le terme "d'attitude"<sup>4</sup>, le découpage s'est opéré autour de huit thèmes très généraux (cf. Annexe 2) visant à mettre en grille les pans de discours renseignant, de manière plus générale, sur les quatre orientations majeures des biographies recueillies : les pratiques langagières, les jugements sur les pratiques et sur les langues, l'apprentissage et la transmission des langues<sup>5</sup> et l'identité culturelle des sujets. Sans vouloir pratiquer une forme d'autosatisfaction, mais bien plutôt pour rendre hommage aux

1. William I. Thomas et Dorothy S. Thomas (1928) : *The Child in America*.

2. Daniel Bertaux (1997) : *Les récits de vie*, Coll. 128, Nathan, p. 23.

3. Ce que Daniel Bertaux, *op. cit.*, nomme "structure diachronique des événements biographiques" (p. 71) et qui constitue en général le cœur des analyses de récits de vie.

4. Cf. J. Billiez et A. Millet : "Représentations sociales, trajets théoriques et méthodologiques", Coll. Essais, à paraître 2001.

5. Cette thématique n'a pu faire l'objet d'analyses faute de temps.

personnes enquêtées et à la qualité de leurs témoignages, on soulignera que, dans la majorité des cas, les huit catégories retenues satisfont presque intégralement aux critères d'exhaustivité (épuiser le texte) et d'exclusivité (chaque élément retenu ne devant être affecté qu'à l'un des thèmes choisis), qui sont généralement requis dans les analyses de contenus<sup>1</sup>. C'est pourquoi, nous avons décidé de reproduire en annexe l'intégralité de cette mise en grille (cf. Annexe 3), qui permettra au lecteur de prendre connaissance de la majeure partie des entretiens, présentée néanmoins comme objet construit par notre recherche.

Dans la construction de cet objet nous avons également opté pour quelques transpositions par rapport à la transcription littérale effectuée en premier lieu. En effet, on sait que l'oralité n'est pas la scripturalité, et certaines hésitations, certains inachèvements, certaines lenteurs et dans le cas de notre échantillon, certaines incorrections eu égard à la norme de la langue française, peuvent considérablement gêner la lecture, et, pis encore, laisser porter un jugement dépréciatif sur les dires — la forme non normée scripturalement pouvant alors venir jeter le discrédit sur le fond. Notre choix, pour la publication de cette annexe, ainsi que pour tous les extraits de discours présents dans les analyses, a donc été celui de la transposition, sans perdre pour autant toutes les traces d'oralité qui donnent chair au discours. Nous suivons en cela entièrement P. Bourdieu, lorsqu'il écrit :

Ainsi, transcrire, c'est nécessairement écrire, au sens de ré-écrire (...) Le passage de l'oral à l'écrit impose, avec le changement de support, des infidélités qui sont sans doute la condition d'une vraie fidélité<sup>2</sup>.

Et c'est bien en effet au nom du respect et de la fidélité dus à nos témoins que nous avons opéré ces transpositions.

## II. Analyse des fonctions dévolues aux langues

L'analyse des fonctions s'est faite de façon différente, dans la mesure où nous avons voulu lister dans une grille spécifique (cf. Annexe 4) toutes les langues mentionnées par les personnes interrogées, en indiquant pour chacune d'entre elles, la dimension biographique (l'âge auquel le sujet dit avoir utilisé cette langue), la dimension géographique (les lieux d'utilisation), la dimension d'interlocution (les personnes avec lesquelles cette langue est dite avoir été utilisée), afin de n'induire aucune catégorie fonctionnelle *a priori*, et afin d'observer si les fonctions des langues changeaient selon les différents paramètres situationnels. La courte durée du contrat de recherche ne nous a pas permis d'exploiter véritablement tous les croisements de données que nous avions souhaités au départ et l'ensemble des résultats exposés mériterait des approfondissements ultérieurs. Par ailleurs, les résultats de ces analyses sont — de manière certes attendue — en étroite relation avec les résultats liés aux analyses des représentations des pratiques, ce qui aurait également mérité une attention accrue et, en retour, des développements théoriques que l'on ne trouvera pas dans le présent rapport.

### C/ GESTION DE L'INTERDISCOURS

Si nous avons voulu que les entretiens soient un dialogue entre les enquêteurs et les enquêtés, c'est également la même dimension dialogale qui a guidé la présentation des résultats. Ainsi, et compte tenu, par ailleurs, de l'approche résolument qualitative de notre travail, il nous

1. Cf. entre autres : Laurence Bardin (1977) : *L'analyse de contenu*, PUF ; et Marie-Christine D'Urung (1974) : *Analyse de contenu*, Jean-Pierre Delarge.

2. P. Bourdieu : *La Misère du Monde*, op. cit., p. 921.



a paru essentiel de redonner, au cœur de nos commentaires et de nos analyses, la parole aux acteurs, en émaillant notre texte de nombreux extraits de discours, ce qui, en outre, nous engageait, comme notre méthodologie le réclamait, à rester au plus près des représentations véhiculées par ces témoignages. Par convention, et toujours en vue de faciliter la lecture, on a toujours mis un point à la fin des extraits de citations proposés.

Les citations longues sont suivies d'un code. Il est constitué d'une suite de lettres majuscules et de chiffres motivés : les deux premières lettres sont les initiales de l'enquêteur, elles sont suivies de deux chiffres ("01" pour les premières générations, "02" pour les secondes générations) ou des deux lettres "SC" pour les chercheurs scientifiques migrants temporaires, eux-mêmes suivis d'une lettre indiquant le sexe de l'enquêté ("H" pour "homme", "F" pour femme). Dans les analyses, on a adjoint à ce code premier trois lettres minuscules indiquant la "langue d'origine"<sup>1</sup> des enquêtés, soit de façon exhaustive : "ara" pour arabe ; "ber" pour berbère, "gre" pour grec ; "his" pour castillan, "hon" pour hongrois, "ita" pour italien, "lsf" pour Langue des Signes Française.

Les citations courtes des enquêtés — en général des expressions — inscrites dans le corps du texte sont données entre guillemets et en italique, tout comme les emprunts terminologiques aux différents chercheurs sociolinguistes convoqués dans ce rapport. Ainsi, les guillemets sans italiques, correspondent à une utilisation habituelle des guillemets par les différents auteurs (mise à distance, néologie, etc.).

Tous les extraits issus des discours recueillis sont suivis d'un numéro entre parenthèses qui indique le tour de parole duquel la citation est extraite.

Pour que toutes les voix présentes dans ces analyses soient clairement identifiées, on a choisi de différencier chacune d'entre elles typographiquement, et de donner toutes les précisions bibliographiques nécessaires en notes de bas de pages. L'ensemble de ces références est repris dans la bibliographie générale.

---

1. Cette expression est employée ici par pure commodité, les développements qui suivent montrent en effet qu'un pluriel et des nuances s'imposent.

## CHAPITRE 2

### REGARDS DES SUJETS SUR LEURS PRATIQUES ET DISCOURS IDENTITAIRES

Cyril Trimaille, Agnès Millet

Le premier constat qu'appelle la lecture et l'analyse thématique des transcriptions des entretiens semi-directifs réside dans la grande diversité des langues que les sujets mentionnent. Les entretiens donnent à entendre des biographies langagières filtrées et façonnées par un système de représentations individuelles et collectives et agrémentées de jugements et d'attitudes sur les langues et les pratiques.

Ils font apparaître des répertoires verbaux multilingues<sup>1</sup> façonnés par des déplacements professionnels (migrations temporaires de scientifiques) ou par des migrations s'étant conclues par une installation définitive. Ainsi, si les biographies langagières, du moins leur construction verbale, se font parfois curriculum vitae vantant des compétences, elles prennent plus souvent l'allure d'un carnet d'exil dans lequel figurent en bonne place les "photos jaunies" d'un ailleurs/avant mythifié.

Il ne s'agit bien entendu que de quelques photographies prises en "macro", portraits parfois flous ou tronqués de locuteurs et d'expériences forcément uniques. Or, si la tâche du chercheur consiste à décrire pour ensuite catégoriser et théoriser, il est difficile, dans le cadre de cette enquête dont les sujets présentent des parcours migratoires, professionnels et sociaux si différenciés, de dégager des classes qui pourraient circonscrire des groupes bien définis. On peut certes observer des régularités dans les positions verbalisées ; mais il serait vain de les fondre pour les faire entrer à tout prix dans des catégories préconstruites.

C'est ce qui nous a conduits à aborder le corpus en distinguant, mais en les entrecroisant, plusieurs entrées, relatives aux sujets, aux concepts développés par la sociolinguistique et aux thèmes discursifs développés par les enquêtés. Ont été retenus :

- **l'identité ethno-sociale des sujets** (âge, durée de séjour en France, origine sociale et géographique, qui divisent les enquêtés en quatre catégories : *les migrants, les enfants de migrants, les Sourds et les scientifiques en situation migratoire temporaire* ;
- **la composition du répertoire verbal** (représenté et déclaré) et **les statuts formels et fonctionnels** des idiomes que les sujets bi/plurilingues font cohabiter plus ou moins pacifiquement par leurs pratiques et leurs représentations ;
- **les représentations des pratiques** (pratiques déclarées) et **les positionnements épilinguistiques** par rapport à celles-ci et aux langues et variétés en usage, notamment en relation avec l'intensité du désir d'insertion (visibilité/invisibilité) ;

---

1. Nous empruntons à Matthey et Py leur définition du bi-multilinguisme qu'ils considèrent comme la "gestion réglée d'un répertoire de moyens verbaux issus de deux ou plusieurs langues" (M. Matthey et B. Py : "Introduction" in G. Lüdi et B. Py *et al.*, *Changement de langage et langage du changement*, Lausanne, l'Age d'Homme, 1995, p. 13.

– les **parcours identitaires** que nous avons pu repérer et qui, du fait même de la diversité annoncée, sont nombreux.

Nous nous attacherons à dégager les tendances qui semblent se faire jour dans les pratiques déclarées concernant les langues utilisées, les modalités d’usage des ressources langagières, en tentant de comparer les dires des sujets que rapprochent certaines caractéristiques de leur vécu langagier. Cependant, dire son vécu langagier implique de donner sens à ses pratiques ce qui ne va pas sans produire des prises de positions (attitudes et jugements). Par exemple, les représentations d’une “langue pure”, d’une langue “idéale”, ou légitime — qu’elles s’appliquent à la langue d’appartenance (“*we code*”) ou à la langue d’insertion (“*theycode*”<sup>1</sup>) ou encore à la langue officielle du pays d’origine<sup>2</sup> — sont de nature à induire chez les locuteurs une attitude qui les pousse à se considérer comme plus ou moins experts, exprimant de la sorte un sentiment qui tend plus vers le pôle “insécure” du continuum sécurité / insécurité linguistique. Nous aborderons donc cette dimension évaluative qui donne corps aux normes sociales en même temps que les déclarations sur les pratiques et les langues auxquelles elle est associée. Par ailleurs, c’est également sous l’angle de cette dimension évaluative que nous étudierons les discours identitaires, tentant de démêler entre les désirs exprimés et les difficultés, avouées ou non, de dire — revendiquer ou au contraire enfouir — sa bi/multiculturalité.

## A. REPRÉSENTATIONS DES PRATIQUES ET DES LANGUES (Cyril Trimaille)

### I. Représentations des pratiques véhiculaires : diversité, utilité et convergence souvent ‘forcée’

#### 1) Plurilinguisme et diversité des langues

L’intitulé de l’enquête “Une semaine de vie plurilingue à Grenoble” a pris tout son sens devant la diversité des langues que les sujets déclarent utiliser. En effet, après un premier dépouillement, nous avons constaté que les sujets interviewés déclarent utiliser aux moins deux idiomes en production. Tous les sujets (à l’exception des deux Sourds) affirment avoir été en contact direct avec au moins trois langues mobilisant au minimum des compétences réceptrices. Cela remet en question une représentation d’un bilinguisme dual, symétrique et équilibré (deux langues et pas plus), juxtaposition ou addition de deux monolinguisms. Cette “dépoliarisation” des répertoires langagiers qu’au moins trois langues alimentent, amène à reconsidérer l’utilisation du terme de bilinguisme, pour retenir celui de plurilinguisme. Par ailleurs, ce constat amène une fois encore à reconsidérer des notions de “langue maternelle” (des sujets s’en attribuent plusieurs, ou considèrent le français comme langue maternelle), ainsi que celle de “langue d’origine” employée au singulier. Nous y reviendrons.

De façon générale et sans entrer dans des distinctions fines, on peut noter que tous les sujets renvoient une image positive de leur plurilinguisme. Cependant, les deux personnes

1. Selon les expressions désormais bien ancrées proposées par J.-J. Gumperz.

2. L’appropriation post-migratoire de l’italien par les locuteurs dialectophones est un exemple de vernacularisation d’un “*they code*” (en terre d’origine) devenu une sorte de “*we code élargi*” dans la mesure où l’italien qui était véhiculaire standard en Sicile est perçu par le locuteur d’origine sicilienne comme moyen d’échange avec d’autres italo-phones/dialectophones, mais aussi comme élément d’appartenance au groupe d’immigrés venus d’Italie.

sourdes se démarquent en partie sur ce point, car elles affirment ne pas se considérer comme bilingues, notamment à cause des problèmes que leur posent l'oralisation :

*Mais moi je ne me considère pas comme bilingue, je ne suis pas bilingue, pas encore en tous cas, je ne crois pas être encore bilingue (AM01F1sf, 2).*

Faut-il y voir une prégnance de la représentation sociale dominante, en vertu de laquelle n'est bilingue que le sujet qui "maîtrise parfaitement", "parle et écrit couramment" deux langues ? Nous avons tendance à le penser, et la condition que pose cette même femme renforce cette analyse : elle n'est bilingue qu'à certains moments quand tous les codes sont mobilisés :

*Par exemple, cet après-midi XXX nous avons fait un cours en langue des signes. Là, dans ces moments là, je me sens bilingue, parce que j'utilise aussi l'écrit et il faut utiliser aussi l'oral et la langue des signes. Alors oui, c'est vrai que dans ces moments-là, quand il y a ce mélange-là, oui, je me sens bilingue (AM01F1sf, 6).*

Les immigrés, pour leur part, évoquent non sans une certaine fierté le plurilinguisme de leurs enfants (que certains mettent sur le compte de meilleures conditions socio-économiques), comme un des résultats de l'installation sur un territoire linguistique :

*Les enfants, maintenant, ils parlent que ... ils parlent français, ils parlent l'anglais, ils parlent les langues, ils parlent l'arabe, ils parlent tout (MR01Hber, 92).<sup>1</sup>*

L'appropriation de la langue légitime par les enfants (migrants ou nés en France) fait figure de symbole de réussite sociale et, lorsqu'elle s'ajoute au maintien de la langue première et *a fortiori* à l'apprentissage d'une autre langue étrangère, symbolise peut-être une dimension du succès du projet migratoire. La maîtrise par la "première génération francophone" d'un bien si indispensable sur le marché des biens symboliques en pays d'installation semble perçue comme une forme de compensation des abandons de divers ordres qu'implique la migration et comme un instrument qui permettra aux enfants de s'en sortir :

*[Ma fille] parle aussi bien l'espagnol que le français (SG01Fhis, 110).*

*Aujourd'hui [s'il a un] Arabe en face de lui qui ne comprend pas le français [mon fils] peut parler en arabe (CT01Fara, 199).*

Toutefois, il semble parfois nécessaire d'envisager l'acculturation linguistique comme à double tranchant pour l'auto-estime des parents immigrés, car la maîtrise du français par les enfants peut être l'étalon qui sert de référence à l'auto-évaluation des pratiques des immigrés.

La langue du pays d'accueil n'en reste pas moins le sésame permettant l'insertion des travailleurs et de leurs familles, mais, dans des situations professionnelles, ce "leadership" lui est disputé par l'anglais.

## 2) Des langues-instruments (utilitaires/véhiculaires)

*"Comme ça avec l'anglais tout le monde est emmerdé" (chercheur vénézuélien).*

Moyens de contact, d'appréhension de la société d'installation, de travail ou d'apprentissage, certaines langues sont avant tout considérées par les enquêtés comme des instruments d'adaptation à un environnement nouveau ou perçu comme tel. C'est particulièrement vrai pour les chercheurs migrants temporaires qui, s'ils déclarent tous utiliser au moins quatre langues, réservent une place à la fois spéciale et ambivalente à l'anglais. Qualifiée de "langue hypercentrale" par L.-J. Calvet, on a d'abord cherché à voir quelles représentations s'en faisaient les sujets travaillant dans les secteurs de pointe.

1. Notons au passage que le berbère, langue de la famille, n'est pas cité.

a) Les chercheurs migrants temporaires

Bien que cela ne semble pas les satisfaire complètement, les chercheurs migrants temporaires de différentes origines disent utiliser assez peu le français notamment sur leur lieu de travail, pour ce qui concerne tous les documents de travail écrits, les articles scientifiques et même la communication. En situation professionnelle, la fonction adaptative et communicative de la langue semble dans cette population en grande partie dévolue à l'anglais, l'usage du français étant alors circonscrit aux textes juridiques comme l'évoque le chercheur vénézuélien :

*[La communication officielle], elle est toute en anglais, ils maîtrisent ça, bon, il y a quelquefois [des textes] qui sont écrits aussi en français, mais seulement c'est pour la loi : un contrat de travail quelque chose comme ça (CDSC2Hhis, 180).*

*Au travail, pour l'écrit, on utilise l'anglais (ETSC2Hita, 138).*

En fonction des regroupements de collègues de même langue première, celle-ci peut être préférée à l'anglais pour l'oral, le français n'apparaissant alors que comme troisième possibilité :

*Mais ce que je veux dire par contre, le problème que nous avons ici chez nous, c'est que dans notre groupe de travail c'est l'espagnol. C'est-à-dire on parle entre nous toute la journée en espagnol. S'il y a quelque chose à faire ici à l'ESRF, c'est-à-dire avec la personne qui est en charge de la communication entre les groupes et l'ESRF, c'est en anglais ... comme ça on ne parle jamais français (CDSC2Hhis, 32, 34).*

Si l'anglais leur apparaît incontournable, les chercheurs évoquent parfois sa prédominance véhiculaire comme un déterminisme, une contrainte, (parfois contreproductive en termes de finesse d'expression ou de compréhension) notamment en rapportant certaines situations paradoxales ou en faisant état du caractère envahissant de l'anglais.

*C'est vrai que ça m'énerve parfois quand je trouve des articles [en anglais] qui ont été écrits par des gens du labo ou de l'école et que je trouve pas en français (RVSC2Hhon, 230).*

*Si je veux partager l'expérience scientifique, si je le fais en anglais — et je suis obligé de le faire toujours — mais ce sera jamais la même chose. (...) j'avais fait un projet, une proposition, pour l'Espagne, en anglais (...) c'est quand même ... la langue de travail, mais si je fais ça en espagnol, ce sera beaucoup plus complet, beaucoup plus précis (...) je suis absolument d'accord que l'anglais est nécessaire mais ne suffit pas (CDSC2Hhis, 314, 319).*

On sent donc tout de même poindre une insatisfaction que l'on peut corréler avec le fait que les chercheurs migrants temporaires donnent l'impression que quelque chose leur échappe en anglais. Néanmoins, ce chercheur italien le considère indispensable :

*Si je me fonde sur ce que j'ai vécu, je crois que si tu ne sais pas l'anglais — tu peux connaître le français — mais si tu ne connais pas l'anglais, tu es désavantagé. L'anglais te donne plus de moyens (ETSC02Hita, 210, 212).*

Ce qui l'incite à procéder à une évaluation comparée de ses compétences par rapport à un degré de maîtrise souhaitable et à se "consoler" de son handicap en ajoutant que ses collègues ne font pas mieux, voire pire :

*Maintenant je me sens encore un peu handicapé en ce qui concerne la compréhension et l'expression en anglais, mais je me rends compte que la plupart des personnes avec lesquelles je travaille parlent comme moi ou même pire (ETSC02Hita, 202).*

Face à cette relative insécurité ou insatisfaction, et se prenant à rêver, le sujet hispanophone se demande même pourquoi chacun ne pourrait pas s'exprimer dans la langue qu'il maîtrise, quand un autre commente avec une pointe de fatalisme les facteurs qui ont conduit à la véhicularisation et à "l'hypercentralisation" de l'anglais :

*Ici on est obligé de passer par l'anglais. Pourquoi ? Pourquoi passer par l'anglais ? Je comprends pas, c'est pour moi un problème quand même, spirituel ou psychologique. Voilà, je me suis dit : "on pourrait essayer ici de parler français, parce qu'on est en France". Et après, chacun parle sa propre langue. Bon,*

*peut-être que c'est difficile, mais pourquoi on devrait avoir seulement l'anglais ? Je parle espagnol, je suis pas en Angleterre je suis pas en Espagne (CDSC2Hhis, 203).*

*[Pour que les cultures communiquent] il faut aussi une langue commune. C'est pas moi qui l'ai décidé, ça a été l'histoire, l'économie, le libéralisme ... et cette langue-là je pense que c'est l'anglais (ETSC2Hita, 216, 220).*

Il est devenu banal d'évoquer le cortège d'effets (vertueux ou pervers, c'est selon) de la mondialisation, et la tendance à l'uniformisation linguistique n'échappe pas à la règle : que l'anglais soit imposé en droit ou de fait par des entreprises ou institutions, ou qu'il le soit par la composition multi-ethnique du personnel qui exige le recours à un véhiculaire, son usage tend à s'étendre.

On peut se demander si l'anglais n'assume pas en outre une fonction de type grégaire, témoignant une appartenance à une élite et, dans certaines entreprises, une allégeance ostentatoire au modèle culturel dominant en adoptant l'anglophonie comme emblème. Il est clair que si ces politiques linguistiques d'entreprises liées à l'image<sup>1</sup> qu'elles souhaitent donner et qui confèrent à des espaces industriels ou de recherche une "quasi extraterritorialité linguistique" se diffusent (à la faveur de phénomènes d'identification ou de concurrence d'image), la pression sur la demande sociale d'anglais ne pourra qu'augmenter, légitimant de la sorte les orientations des systèmes éducatifs en matière de planification linguistique : le rêve d'une société plurilingue et pluriculturelle aura peut-être fait long feu... Lorsque l'anglais pour tout le monde sera devenu réalité, on se préoccupera peut-être alors de tenter de "sauver" la diversité. Repensant à l'imposition du français sur le territoire du Royaume puis de la République, on peut s'interroger sur le point de savoir si le même processus n'est pas à l'œuvre au niveau des pays du nord et des pays émergents, et si l'Europe ne sera pas aussi linguistiquement "jacobine" que l'a été la France de l'époque moderne.

Les usages de l'anglais dépassent d'ailleurs déjà le cadre strictement professionnel, s'imposant également dans certaines situations quotidiennes :

*[Avec] mes amis étrangers [j'utilise] l'anglais (ETSC2Hita, 30).*

*On a parfois des amis qui viennent à la maison (...) ou des personnes d'ici, on parle en anglais (CDSCHhis, 234).*

Il ressort de ces quelques mentions de l'anglais une vision désincarnée/déterritorialisée : étant la langue de tout le monde, l'anglais ne semble être la langue de personne. L'absence d'investissement affectif en fait donc pour les scientifiques un instrument qui s'ajoute en quelque sorte à leurs outils de travail.

## b) Les enfants d'immigrés

Bien que ne révélant pas les mêmes représentations des usages, les déclarations de descendants de migrants à propos de l'anglais vont aussi dans le sens d'une instrumentalisation (langue de travail, de voyage, d'accès à des emplois tertiaires...). Qu'il s'agisse pour eux d'une langue apprise en milieu scolaire, ou, exceptionnellement d'une langue dont l'appropriation s'est réalisée par immersion<sup>2</sup>, l'utilité de l'anglais semble faire à peu près l'unanimité. Un jeune arabophone, alors même qu'il hésite à affirmer qu'il le parle, compare d'ailleurs la position de l'anglais en France à celle du français en Algérie, leur attribuant des valeurs discriminantes sur le marché du travail :

1. Truchot *et al.* (à paraître), et *cf.* l'émission de *Bouillon de culture* de B. Pivot le 17/11/00, ou *2000 ans d'histoire* sur France Inter quelques jours plus tard.

2. C'est le cas, dans notre échantillon, d'une jeune fille d'origine grecque ayant vécu aux Etats-Unis.

*[Parler français en Algérie] c'est comme ici si tu parles en anglais tu es euh tu es un bon costard cravate si tu veux, tu vas avoir plus le feeling avec les personnes, du moment où tu apprends une deuxième langue tu vas pas l'apprendre pour rien (CT02Hara, 175).*

Pour certains sujets, les représentations de leur bilinguisme tendent même à substituer l'anglais à la langue première : deux jeunes filles se sentent "plus bilingues" en anglais que dans la langue de leurs parents. On peut faire l'hypothèse que cette préférence est en partie liée à l'écart de statuts des langues en présence et des cultures qu'elles sous-tendent, et/ou à une insécurité due à une transmission partielle (jeune d'origine sicilienne) ou déstabilisante (jeune d'origine grecque) par les parents :

*Je me sens plus bilingue c'est sûr en anglais parce que j'ai plus de pratique et de théorie qu'en sicilien (JB02Fsic, 116).*

*[Aux Etats-Unis] j'étais obligée de me mettre à l'école américaine et donc forcément j'ai appris l'anglais, maintenant je suis bilingue anglais on peut dire (...) : [entre anglais et grec, au niveau psychologique/au niveau sentimental] je dirais que c'est pareil (VM02Fgre, 8, 64).*

Néanmoins, on observe que, aux côtés de l'anglais, l'allemand et l'espagnol sont considérés comme potentiellement utilitaires, et la jeune d'origine espagnole, qui a appris l'allemand, déclare se passer très bien de l'anglais.

*C'est l'ouverture, surtout à leur époque [pour mes enfants] ce sera l'Europe etc. donc là il va falloir, je ne veux pas qu'ils apprennent juste l'anglais parce que l'anglais c'est pour savoir, pour travailler, pour tout ça (JB02Fsic, 186).*

*On peut plus communiquer, puis l'espagnol c'est comme l'anglais, on le parle un peu partout, enfin un peu moins que l'anglais quand même, mais c'est vachement courant quand même l'espagnol et je sais pas maintenant pour communiquer c'est l'Europe, il faut parler quoi (SG02Fhis, 190).*

### 3) Les représentations des usages du français

*"Quand tu parles pas une langue tu n'existes pas" (R., berbérophone)*

Pour tous les informateurs, mais plus singulièrement pour ceux confrontés à la migration définitive (le cas des sujets sourds s'en approchant sous certains aspects), la restructuration du répertoire verbal (et de ses représentations) est la manifestation langagière d'un besoin plus ou moins vital de reconstruction de la réalité sociale, "en un univers qui fasse sens et dans lequel il[s] puisse[nt] trouver une place"<sup>1</sup>. A ce titre, on peut considérer que les discours qui portent sur la fréquence d'usage et le degré de maîtrise du français sont des éléments ressortissant de la (re)présentation de soi et donc de la construction discursive de l'identité.

#### a) Pratiques convergentes et attitudes mitigées

##### \* Les Sourds et le français

Au-delà de la barrière physiologique, pour les sujets sourds comme pour les entendants, l'usage du français ressortit de deux modalités : l'écrit et l'oralisation. Toutefois, si l'oral est valorisé dans les représentations des Sourds, sa maîtrise semble tenir du fantasme (de "la chance"), de l'irréalisable notamment à cause de leur représentation d'une voix extrêmement dévalorisante (perçue comme un stigmaté), ce qui génère inmanquablement un sentiment d'exclusion. Ainsi, l'une des Sourdes, oralisée, avoue que plus jeune elle rêvait "d'un homme qui oralise bien [qui] n'utilise pas la langue des signes" mais qu'à présent elle trouve ça "un peu

1. J.-F. De Pietro : "Des pratiques quotidiennes à l'intégration", in G. Lüdi, B. Py et al., *Changement de langage et langage du changement*, Lausanne, l'Age d'Homme, 1995, p. 182.

*bête*". Cette image du "prince charmant oraliste" peut illustrer le rapport fantasmé des Sourds à cette modalité de communication, désir derrière lequel point le souhait de s'intégrer non seulement au groupe des Sourds mais aussi à la communauté entendante. La pression oraliste subie dans l'enfance ou les déceptions liées notamment à la représentation d'une "mauvaise voix", génèrent une grande frustration : l'oralisation est vécue comme disqualifiante et fait l'objet de stratégies d'évitement. La jeune femme, professeur de LSF, n'oralise pas et a l'impression d'être "écrasée" par les entendants :

*Je n'oralise pas (...) Le problème c'est que j'ai une voix vraiment mauvaise donc je ne peux pas parler et il faut passer par l'écrit pour communiquer (AM02Flsf, 24, 28).*

*J'ai un peu honte de ma voix, j'aime pas ça. Si il faut parler, bien je le fais, sinon c'est vrai que je passe à l'écrit, si je vois que ça ne passe pas, que la personne ne comprend pas ma voix, je passe à l'écrit (AM01Flsf, 56).*

C'est alors le recours à l'écrit qui assure la convergence, maintient ou rétablit le lien avec les entendants, avec parfois une alternance français oralisé/graphié, avec une fonction d'insertion ou de rétablissement de la compréhension dans certaines interactions bilingues LSF / français :

*[J'utilise le français écrit] par exemple avec les administrations. (...) De temps en temps pour envoyer des lettres, il y a plein de situations, pour envoyer des fax bien sûr il faut écrire (AM02Flsf, 26, 30).*

*Mais [à mon premier travail, à 19 ans] c'était très dur au niveau de la communication, je me sentais vraiment exclue, ça je m'en rappelle, j'étais obligée d'oraliser ou alors on passait par l'écrit (AM01Flsf, 38).*

La jeune Sourde explique à l'enquêtrice que, jusqu'à une prise de conscience intervenue lors des stages de formation à l'enseignement de la LSF, le français ne signifiait rien pour elle. L'absence d'identification, de représentation de l'utilité, de motivation, et de recul métalinguistique en faisait plus un fardeau qu'un moyen de libérer l'expression et de la rapprocher du monde entendant :

*Le français c'était une matière comme l'histoire, la géographie, il y avait une matière qui s'appelait français, je faisais les devoirs qu'on me demandait (AM02Flsf, 56).*

D'ailleurs après un BEP de comptabilité, elle a "fait semblant" de chercher du travail en milieu entendant, et elle n'a pu rester que trois mois à son premier poste à la suite desquels elle s'est engagée dans la formation à la LSF.

On sent que la convergence vers la langue de l'Autre (non signeur) ne se fait pas toujours sans mal, et qu'elle n'est pas toujours couronnée de succès. A la manière dont est dit le monolinguisme des collègues entendants, on sent que cette femme sourde aimerait que les locuteurs du français se mettent à la LSF, ce qui les différencie des immigrés :

*Encore maintenant au travail (...) personne ne pratique la langue des signes, donc je passe par l'écrit, je parle un petit peu, j'écris si j'ai pas compris pour poser une question. Je ne peux pas m'exprimer vraiment, si je leur fais des signes bien sûr ils ne comprennent pas (AM01Flsf, 90).*

Nous aurons l'occasion de revenir sur les représentations du français chez les Sourds et notamment sur leur insécurité linguistique, après en avoir présenté quelques traits qui caractérisent les représentations des immigrés, de leurs descendants et des migrants temporaires.

#### \* Les immigrés et leurs descendants

Le premier constat relève presque de l'évidence : les témoins déclarent pour la plupart utiliser le français dans leurs relations sociales ou professionnelles en France :

*[Avec les copines du travail] on parle toujours français (CT01Fara, 148).*



Le français est donc avant tout perçu comme la langue d'insertion dans des réseaux sociaux distincts de ceux qui structurent les "communautés d'origine"<sup>1</sup>. Les pratiques ont donc convergé vers celles de la société "d'accueil", dans un but d'insertion, bien compréhensible, à la société française unilingue. L'extrait qui suit illustre clairement la conscience de cette nécessité pour cette adolescente immigrée du Maroc :

*[Le berbère] moi j'y tiens, mon père aussi il y tient, ma mère je sais pas, mais il faut essayer de posséder le plus le français (MR02Fber, 650, 652).*

La langue véhiculaire et officielle tend en outre à étendre son aire et ses situations d'usage puisqu'elle pénètre les foyers : certains immigrés ou leurs enfants mentionnent également l'utilisation du français en famille, le plus souvent en alternance avec la (ou les) langue(s) familiale(s). Il semble que ce soit particulièrement le cas dans les échanges entre collatéraux (frères et sœurs), et des enfants vers les parents :

*[Aux enfants je parle] en espagnol souvent eux ils me répondent en français (SG01Fhis, 108).*

*Mais bien sûr, [le français c'est] la langue de la maison, même la langue en dehors de la maison (VM01Fgre, 42).*

*Avec les enfants on parle français (MR01Hber, 410).*

*Nous tous les enfants on parle français avec eux [les parents] (MR02Fber, 502).*

*[Avec mon frère] on parlait français tout le temps (SG02Fhis, 47).*

Les dires de ces deux sous-groupes de témoins laissent entrevoir des pratiques mixtes. Les enfants sont de fait des médiateurs entre langue(s) du pays et français. Ce sont en effet eux qui "rapportent" de l'école les comportements langagiers jugés légitimes à la maison. Si l'on croise les discours des migrants et ceux de leurs descendants, les interactions domestiques semblent le lieu d'une répartition des tâches concernant la "politique linguistique familiale"<sup>2</sup> (inconsciente ou par défaut, en tous cas *in vivo*) que l'on pourrait décrire comme suit. Les parents, dépositaires de l'identité et de la langue d'origines transmettent "insensiblement" de réelles pratiques (linguistiques et culturelles), ou ne seraient-ce que des traits et des emblèmes (sans que cela ne fasse l'objet d'une problématisation, ce qui ne signifie pas qu'elle ne soit pas problématique)<sup>3</sup>, et les enfants instillent le français (ainsi que d'autres traits culturels) dans les pratiques familiales. Ce faisant, une identité plurielle se (re)construit, qui modifiera la structure identitaire de la famille. Ils ont la lourde tâche de s'insérer (la langue étant outil d'insertion), et d'assumer un "discours" identitaire.

Il est d'ailleurs significatif que les jeunes francophones nés de parents immigrés problématisent peu l'usage du français quand ils évoquent leurs propres pratiques, comme si son appropriation allait de soi, malgré les difficultés liées au système de la langue. Le fait que plusieurs d'entre eux considèrent le français comme "langue maternelle" irait également dans ce sens et ne manque pas, une fois encore, d'interroger cette notion de "langue maternelle", qui, si elle est opératoire en contexte monolingue, semble dépassée par la réalité (et donc réductrice) dès qu'un locuteur se trouve en situation de gérer des contacts/conflits entre des pratiques et des représentations — notamment en matière de statuts des langues en présence. Il semble que la "langue maternelle" fonctionne comme un *mythe unificateur*<sup>4</sup>, ciment "synthétique" indissociable de la clôture d'un espace, de la construction d'une nation une et indivisible. La "force" des promoteurs de la nation est d'avoir réussi à en instiller la conscience voire la révérence jusqu'à un niveau subjectif.

1. "Communauté d'origine" n'est certainement pas l'expression qui convient le mieux.

2. L'expression est empruntée à Christine Deprez

3. Cf. la partie B de ce chapitre.

4. A. Decosse : "Un mythe historique : la langue maternelle", *France pays multilingue*, Tome 2, Les langues en France un enjeu historique et social, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 29-37.

L'ordre dans lequel sont nommées les langues peut aussi témoigner de la structure d'une représentation, et ici, le français est peut-être pour les deux jeunes filles un moyen de résolution de tiraillements entre deux autres langues du répertoire (grec-anglais, berbère-arabe) :

*[enq : quelle est ta langue maternelle ?] français [enq : Pourquoi ?] Pourquoi pas ?/ parce que c'est avec le français que j'étais quand même le plus en contact dans tous les domaines (VM02Fgre, 48, 52).*

*Je peux pas dire que j'en préfère une : bon, mes langues c'est le français et le berbère (MR02Fber, 346).*

On peut encore noter que le jeune arabophone pratiquant le rap et animant des ateliers mentionne plusieurs variétés de français et thématise le conflit de normes entre français légitime scolaire dont l'acquisition résulte, à son sens, d'une coercition, et ce qu'il appelle "l'argot" des échanges entre pairs. Les ateliers qu'il anime à la MJC sont un lieu "d'entre-deux" où une médiation s'opère entre norme et contre-norme :

*Le français qu'il y a à l'école c'est le français soutenu et le français de la rue c'est l'argot/ (...) un professeur c'est autoritaire ça a de l'autorité (...) il va te discipliner à faire quelque chose, moi à la MJ là je les discipline pas, je les on va dire que on n'est pas à l'école et on n'est ni à la rue on va dire qu'on est entre les deux ça veut dire que ce que tu as appris à l'école c'est bien mais ce que tu as appris à la rue c'est aussi bien que l'école (CT02Hara, 107).*

Ce jeune rappeur n'est pas le seul à parler de contrainte et l'on constate que les immigrés comme les Sourds (dans une moindre mesure les scientifiques) mettent l'accent dans leurs discours sur le caractère obligatoire de l'appropriation du français soulignant à l'occasion le fait qu'il reste une langue "extérieure", non investie symboliquement, acquise/apprise par obligation et dont la maîtrise ne les satisfait pas pleinement :

*[enq : vous aviez envie de de parler français ici] ce n'était pas une envie, c'était une obligation (...) La langue que je préfère par la force des choses c'est le français parce que c'est la langue que j'utilise quotidiennement mais je ne vous cache pas que j'ai un faible pour la langue grecque parce que c'est vraiment une belle langue (VM01Fgre, 86, 106).*

*Le français, ça reste la langue du chantier, celle du patron, ça reste celle du chef (...) je comprends quand même obligé (MR01Hber, 160, 448).*

*Avant pour moi le français c'était inutile, il fallait qu'on apprenne le français d'accord mais finalement je m'en foutais (...) Après quand j'ai pu faire des formations j'ai compris l'utilité de tout ça [du français] (AM02Flsf, 22).*

Les discours des immigrés sur l'acquisition du français montrent en outre qu'elle a parfois été vécue comme une pression sociale, voire comme une souffrance, une sorte de "déportation de soi-même"<sup>1</sup>.

*Donc ça a été très dur pour moi le français d'ailleurs je pleurais souvent (SG01Fhis, 46).*

*Une langue, c'est une souffrance, pour moi c'est un peu ça, une nouvelle langue (MR02Fber)<sup>2</sup>.*

*C'ÉTAIT TERRIBLE, oui de gros PROBLÈMES parce que je savais lire, je comprenais et je n'arrivais pas à dire une phrase correcte. Mais enfin j'arrivais quand même j'arrivais quand même à me faire comprendre. JE COMPRENAIS mais c'est les gens, ils avaient des problèmes pour me comprendre, ce que je voulais dire (VM01Fgre, 84).*

Les scientifiques multilingues qui disent utiliser peu le français dans le cadre de leur activité professionnelle, "se débrouillent" mais aspirent à développer leurs compétences : ne peut-on voir derrière cette "débrouille" et la volonté projective de s'améliorer, les marques d'une certaine insécurité ? Il semble aussi que l'on puisse sentir dans les propos des chercheurs migrants temporaires des allusions que l'on pourrait paraphraser — en caricaturant à peine —

1. Bernabé et al. (1990) : *Eloge de la créolité*, Gallimard.

2. Nous devons préciser que cette jeune fille n'est pas née en France.

par un énoncé du type “on est obligé de parler français et il faut même qu’on s’améliore parce qu’il faut pas compter sur les Français pour parler d’autres langues”<sup>1</sup> :

*Avec la nouvelle propriétaire du logement où je réside, avec elle, je parle uniquement français car elle ne connaît aucune autre langue (ETSC2Hita, 36).*

Le rôle crucial des représentations et des attitudes dans l’impulsion et dans la motivation à apprendre une langue est bien mis en évidence par ces déclarations émanant de scientifiques respectivement hongrois et vénézuélien :

*D’abord j’aimais pas du tout le français et je me suis dit bon ben quand une fille parle ça va encore, mais quand un mec se met à parler en français c’est horrible, (...) un pédé quoi ! (...) J’ai perdu plusieurs semaines, voire des mois parce que je voulais PAS DU TOUT apprendre, je me suis dit c’est hors de question que j’apprenne, donc c’était en anglais, toutes les communications, avec tout le monde (RVSC2Hhon, 146, 150).*

*C’est pas facile [d’apprendre le français] c’est pas évident. C’est difficile parce que bon elle est très ... très près de l’espagnol, mais aussi très différente. Comme ça on croit qu’on peut parler mais pas bien (CDSC2Hhis, 70).*

Matthey et Py<sup>2</sup> pointaient le fait que les discours sur les efforts consentis pour l’apprentissage de la langue du pays d’accueil contrastaient avec “le tableau sans nuage que peignent souvent [les] mêmes informateurs”. Même si la contradiction n’est pas de même intensité, les sujets affirment pour la plupart “se débrouiller”, ce qui laisse entendre *a contrario* qu’ils ne sont pas tout à fait à l’aise. Cette représentation d’une contrainte et de la tension qui existe entre représentations des pratiques et représentations du “bien parler” n’est donc pas sans générer un sentiment d’insécurité linguistique que nous allons tenter de saisir.

#### b) Des traces d’insécurité dans les discours ?

L’appropriation du français a parfois été vécue, à des degrés divers, comme n’allant pas de soi et sa maîtrise en est souvent présentée comme parcellaire voire lacunaire. Parmi les différentes conceptions qui ont participé à l’élaboration de la notion d’insécurité linguistique (désormais IL), nous avons retenue celle, très synthétique, de tension entre la représentation de ses pratiques et les représentations des pratiques légitimes. Rappelons que ce sentiment d’IL ne saurait être considéré comme figé, mais qu’il doit être appréhendé comme une tension entre des représentations (des pratiques effectives vs des pratiques “désirables”, “souhaitables”, “correctes”) appelées à évoluer. C’est cette tension, ce déséquilibre, qui génère sentiments et attitudes “insécures”, se manifestant par diverses modalités et avec plus ou moins d’intensité soit par des marques verbales dans les discours spontanés (comme l’hypercorrection lexicale, syntaxique ou phonétique, mais aussi des stratégies de prévention ou de réparation des atteintes à la face du type “je ne suis peut-être pas qualifié pour parler de”) soit par un discours autonome (sur le mode du vœu “j’aimerais parler mieux” ou de la déploration “que je parle mal !”), mais aussi l’évitement (de formes langagières, de personnes et de situations, de thèmes, etc.). Les formes aiguës de l’insécurité linguistique constituent à n’en pas douter un obstacle à une insertion et à une vie sociale harmonieuses.

La nature de la situation d’interaction (asymétrique dans la plupart des entretiens) et des discours étudiés (discours épilinguistiques sollicités) dans cette partie ne permettent pas d’analyser des pratiques mais seulement des représentations et des évaluations de pratiques. Or,

- 
1. Il ne s’agit que d’une interprétation mais le trait socio-culturel “monolinguisme” semble même intégrer le portrait stéréotypique du “Français moyen” : nous en voulons pour début de preuve l’existence de blagues ethniques dans lesquelles un des traits définitoires “du Français” est son incorrigible monolinguisme.
  2. M. Matthey et B. Py : “Introduction”, in G. Lüdi et B. Py *et al.*, *Changement de langage et langage du changement*, *op. cit.*, p. 19.

si les sujets affirment tous “se débrouiller”, “parler” ou “comprendre” le français, les auto-évaluations auxquelles ils ne manquent pas de se livrer se font parfois auto-dévaluations. Celles-ci sont-elles dues à des lacunes communicativement et socialement préjudiciables aux locuteurs, ou plutôt, et nous penchons pour ce terme de l’alternative, au poids de la “langue idéale” et de ses agents jugés experts qui pèsent sur la légitimité des pratiques bi- multilingues ? Il faut encore semble-t-il distinguer entre groupes de sujets de profils différents. En tous cas, le regard des autres (locuteurs “natifs”, ou enfants “experts”) semble être au centre de la problématique de l’IL pour les immigrés.

*Il y a des mots qu'on n'arrive pas à dire comme il faut (...) Souvent quand on dit une chose, peut-être on va mal la dire et puis je sais pas on a l'impression qu'ils vont rigoler de nous surtout avec des enfants, déjà qu'ils avaient un petit peu de retard ils pensaient pas à rigoler de nous, mais bon c'est vrai c'est dur quand même (SG01Fhis, 76, 86).*

Il convient de souligner que la sécurité/insécurité culturelle et économique semble avoir aussi une influence sur la sécurité linguistique, en ce sens que les chercheurs migrants temporaires, dont on peut penser qu'ils ne sont pas beaucoup plus experts en français que la plupart des immigrés installés, ne disent pas ou peu leur insécurité, peut-être pour des questions de face.

Par ailleurs, la maîtrise du code légitime en vigueur sur le territoire français qu’ont, aux yeux des parents, les enfants est, semble-t-il, une source d’IL pour les parents immigrés (notamment leur accent dû au système phonologique ou prosodique de la langue source), ce qui n’empêche pas de l’utiliser pour la communication en français en famille.

*Les gens de ma génération qui sont venus de Grèce, quand on est en train de discuter en français, premièrement on le parle mal (...) Mais on a un foutu accent [en français] qui..., on peut pas faire quoi que ce soit (VM01Fgre, 94, 96).*

On note une attitude semblable dans les propos de cette personne sourde :

*Elles [mes filles] comprennent bien parce qu'elles ont une bonne base en langue des signes, une bonne base en français ; moi je me dis que j'ai raté ça, moi j'ai du mal de passer de la langue des signes au français et pour ça c'est très différent par rapport à mes filles (AM01Fsou, 54).*

Cette insécurité qui porte sur la pratique orale du français devient encore plus prégnante lorsque les sujets évoquent leurs pratiques scripturales, la complexité du système graphique du français n’y étant sans doute pas étrangère. On peut imaginer que le degré d’insécurité varie en fonction de la légitimité projetée sur le destinataire. Toutefois, il semble dans le cas des migrants que le défaut d’acculturation à l’écrit vaut autant pour la langue scolaire du pays d’origine que pour celle du pays d’installation. Les difficultés ne seraient donc pas à imputer au multilinguisme, mais bien à un parcours scolaire limité lui-même, dû aux origines modestes ou rurales des immigrés et peut-être également au fait que les sujets peuvent se faire aider pour certaines formalités écrites limitant ainsi les besoins (soit par leurs enfants soit par des structures associatives) :

*Mais c'est vrai que j'aimerais avoir un bon niveau de français écrit. Je vois que mes filles elles écrivent bien et je suis presque un peu jalouse (AM01Flsf, 64).*

*Il y a des mots qu'on n'arrive pas à dire comme il faut mais (...) j'ai jamais eu de complexe en le parlant, par contre pour l'écrire, ça m'énerve quoi, tu vois je vais me mettre à écrire un mot, je vais pas arriver à l'écrire je vais m'énerver c'est mon caractère (SG01Fhis, 76).*

A l’inverse, quand l’écrit, qui constitue une “fenêtre extra-communautaire” est incontournable, le sentiment d’insécurité linguistique s’actualise avec une acuité particulière dans les propos de cette jeune femme sourde et frise la détresse :

*Finalemment ce que j'écris en français ça ressemble à de la langue des signes. Et si je le montre, les gens vont dire : non ça c'est de la langue des signes. Non c'est du français, mais dans ma tête les choses viennent en langue des signes. C'est difficile, j'y arrive pas, j'y arrive pas. Ça c'est un problème (AM02Flsf, 34).*

*Je suis coincée parce que j'ai un français dégueulasse et comment on fait pour se comprendre, mais il faut bien rentrer en contact avec les administrations et là il faut bien passer par l'écrit là c'est vrai que c'est très utile (AM02Flsf, 28).*

Les scientifiques adoptent quant à eux des “postures”<sup>1</sup> ou des attitudes différentes malgré une certaine conscience de difficultés communicatives en français : en milieu professionnel ils passent à l'anglais. On devine le rôle que peut jouer la langue “hypercentrale” fonctionnant comme une sorte de “joker” :

*Quand même on se débrouille mais pas vraiment comme il faut (...) ça m'arrive très souvent que je ne peux pas me débrouiller bien en français (CDSC2Hhis, 72, 162).*

Bien que n'étant pas à l'abri des doutes sur leurs compétences, la disponibilité d'un capital linguistique varié, valorisé et moins investi affectivement rend peut-être l'insécurité linguistique moins nocive pour l'estime de soi, chez ces sujets.

## **II. Les langues d'appartenance dans les discours des immigrés et de leurs enfants**

Avant d'entrer dans la description et l'analyse proprement dite, il convient d'opérer une précision terminologique en revenant sur l'inadéquation manifeste de l'expression “langue d'origine” pour désigner les pratiques langagières en pays d'origine, pratiques à envisager en terme de répertoire verbal mixte et parfois diglossique. En effet, parler de “langue d'origine” — au singulier — équivaut à réduire la complexité des situations sociolinguistiques et souvent à entériner la domination de la langue officielle en pays d'origine. Il nous semble que les immigrés monolingues arrivés après guerre en France sont plutôt des cas exceptionnels (Portugais). La majorité des Africains (qu'ils proviennent du Maghreb ou d'Afrique Subsaharienne) est plurilingue, de même que les Italiens, et dans une proportion non négligeable les Espagnols ou encore les Asiatiques. On sait que ce déni du plurilinguisme, phénomène linguistico-culturel, n'a pas été sans conséquences fâcheuses, quand il s'est agi d'enseigner les “Langue Culture d'Origine”, notamment pour les enfants issus de l'immigration maghrébine.

Malgré la conscience relativement partagée de cette inadéquation, il semble que les velléités terminologiques des sociolinguistes et des didacticiens achoppent ici sur un écueil de taille. Que proposer alors : langue familiale, langue première, langue originelle ? Nous ne prétendons pas épuiser le débat, et à la suite de L. Dabène et J. Billiez<sup>2</sup>, nous retiendrons pour notre part l'expression “langue d'appartenance”, en ayant conscience qu'elle n'est pas totalement/toujours satisfaisante, notamment en raison des appartenances multiples, (re)constructions et déplacements des affiliations au cours du temps et des interactions et de certains brouillages d'ordre linguistique et/ou identitaires dont nous avons trouvé des exemples.

### *1) Les usages déclarés*

Les discours sur les langues d'appartenance font apparaître des représentations des usages et une répartition fonctionnelle assez conformes à ce qu'ont montré la plupart des études en la matière, à quelques exceptions près. Tous les sujets, quels que soient leur origine, leurs caractéristiques sociales ou le statut formel de “leur(s) langue(s)”, déclarent la/les utiliser. Ils

1. Dans le sens donné à ce terme dans la partie B de ce chapitre par A. Millet.

2. L. Dabène et J. Billiez : “Code-switching in the speech of adolescents born of immigrant parents”, in *Studies in Second Language Acquisition*, n° 8, Cambridge University Press, 1986, p. 309-325.

la/les cantonnent le plus souvent aux situations familiales ou communautaires, en faisant avant tout la langue de l'entre-soi — un “we code”:

*Actuellement (...) je parle toujours [encore] sicilien. Soit avec ma femme, mes enfants, les amis ... on parle sicilien (MM01Hsic, 21).*

*Je lui parle toujours en ma langue, quand je parle, je ne parle pas en français chez moi (MM01Hsic, 224).*

*Souvent espagnol à la maison et français à l'extérieur (SG02Fhis, 234).*

*[Ma fille], elle parle espagnol parce que à la maison on parle seulement l'espagnol (...). La langue de famille, la langue de tout, c'est l'espagnol (CDSCHhis, 228, 234).*

*Avec ma femme je parle berbère (MR01Hber, 312).*

Ainsi, c'est souvent l'idiome qu'utilisent les parents entre eux (langue du couple) ou pour s'adresser à leurs enfants, quand des conseils extérieurs ne s'y opposent pas, brandissant notamment le péril de l'échec scolaire et donc en partie du projet migratoire, qui, parmi bien d'autres finalités, peut comporter un souhait d'ascension socio-économique intergénérationnelle. Cette répartition explique les compétences bilingues essentiellement réceptrices de certains des sujets, et la volonté pour certains de les étendre à la production ou d'améliorer leurs compétences d'expression orale.

La langue d'appartenance jouant un rôle de lien symbolique avec le territoire et la communauté d'origine, elle sert, assez logiquement, à entretenir la relation avec la famille restée au pays sauf pour l'arabophone immigrée qui déclare que certaines communications avec sa famille en Algérie se font en français :

*Avec mes sœurs, avec mes frères, tout le temps on parle français (CT01Fara, 94),*

quand son fils déclare utiliser l'arabe pour les communications téléphoniques avec ses parents en Algérie. Ce jeune adulte arabophone affirme également de façon emblématique utiliser l'arabe au travail avec des collègues non arabophones, faisant de la mise en scène de sa langue une “proclamation volontariste”<sup>1</sup> de son identité :

*[Au boulot, j'utilise] français et arabe (...) C'est pas parce que je suis là-bas que je vais changer la langue de tu sais, je joue pas un jeu, j'ai plusieurs je vais pas je vais aller au boulot, je vais changer de facette je vais jouer, non je reste comme je suis (...) Même eux ils me répondent par [lebes lebes] je leur réponds [lebes] la boîte à vitesse (rires) (CT02Hara, 238, 232, 246).*

Pour ce sujet, la (les) langue(s) d'appartenance peut (peuvent) encore être insérée(s) dans les interactions interethniques au sein de groupes de pairs issus de l'immigration, alimentant ce que Nathalie Binisti<sup>2</sup> choisit de désigner par “parler identitaire interethnique” précisant ainsi ce que J. Billiez avait nommé “parler véhiculaire interethnique”<sup>3</sup> :

*Donc quand tu vas en bas [des HLM] tu es avec un collègue portugais tu es avec un collègue arabe tu as toutes les langues qui se mélangent et donc le français en fait, si tu veux, on en parle mais on utilise aussi nos / notre langue à nous (CT02Hara, 37).<sup>4</sup>*

Pour ce jeune adulte, comme pour la plupart des immigrés le “we code” est l'un des éléments culturels qui participe à/de la présentation de soi et par conséquent à la construction discursive de l'identité. C'est particulièrement le cas pour de nombreux jeunes de l'immigration maghrébine qui font un usage emblématique de leur(s) langue(s), ou d'éléments de leur(s) langue(s).

1. L'expression est empruntée à Agnès Millet (voir ici même, partie B de ce chapitre).

2. N. Binisti : “Marques identitaires du ‘parler interethnique’ de jeunes Marseillais”, *Actes du colloque international sur les villes plurilingues*, Libreville 25-29 septembre 2000, (à paraître).

3. J. Billiez : “Le ‘parler véhiculaire interethnique’ de groupes d'adolescents en milieu urbain”, in *Des villes et des langues*, Actes du colloque de Dakar, 1990, p. 117-126.

4. L'hésitation “nos/notre” justifie pleinement le qualificatif d'identitaire qui renvoie tout à la fois aux langues des parents et au “we-code”.

Outre l'usage que l'on peut observer dans les pratiques ordinaires, les déclarations sur les pratiques permettent également d'accéder aux représentations sociales dans leurs dimensions figurative et évaluative, qu'elles soient thématiques, ou qu'elles transparaissent au détour de "l'inscription des sujets dans leur discours"<sup>1</sup>. Ce sont ces deux dimensions des représentations sociales, souvent entremêlées, que nous parcourons en tentant d'y entrer par les "images" que donnent les locuteurs de leurs langues. Ces derniers, agents et patients d'un contact/conflit de langues, donnent à entendre une structuration hiérarchique et fonctionnelle des composantes du répertoire verbal qui contribue à définir des cadres sociaux, à orienter leurs actions, à se situer parmi les Autres et les Semblables : en un mot à construire tout un pan de leur monde ethno-socio-linguistique.

## 2) Les "images" des langues d'appartenance

Le déficit de légitimité sociale lié à l'usage de certaines langues doublement minorées en pays d'accueil est souvent compensé par l'attribution d'une forte valeur affective aux langues d'appartenance. Ainsi dans notre échantillon, et particulièrement pour les filles et fils d'immigrés, les langues d'appartenance sont l'objet de représentations "naturalisantes" qui en font des parties inaliénables des sujets. Allant plus loin que la fonctionnalisation, les langues sont alors présentées comme des jardins secrets partiellement enfouis sous la ou les langues d'acculturation. La profondeur et le jaillissement difficilement contrôlable servent à caractériser les langues d'appartenance :

*C'est naturel, c'est mes habitudes, c'est naturel, c'est pas que j'arrive pas à parler en français mais là le plus facile pour moi c'est le sicilien (MM01Fsic, 493).*

*Avec des parents sourds, c'est différent, on communique naturellement en langue des signes (AM02Flsf, 68).*

*[L'arabe dans les textes de rap] tu peux pas ne pas le mettre puisque c'est comme si on te privait des toilettes pour aller chier ou de ta langue pour parler (...) [la transmission de l'arabe] il n'y a pas, ça c'est, on va dire que c'est héréditaire (CT02Hara, 117, 189).*

*EN FAIT JE VAIS PAS LE VIVRE JE VAIS PAS LE VIVRE, c'est un vécu qui est dans moi voilà (...) tu es né AVEC voilà, c'est du sang arabe que j'ai (CT02Hara, 131, 137).*

*Ça sort du fond de moi (...) Quand il fallait gueuler c'est clair que ça sortait mieux en espagnol (...) Ça sort plus de là je crois, ça sort plus, je sais pas c'est plus profond, franchement j'en sais rien (SG02Fhis, 16, 120, 122).*

*Quand je veux dire des choses que je SENS je les dis en grec, je m'exprime mieux en grec. Je m'en sors mieux, c'est pas parce que c'est seulement ma langue maternelle mais c'est la langue grecque. J'extériorise mieux avec ma langue, avec la langue grecque tous mes sentiments (VM01Fgre, 106).*

On peut percevoir une cause à cette "image-croyance"<sup>2</sup> "naturalisante" une manifestation de "surinvestissement affectif" : les langues d'appartenance sont celles des émotions (colère, joie), des rêves (associé au subconscient), du corps (la métaphore des toilettes renvoyant à un besoin d'ordre primaire, instinctif est à ce titre parlante), de l'affection et des sentiments, de la plaisanterie, celle dont la transmission est assurée en famille, et certains des traits qui leurs sont attribués font appel au registre sensitif (chaleur, douceur, musicalité...). Ce phénomène a déjà été mis en évidence, notamment par J. Billiez<sup>3</sup>, et l'on trouve également dans notre corpus

1. F. Gardes-Madray et J. Brès : "Conflits de nomination en situation diglossique", in Vermès et Boutet, *France pays multilingue*, Tome 2, Pratiques des langues en France, Paris, l'Harmattan, 1987, p. 78-90.

2. J. Billiez : "Langue, dialecte, patois : des 'images-croyances' tridimensionnelles", in A.-M. Houdebine (dir.), *Imaginaire linguistique, Travaux de linguistique*, n° 7, Université d'Angers, 1996, p. 91-101.

3. *Ibidem*.



mention de notions appartenant aux champs sémantiques de la chaleur, de la douceur, de la gaieté ou de la fluidité, convoquées pour référer aux langues premières des parents,

*Forcément oui, [le sicilien] je le trouve très doux, très gai, très chaleureux, ça roule, voilà (...) c'est mon cocon (JB02Fsic, 102, 160) ;*

*Ça coule je sais pas c'est plus chaud et puis dès que j'entends parler espagnol je retrouve le sourire (SG02Fhis, 182) ;*

alors que la variété haute de la diglossie ou le français ne jouissent pas de tels attributs, loin s'en faut :

*L'italien non, pour moi c'est froid, ça passe pas non (JB02Fsic, 172).*

*Je sais pas j'ai l'impression qu'en français c'est moins fluide c'est moins ... je sais pas (SG02Fhis, 118).*

L'inscription dans le champ des sentiments qui fait de la langue d'appartenance "la langue du cœur", contribue *a contrario* à lui dénier des fonctions sociales valorisées (exclusion de l'école, des médias, des productions culturelles), et tend à objectiver la répartition fonctionnelle diglossique.

On le pressent dans les extraits précédents, la langue d'appartenance semble être pour les enfants d'immigrés l'objet d'un fort investissement affectif et identitaire, que l'on ne trouve pas de façon aussi marquée chez les immigrés eux-mêmes, excepté peut-être dans les discours évaluatifs de migrants qui manifestent un fort attachement à leur langue d'origine. On peut par exemple pointer l'attitude de deux sujets (installés en France de longue date) à l'égard des pratiques de certains migrants qui n'utilisent pas la langue première entre compatriotes installés en France. La première personne semble animée par une volonté de préserver un lien humain grâce à la langue du "pays", stigmatisant en quelque sorte un manque de loyauté à l'égard des origines, voire une dissimulation de celles-ci :

*A Fontaine on se rencontre entre Siciliens, ce que bien souvent je n'admets pas, c'est que par exemple si je lui parle sicilien et qu'il me répond en français... on est du même pays on parle sicilien (...) C'est peut-être que c'est, je sais pas, c'est plus facile, c'est plus facile de parler français, c'est une langue latine, c'est pas pareil que parler en allemand, ou anglais, c'est plus facile je pense parler français, vu qu'on est en France, ou peut-être qu'il y en a qui ont honte de parler le sicilien (MM01Hsic, 66) ;*

tandis que la deuxième se positionne comme activiste linguistique, militant pour la sauvegarde de la langue et de la culture grecques, ce qui l'amène à porter des jugements sur les pratiques des migrants aussi bien que de leurs descendants :

*C'est IMPARDONNABLE ça, les gens de ma génération qui sont venus de Grèce qu'on est en train de discuter en français premièrement on le parle mal, (...) moi je trouve que c'est déplacé (VM01Fgre, 94).*

*DES GRECS QUI SONT NES ICI, ils parlent grec (VM01Fgre, 102).*

Cette femme exhorte même l'enquêtrice, grecque également, à faire quelque chose, pour la sauvegarde du grec menacé :

*Mais de l'autre côté, me trouver avec des Grecs et parler en français ou mélanger tout, je ne sais pas mais ça je vais arriver. Je suis capable d'écrire même au Ministère/ d'Éducation Nationale en Grèce ou je vais taper à toutes les portes que je connais, vous pouvez faire une association pour la défense de la langue grecque parce que c'est dommage (VM01Fgre, 96).*

Cependant, au moment de mettre sa propre langue en scène, la survalorisation de la langue d'appartenance s'accompagne parfois de ratages tels qu'oublis, inversions d'ordre de nomination, hésitations ou lapsus dont on peut penser qu'ils révèlent l'intériorisation d'une dominance linguistique importée et transmise en même temps que la langue d'appartenance et activée par la situation d'entretien. Il semble, comme l'écrit Boyer<sup>1</sup>, que l'idéalisation comme le

1. Citant Ninyoles. H. Boyer : "Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques", in H. Boyer et J. Peytard (dir.), *Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques*, Langue Française, n° 85, Paris, Larousse, 1997, p. 103-124.



dénigrement des langues et des pratiques participent de l'identification au(x) groupe(s) dominant(s).

### 3) *Contradictions diglossiques et brouillages d'appartenances*

Pour étayer les tiraillements dont certains locuteurs sont victimes, nous nous appuyerons plus particulièrement sur les discours des locuteurs de dialectes d'Italie et des berbérophones, en privilégiant une entrée par sujet. C'est en effet pour ces locuteurs, et plus particulièrement les enfants, que les hésitations et les contradictions rendent le conflit diglossique le plus saillant.

#### a) La fille d'immigrés siciliens

On a montré à quel point la jeune fille [JB02Fsic] valorisait le sicilien de son village en lui attribuant diverses qualités d'ordre affectif. Elle déclare en outre qu'elle le connaît plus que l'italien (c'est la langue que parlent ses parents à la maison) en le qualifiant de "*petit patois*" différent de celui parlé dans les villages voisins. A elle seule, cette expression exprime toute l'ambivalence de sa relation à la langue d'appartenance. On peut voir dans cette désignation et dans la polysémie de "*petit*" à la fois un procédé de "défalcation"<sup>1</sup>, l'évaluatif "*petit*" servant ici à circonscrire l'aire d'usage et peut-être même à nier la valeur de langue, et un procédé d'attribution (ou de supplémentation) d'une valeur affective, venant compléter "*c'est mon cocon*". Au début de l'entretien, elle l'avait désigné au moyen du syntagme "*argot de la région*" dont on peut penser qu'il n'est pas très valorisant, "l'argot" dénotant un code sans autre légitimité que celle qu'il retire de sa fonction cryptique ou ludique.

Concernant sa représentation de l'italien, variété haute, l'exemple cité plus haut le dépeignait comme une langue "*froide [qui] ne passe pas*". Or, au cours de l'entretien, elle emploie aussi l'expression "*italien pur*" et avoue avoir un faible pour les chansons en italien, qui, tous comptes faits, n'est pas si désagréable que ça :

*Quand je travaille ou que, j'ai toujours une musique de fond italien quoi, parce que ça me met dans une ambiance, dans un esprit, comment dire, convivial, où je me sens bien et donc je fais des bons devoirs (...) Pour moi c'est relaxant (...) J'écoute pas toujours des chansons gaies, mais c'est la façon dont ils disent les choses, la façon dont c'est prononcé, c'est vraiment bien (JB02Fsic, 236, 238, 240).*

La jeune fille déclare pratiquer l'alternance codique jubilatoire ou ludique par l'insertion de mots "*italiens*" ; néanmoins, à la demande de l'enquêtrice, elle précise qu'il s'agit du sicilien :

*Je suis tenté toujours de mettre des mots italiens parce qu'il y a le mot italien qui me vient au lieu du mot français et puis parce que ça met un peu de gaieté (JB02Fsic, 210).*

*Avec mon frère des fois quand on se parle en italien, comme ça (...) [Enquêtrice : "quand vous dites italien là"] J'enfin en sicilien (JB02Fsic, 178, 180).*

Elle regrette de ne pas maîtriser suffisamment le sicilien, de ne "*pouvoir s'exprimer librement dans cette langue-là*" et affirme qu'elle serait prête à abandonner une langue, sans bien savoir laquelle, pour "*acquérir le sicilien*" :

*Je veux garder mon individualité avec ma culture que j'ai pu avoir et, française, italienne, et je serais prête je dirais à perdre l'italien, le français pardon, et à acquérir le sicilien, la langue je dirais, pas, la mentalité après c'est encore autre chose mais la langue oui ça me plairait bien (JB02Fsic, 280).*

Tout au long de l'entretien, on a l'impression qu'à chaque fois qu'elle veut dire "sicilien" elle ne peut s'empêcher de dire "italien". Les modalisations, les ruptures de construction, et autres

1. D. Jodelet (dir.) : *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989 ; J. Billiez : "Langue, dialecte, patois : des 'images-croyances' tridimensionnelles", *op. cit.*

lapsus et auto-corrrections montrent à quel point la confusion est présente, à tel point qu'on finit par s'interroger sur la langue à laquelle elle veut faire référence.

Qu'est-ce qui a pu, dans l'histoire sociale et affective de cette jeune fille provoquer un tel brouillage ? Il faudrait, pour répondre à cette question connaître mieux son passé. Toutefois, dans une perspective interprétative, on peut envisager plusieurs hypothèses, plutôt complémentaires que concurrentes.

La première que l'on peut formuler est que la représentation de la mentalité sicilienne archaïque qu'elle s'est forgée lors de vacances en Sicile et au contact de ses parents et de leurs amis immigrés, est associée à la langue sicilienne, dont elle rigole avec sa cousine quand elle est utilisée par son oncle et sa mère :

*Je connais surtout la mentalité de ma tante et tout ça, donc ils sont assez reculés quoi, la mentalité des jeunes de maintenant c'est comme ici quoi, ça va (JB02Fsic; 282).*

En revanche, elle "aime bien" la mentalité des jeunes Siciliens dont on peut imaginer qu'ils parlent aujourd'hui moins sicilien, ou du moins pas le sicilien que ses parents lui ont transmis. C'est ce qu'indique le couple d'immigrés siciliens, qui pointent le décalage et invoquent la double attribution qu'engendre l'usage de "leur" sicilien : il est jugé rural et désuet (voir infra). Pour comprendre l'ambivalence des propos de cette jeune fille, il est nécessaire, comme le préconise Christine Deprez<sup>1</sup>, de prendre en considération les relations que le sujet bilingue entretient avec le pays d'origine, et particulièrement avec les personnes de sa génération qu'il fréquente et/ou auxquels ils peut s'identifier.

La seconde piste interprétative nous mène à l'école française où on a déconseillé à ses parents de parler sicilien à leurs enfants, ce qu'elle évoque avec amertume et fatalisme. On imagine que cela a pu donner lieu à des auto-injonctions conscientes ou non, du type "je ne dois pas parler sicilien, sinon je ne réussirai rien de bon" :

*Je me sens plus bilingue c'est sûr en anglais parce que j'ai plus de pratique et de théorie qu'en sicilien et c'est vrai que j'aurais aimé moi que mes parents continuent à parler sicilien pour que je puisse aussi parler le sicilien correctement, mais bon à l'époque les profs pensaient que ça pouvait nous [empêcher d'apprendre le français](...) Je ne suis pas trop d'accord là-dessus, mais bon, c'est surtout quand je vois qu'ils apprennent l'anglais maintenant ça me, et c'est vrai je trouve ça dommage (JB02Fsic, 116, 118).*

Ces deux hypothèses combinées pourraient aussi expliquer qu'elle se sente plus bilingue en anglais qu'en sicilien : il s'agit évidemment d'une langue au statut autrement valorisé qui a fait l'objet d'un apprentissage scolaire et formel. Notons au passage qu'à l'opposé de ses frères et sœurs, elle a choisi de ne pas prendre italien comme deuxième langue scolaire au motif qu'elle le côtoie tous les jours...

La dernière hypothèse susceptible d'expliquer cette relation sur le mode du "je t'aime moi non plus" est le regard amalgamant que les Français monolingues portent sur les sujets, dont la catégorisation requerrait des classes plus fines que celles très englobantes qui réduisent l'identité des individus à leur Etat Nation et à sa langue officielle. Se cherchant une appartenance reconnue, le sujet serait ainsi enclin à endosser l'identité (italienne) que la majorité lui prête, mais en en désirant une autre, contradictoire, la poussant à revendiquer l'appartenance à une minorité inexistante dans le système de représentations sociales de la majorité. Ces représentations sociales nous semblent contribuer au phagocytage des cultures minorées : combien de Français savent par exemple qu'une partie importante de la population originaire du Maghreb ("les Arabes") est berbérophone ?

1. Christine Deprez : *Les enfants bilingues : langues et familles*, Didier, 1994.

## b) Un couple d'immigrés siciliens

On trouve dans un entretien mené auprès d'un couple de Siciliens, installé de longue date en périphérie grenobloise, d'autres traces d'un conflit diglossique : nous l'aborderons en suivant, autant que faire se peut, le fil du récit autobiographique.

Au plan méthodologique, cette modalité de recueil des discours qui rompt la dyade enquêteur/enquêté semble intéressante puisqu'elle organise une interaction entre deux informateurs, et une négociation/construction *in vivo* du contenu discursif. L'échange qui suit fournit un exemple de cette négociation interactive entre enquêtés ; l'enquêtrice reste en retrait, se contentant de lancer ou relancer le thème (les langues dans l'enfance) et de produire des phatiques marquant l'attention et l'intérêt à l'égard de ce qui est en train de se construire :

*J'ai vécu en Sicile jusqu'à l'âge de 10 ans, mais je me rappelle pas tellement d'avoir parlé vraiment l'italien, malgré qu'on me dise qu'à l'école on parlait italien, mais je me rappelle très bien de parler sicilien (MM01Hsic, 21).*

*[Enquêt.: à l'école, à l'époque, les maîtres, les maîtresses... insistaient pour que vous parliez italien ? est-ce que vous avez vraiment ... vous n'avez pas ce souvenir-là ? qu'il y avait ... (22)].*

*On parlait à l'école en italien (MM01Fsic, 25).*

*Mais je me rappelle pas... (MM01Hsic, 26).*

*Mais pas en italien... d'une autre manière quoi. (MM01Fsic, 27).*

*Italiano sicilianizzato si dice (MM01Hsic, 28).*

L'omission qui porte généralement sur la langue perçue comme "illégitime"<sup>1</sup>, porte ici paradoxalement sur la langue officielle, ce qui incite à penser que c'est plutôt ici l'expérience de mise en présence d'une altérité dominatrice qui est devenue floue. Cette difficulté à dire la domination peut être comprise comme une auto-protection, une évacuation de la perturbation identitaire vécue dans l'enfance.

Les époux se souviennent ensuite que l'italien parlé par des parents (émigrés à Turin) en visite en Sicile, leur paraissait "sophistiqué", avant de comparer leur situation à celle des Siciliens en France qui ont honte de parler le sicilien et qui répondent soit en français soit en mélangeant le sicilien et l'italien (voir supra, MM01Hsic (66)). Cela semble dépasser le mari, qui, cherchant à comprendre, tend à rationaliser/objectiver ce comportement qu'il juge déloyal en émettant plusieurs causes possibles : le sentiment de honte que peuvent éprouver ses congénères (qu'il ne s'attribue pas à lui-même), une hypothétique prééminence esthétique de l'italien et, donnée qu'il veut plus objective, la proximité linguistique entre sicilien et français.

*Je me rappelle la famille qui venait de Turin, ils habitaient Turin, ils avaient émigré là-bas, quand moi j'avais 10 ans, j'étais encore en Sicile..., ils venaient et parlaient vraiment italien, pour nous c'était... (MM01Hsic, 53).*

*Sophistiqué (MM01Fsic, 54).*

Revenant ensuite sur la situation sociolinguistique au pays, le mari tente encore d'interpréter la montée en puissance de l'italien qui d'après lui tend à remplacer le sicilien qu'il juge donc déclinant :

*Mais maintenant je pense que tout le monde parle italien. Quand moi je vais en Sicile, il y en a beaucoup qui parlent italien, et le sicilien il y en a pas tellement (MM01Hsic, 71).*

Ce changement linguistique auquel ils sont confrontés lors de leurs voyages en Sicile justifie les efforts personnels consentis pour "cultiver" l'italien :

*C'est toujours un plus de parler italien, pour pas qu'après ils disent : "c'est des paysans... ils parlent toujours..." (MM01Hsic, 176).*

1. J. Billiez : "Langue, dialecte, patois : des 'images-croyances' tridimensionnelles", *op. cit.*

*Dès qu'ils nous entendent parler comme on parle nous en italien ils nous disent que c'est qu'on est des Siciliens (MMOIFsic, 177).*

*Ça c'est partout ça. Il y a des mots, il y a des mots que maintenant eux, ils n'ont pas l'habitude de prononcer en Sicile, ils nous entendent, nous et ils nous disent "mais vous parlez encore comme 40 ans en arrière" (MMOIHsic, 178).*

Il apparaît donc au cours de cet échange que c'est, entre autres facteurs, l'évolution de la situation sociolinguistique à Somatino en Sicile, qui a influencé, via les représentations et les attitudes, les pratiques d'un migrant qui ne se souvenait pas d'avoir appris et parlé l'italien à l'école. L'enquêtrice, elle-même italienne, note d'ailleurs dans son usage de l'italien une grande "surveillance" métalinguistique.

C'est l'évocation du départ qui marque la rupture avec un avant et un ailleurs mythifiés, le temps où en Sicile on parlait sicilien sans avoir à se poser de question de légitimité. C'est ce qu'ont constaté F. Gardès-Madray et J. Brès : "[la] représentation spectaculaire prend, dans le fonctionnement diglossique, une forme stéréotypée (...) : la mise à distance spatiale et/ou temporelle de la langue B [langue basse de la relation diglossique]. L'éloignement permet au locuteur de dessiner un âge d'or de la langue B où rien ne laissait prévoir la décadence que l'on constate dans le moment de la parole analysée."<sup>1</sup>

### c) Un physicien italien

Un autre Italien, chercheur, dont la langue première est le *bisiacco* (dialecte du Frioul) manifeste clairement sa double appartenance (régionale et nationale) en estimant que l'italien est devenu sa deuxième langue maternelle. Le sujet semble réaliser cette double allégeance sans renier la valeur de lien identitaire et d'attachement à la terre d'origine que constitue le dialecte :

*Je considère ce dialecte [le dialecte bisiacco] comme ma langue maternelle, parce que je le parlais avec mes parents (ETSC2Hita, 18).*

*Je considère l'italien comme ma langue maternelle, alors que ce n'était pas le cas quand j'étais enfant, puisque je la considérais comme une langue scolaire, ou une langue parlée avec mes amis (...) Parmi ces langues je ne sais pas te dire laquelle je préfère, mais bon, disons que je préfère l'italien (ETSC2Hita, 180).*

*A mon avis, le dialecte permet de t'enraciner dans un lieu, il te fait sentir à la maison quand tu t'y trouves, alors qu'avec l'italien, il est plus difficile de se sentir à la maison, il est plus difficile de se sentir chez soi (ETSC2Hita, 194).*

Ces deux "identités linguistiques" sont activées dans le discours à deux moments distincts, mais, invité à dire sa préférence, le locuteur hésite et finit par pencher pour l'italien ce qu'il explique de la façon suivante :

*C'est bien parce que j'arrive à comprendre un certain nombre de cultures différentes de la mienne — subcultures ou traditionnalismes les plus divers — mais je n'arrive pas à m'exprimer vraiment bien dans aucune de ces langues, hormis l'italien (ETSC2Hita, 186).*

Peut-être ce choix se justifie-t-il aussi parce que, à l'étranger (en l'occurrence à Grenoble), et qui plus est, face à une enquêtrice italienne — même issue de la même région —, il est Italien avant d'être Frioulan. Qu'aurait-il répondu à la même sollicitation si elle lui avait été faite à Gorizia, sa ville natale ?<sup>2</sup>

1. F. Gardès-Madray et J. Brès : "Conflits de nomination en situation diglossique", *op. cit.*, p. 80.

2. Notons encore à propos de ce physicien qu'il s'attribue une capacité de *mimétisme prosodique* (il prend très facilement les accents et intonations d'autres dialectes) faculté qui lui a valu l'attribution par ses amis du surnom de "putain linguistique".

#### d) Une jeune fille berbérophone

Le dernier cas que nous détaillerons pour illustrer le déplacement de la diglossie en pays d'accueil est celui d'une jeune berbérophone arrivée en France avec ses parents à l'âge de 11 ans. Elle n'a pas de doute sur le fait que le berbère est sa langue,

*Ma première langue c'est le berbère (MR02Fber, 4),*

mais son enfance a été marquée par la diglossie berbère/arabe en vigueur au Maroc, et sa scolarisation en arabe classique l'a confrontée à une altérité dominatrice qui a engendré chez elle une attitude négative envers les deux langues. Au cours de l'entretien, elle exprime (au présent puis au passé) le sentiment "d'auto-odi" (haine de soi)<sup>1</sup> qui était le sien,

*Tu as un mépris envers toi-même (...) Tu dis à quelqu'un "je parle berbère", et surtout chez les petits, dans l'enfance, c'est comme si tu lui dévoilais "je suis à l'état animal pour toi", c'est un peu exagéré mais c'est un peu ça (...) C'est un dégoût, pour moi c'était un dégoût (MR02Fber, 58, 60, 66),*

et verbalise une attitude de distanciation voire disqualification de l'arabe classique symbole de domination, et source de la haine de soi qu'elle a pu éprouver :

*[L'arabe] pour nous, c'était pas la vraie langue, c'était la langue que l'école a imposée (...) c'est comme pour ici l'anglais au lycée, c'est un peu ça, c'est parce que le prof nous oblige à parler (MR02Fber, 94, 98).*

*Je l'utilise [l'arabe], c'est vrai que je l'utilise quoi, mais il y a un moment je le détestais, pour moi, c'était l'ennemi ... quoi c'était pas l'ennemi, c'est des mots que j'emploie, durs (MR02Fber, 166, 170).*

Après des propos dans lesquels l'arabe est qualifié de "langue ennemie", on sent émerger à la fin de cette intervention un effort de pacification de sa relation à cette langue. En effet, bien que la situation sociolinguistique du Maroc continue d'influencer ses représentations de l'arabe, l'expérience migratoire et l'installation en France les ont fait considérablement évoluer. Elle affiche à plusieurs reprises un rejet ostentatoire de l'arabe maghrébin qui l'amène à "switcher" avec le français,

*[Avec des Algériens ou des Tunisiens], je parle français. Je préfère parler français qu'arabe. [Si on me parle arabe], je comprends mais je réponds en français (MR02Fber, 180, 184, 190) ;*

mais attribue des valeurs esthétiques et culturelles à l'arabe littéraire ou égyptien :

*C'est vrai que la langue arabe je reconnais qu'elle est belle pour les poésies (MR02Fber, 382).*

*Si quelqu'un lit et qu'il s'applique pour lire l'arabe littéraire c'est très beau (MR02Fber, 400).*

*C'est très beau la langue égyptienne, elle est très belle parce que la langue égyptienne est la plus proche de l'arabe littéraire, c'est poétique, ça chante (MR02Fber, 406).*

Ces éloges manifestent un changement d'attitude et une revalorisation symbolique de l'arabe littéraire qui seront peut-être suivis d'une mise en conformité des comportements. C'est en tous cas le souhait qu'elle formule :

*Le fait que j'ai vécu ça [le dégoût de l'arabe] ça m'empêche pas de l'apprécier, et tu sais, un de mes buts, c'est de pouvoir un jour retourner vers cette langue (...) je peux pas me dire j'ignore l'arabe (MR02Fber, 408, 414).*

L'identification aux valeurs et emblèmes de groupes de pairs au sein desquels des éléments d'arabe maghrébin s'intègrent au français et endossent une fonction emblématique ainsi que la découverte d'un attachement à une culture arabe semblent amener la jeune fille à passer d'une relation diglossique conflictuelle à une gestion de "contact pacifié" des langues de son répertoire multilingue.

1. Nous empruntons ici la terminologie développée par les sociolinguistes catalans (notamment LL. V. Aracil) dans le cadre de la théorie du "conflit linguistique".

### e) Deux personnes sourdes

Le français oral étant souvent pour les Sourds synonyme de stigmatisme et d'exclusion (barrière physiologique, représentation d'une voix désagréable pour les entendants, représentation d'une intercompréhension limitée), la LSF est perçue comme langue d'appartenance et d'intégration à la communauté Sourde.

Pour la plus âgée des deux Sourdes la scolarisation oraliste vécue comme une imposition a donné lieu à une pratique dissimulée ou différée de la LSF (dans la cour ou à l'extérieur de l'école, ce qui n'est pas sans rappeler les déclarations de la jeune berbérophone sur sa scolarisation en arabe) et même à la création d'un véritable "familiolecte" entre sœurs sourdes :

*Bien sûr, on a continué à l'utiliser, dans la cour, dès qu'on était à l'extérieur où à la maison avec mes sœurs on communiquait en langue des signes (AM01F1sf, 24).*

La plus jeune avoue qu'elle n'a considéré la LSF comme une langue qu'après l'avoir étudiée pour l'enseigner, et que c'est une fois cette reconnaissance acquise et un "processus d'identification/identisation"<sup>1</sup> réalisé, que la pratique du français écrit a pris du sens :

*C'est là [après mes études] aussi que j'ai découvert que la langue des signes était aussi une langue, mais ça je l'ai découvert finalement très tard et que la langue des signes on pouvait faire un pont avec le français, mais j'ai découvert ça très tard finalement (AM02F1sf, 22).*

Il ressort de cette étude des représentations des pratiques et des langues que le besoin de s'affirmer comme membre d'un/de groupe(s) (et comme existant en tant que sujet à l'intérieur du/des groupe(s)), conjugué aux besoins communicatifs et de légitimité sociale, au plaisir éprouvé à utiliser plusieurs langues et, dans certains cas, à l'intériorisation d'une maîtrise parcellaire de la langue semblent favoriser l'émergence de parlars bi-multilingues qui font l'objet de parties importantes des discours.

### III. Parlars bi-multilingues : traces de contacts, traces de conflits ?

S'il est exclu pour la plupart des sujets d'utiliser leur(s) langue(s) dans de nombreuses situations, les parlars bilingues (multilingues pour plusieurs des sujets) qui consistent à mobiliser des ressources linguistiques d'au moins deux codes dans une interaction, apparaissent comme une stratégie de résolution du dilemme convergence/divergence. Ils sont également utilisés dans des situations où l'interaction pourrait vraisemblablement se dérouler dans la langue d'appartenance :

*... Dans ma famille, c'est-à-dire dans celle de mes parents, le grec je l'utilise de temps en temps sinon on a recours à un vocabulaire maison, c'est-à-dire où tu as un mélange de grec, de français, à la limite c'est carrément une autre langue, on peut le dire (VM02Fgre, 68).*

Pour certains sujets, c'est sous ces formes hybrides que se manifeste essentiellement le bi-plurilinguisme. Selon Marinette Matthey et Jean-François de Pietro, "les caractéristiques des lectes de contact qui apparaissent dans les discours des migrants (...) ne représentent ni une menace pour l'identité des locuteurs, ni un abâtardissement des langues en présence : ils constituent une trace linguistique des rencontres entre locuteurs utilisant des langues différentes et ils sont la manifestation — plus ou moins revendiquée, plus ou moins assumée, mais normale — d'une identité plurielle de la personne, voire de la communauté"<sup>2</sup>. En effet, qu'ils les appellent "mélange", "français croisé" ou "vocabulaire maison" les enquêtés font du code

1. P. Tap : *La société pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, Dunod, 1988.

2. M. Matthey et J.-F. de Pietro : "La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ?", in *Plurilinguisme : contact ou conflit de langues ?*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 168.

*switching* et du *code mixing* des potentialités qu'ils disent souvent exploiter dans la gestion de leur répertoire bi/multilingue. C'est à ce domaine que nous allons maintenant nous intéresser en décelant les représentations de ces pratiques multicodeuses.

### 1) Des parlars polyfonctionnels

La première observation, très générale, concerne la diversité linguistique structurant les répertoires verbaux résultant de biographies socio-historiques toutes différentes. Des éléments issus de plus de deux langues sont souvent constitutifs des usages que nous nommons donc, pour certains locuteurs, "parlars multilingues". C'est particulièrement le cas pour les enfants d'immigrés, dans les représentations desquels la ou les langue(s) apprise(s) à l'école (le plus souvent anglais et/ou espagnol) alimentent parfois les échanges aux côtés des langues d'appartenance et du français :

*On était ensemble dans ma chambre et puis on faisait les abrutis et donc on se disait des expressions comme ça, mais juste des expressions, ou on essayait de se parler à moitié français, moitié italien, moitié anglais, comme ça, donc pour rigoler (JB02Fsic, 200).*

*Je parle français et berbère les deux, mais par exemple [un ami] lui il parle berbère, français, arabe, anglais, et il commence l'espagnol, il a quand même pas mal de bagage, mais on fait un de ces mélanges (MR02Fber, 362).*

C'est encore le cas pour les travailleurs migrants, temporaires ou installés, qui sont amenés à utiliser ne serait-ce qu'en réception, d'autres langues que la leur propre et notamment d'autres langues de l'immigration :

*[Sur les chantiers] j'entends parler une soixantaine de langues, on y parlait le français croisé (...) et je parle avec des Italiens je parle un peu d'italien, je parle un petit peu en français (MR01Hber, 440-448).*

*Je travaille avec les gosses de la crèche, quand il y a une famille qui a un problème avec la langue française on est là, j'utilise l'arabe (CT01Fara, 128, 130, 132).*

Si ces parlars bi/multilingues concernent généralement la langue d'appartenance et le français, les alternances ou les mélanges s'opèrent également entre deux langues (ou plus) du pays d'origine (dialectes d'Italie et italien, arabe et berbère), ou entre deux langues étrangères :

*On me parle arabe, je parle arabe, on me parle berbère, je parle berbère (MR01Hber, 126).*

*J'ai des amis qui parlent sicilien (...) ils arrivent à mélanger les deux, italien et sicilien... c'est vrai que maintenant, comme je vous ai dit tout à l'heure, il y en a qui hésitent un peu à parler le sicilien (MM01Hsic, 90).*

*Il m'arrive souvent, surtout ces dernières années, de confondre l'allemand avec l'anglais donc je commence la phrase en allemand et je la termine en anglais (...) J'aime m'amuser avec les langues, entre amis on aimait s'amuser en mélangeant le dialecte avec l'italien, le dialecte de Vénétie, de Rome... (ETSCHita, 50, 74).*

*[Avec mon ami norvégien] on mélange : c'est le norvégien pour les choses simples et l'anglais quand ça devient plus compliqué (RVSCHhon, 106).*

*[Dans le travail sur le terrain] parfois, il y a un Italien, là on parle avec lui ... bon, espagnol, italien (...), à la fin, les choses commencent à faire compliqué, qu'on arrive pas à se comprendre, on change en français peut-être, mais, normalement, en anglais (CDSCHhis, 176-178).*

La mise en contact et l'interpénétration peuvent encore concerner deux variétés du français, ("de l'école" vs "parler identitaire interethnique") et servir de matériel à la création de textes de rap :

*Ensuite moi ce que je fais ici c'est que on va mélanger le tout [français et argot] et on va essayer d'en faire quelque chose (CT02Hara, 111),*

ou le français et la langue des signes française :

*Avec ma mère c'était un mélange en fait, c'était la langue des signes et j'oralisais en même temps (...) on va dire que c'était un peu comme du français signé (AM01Flsf, 72).*



On le voit dans ces quelques extraits, le changement de langue d'une intervention à une autre, le passage d'une langue à l'autre au cours d'une même intervention, ou le mélange de deux ou plusieurs langues obéissent à des contraintes contextuelles et interactionnelles dont les locuteurs bi/multilingues semblent avoir partiellement conscience. Dans leurs représentations, ces "marques transcodiques"<sup>1</sup> sont le plus souvent précisément contextualisées (lieu, moment, interlocuteur), et font explicitement l'objet d'une fonctionnalisation. Dans les discours recueillis, les fonctions communicative, médiatrice, compensatoire (facilitation de l'accès lexical), référentielle, jubilatoire, ludique, cryptique, emblématique ou encore "signalétique" (en ce sens que l'alternance codique peut signaler le caractère potentiellement bilingue d'une interaction) sont les plus représentées (voir chapitre 3).

Devant un tel échantillon de fonctions on ne peut douter de l'utilité de ces parlars multilingues pour les locuteurs. Cependant, l'utilité d'un lien symbolique ne fait pas seule son "prix" sur le marché linguistique : son image, ses représentations ou le désir qu'il suscite jouent également sur sa valeur — phénomène qui entraîne de nombreuses contradictions chez les sujets en prise à un objet décidément complexe.

## 2) Des pratiques décrites comme plus ou moins volontaires

Dans les déclarations des informateurs, on peut relever des attitudes différentes à l'égard des parlars multilingues notamment grâce à leur traitement discursif. On peut y voir une spectacularisation d'un rapport à des langues idéalisées ("pureté" vs "abâtardissement", "beauté" vs "laideur", "correction" vs "in correction"...), ou des rapports entre langues (prestige et légitimité). Ainsi, le fait de désigner le lecte de contact par "mélange", l'oppose à la pureté des langues sources employée seules.

A titre d'exemple, l'emploi par la jeune fille d'origine grecque de syntagmes tels que "*ce fameux langage*", "*langue maison*", d'énoncés évaluatifs du type : "*avec A. c'est encore pire/ je crois que c'est encore pire/ parce qu'on mélange les deux*" (VM02Fgre, 74) ou de justifications vis-à-vis de l'enquêtrice "*nous on se comprend*" font peser un soupçon d'illégitimité sur les "marques transcodiques", soupçon renforcé par les rires et les hésitations, comme dans cet extrait :

*... Donc c'est vraiment la langue maison, il y a un mot sur deux qui est grec mais francisé ou l'inverse, on essaie de faire un mélange, nous on se comprend (VM02Fgre, 70)?*

La limitation à des usages ludiques<sup>2</sup> ("*c'est rigolo, on s'amuse comme ça des fois*") montre que pour cette jeune femme, le mélange n'est pas une pratique comme les autres. Elle est d'ailleurs étonnée d'apprendre que l'enquêtrice ("Grecque-Grecque", de surcroît linguiste et enseignante de grec) utilise aussi cette possibilité expressive. Si l'on s'en tient aux informations dont on dispose en recoupant son entretien et celui de sa mère, on peut se risquer à avancer plusieurs causes qui ont pu engendrer cette représentation ambiguë de son parler bilingue. Sa mère, qui a une haute considération du grec et de la culture hellénique, a apparemment projeté sur elle son insécurité culturelle et sa peur de la perte de la langue grecque, et cette pression a généré chez la fille d'abord un rejet de la langue (abandon des cours de grec) puis une insécurité linguistique en grec avec des locuteurs experts ce qui a pu l'amener à déconsidérer son usage du grec :

1. G. Lüdi et B. Py : *Etre bilingue*, Peter Lang, 1986.

2. Les alternances et les mélanges de langues sont très souvent évoqués sur le mode de la plaisanterie et leur utilisation cantonnée à des propos futiles, drôles : une sorte de langage pour rire en somme derrière lequel on sent poindre l'emblématisation d'éléments de la (des) langue(s) d'appartenance(s) et les fantasmes de pureté et d'intégrité de la langue transmis par l'école ou les parents.



*Bon quand je suis avec des gens qui connaissent le grec je le dis franchement si c'est avec des Grecs j'évite de parler grec (...) Non non j'évite comme je me sens, honnêtement c'est très bien mais comme je me sens pas à la hauteur, j'ai peur donc je le fais pas (VM02Fgre, 96, 100).*

Pour elle, l'usage du grec "pur" est réservé aux échanges avec sa mère (dont ils font la joie !) dans un but résolument cryptique (l'évaluatif "pur" étant modalisé et mis en doute par "si je peux dire") :

*Sinon après quand on passe dans au grec pur si je peux dire à 100%, c'est que généralement on veut pas que quelqu'un comprenne mais sinon c'est vrai que quand on discute comme ça entre nous c'est un mélange des deux (VM02Fgre, 72).*

La représentation "fautive" du mélange ou des alternances codiques involontaires pour cette adulte immigrée entache les deux codes :

*Souvent quand on parle des mots parce qu'après on parle bien ni le français ni l'espagnol ; on arrive à faire des fautes en espagnol parce que des fois je parle à mes sœurs je vais leur parler en espagnol et il va arriver des mots qui sortent en français sans vouloir (SG01Fhis, 102).*

La jeune fille hispanophone qui accepte l'échange mixte espagnol-portugais déclare ne pas mélanger français et espagnol, mais les alterner : c'est ici à l'émergence du respect de l'intégrité des codes à laquelle on assiste et dont on peut penser qu'il a à voir avec la représentation de "langue idéale" ou du moins "entière", en dépit des usages "croisés" :

*Les deux ça sort, je peux aussi bien parler au début du repas en français comme je peux le finir en espagnol/ ça vient n'importe quand je peux mélanger les deux puis euh et je mélangerai pas les deux langues (SG02Fhis, 174).*

Il ressort une différence dans l'attitude à l'égard des marques transcodiques : on a l'impression (qui pourrait donner lieu à la constitution d'une hypothèse de travail) que l'alternance codique est perçue moins négativement que le mélange de langues, peut-être du fait qu'elle est (ou donne l'impression d'être) mieux contrôlée, et qu'elle ne viole pas l'unité du mot<sup>1</sup>. Il semble que ce soient les critères de fonctionnalité et d'intentionnalité qui déterminent le degré auquel, chez les sujets interrogés, la pratique bi-multilingue est assumée ou revendiquée.

La mention des marques transcodiques et l'orientation de leurs "traitements" participent à la présentation de soi, et parfois à la comparaison de soi et d'autrui, faisant alors fonction de stratégie. L'évocation d'un mélange au niveau syntaxique sert à une jeune Sourde à nier ou dévaloriser sa propre compétence en français écrit, ce qui contribue à jeter un doute sur sa qualité de bilingue qu'elle ne s'accorde qu'après hésitation et dénégation :

*Mais bon par contre moi c'est vrai que je ne suis pas forte en français, le français écrit, ce que je fais en fait c'est que je suis la structure grammaticale de la langue des signes, c'est comme si je faisais de la traduction et finalement ce que j'écris en français ça ressemble à de la langue des signes (AM02Flsf, 34).*

La jeune hispano-francophone trouve quant à elle "bizarre" que son frère passe au français quand elle initie une intervention en espagnol. Il semble que le choix de se mettre en scène avec son frère manifeste une catégorisation différenciée des deux personnes, qui trouve son accomplissement lorsque la jeune fille avoue que son frère ne semble pas transmettre l'espagnol à sa fille, et qu'elle le ferait bien à sa place :

*Pourquoi j'en sais rien mais par exemple si à table on parlait, moi ça m'arrivait de parler espagnol ben lui il continuait en français lui il était... (...) Il a eu une fille, c'est un bébé encore mais je ne l'ai jamais entendu lui parler en espagnol (SG02Fhis, 196, 200).*

On l'a vu tout au long de cette première partie, les discours recueillis sont porteurs de très nombreuses représentations des pratiques, qu'elles soient sous-tendues par des valeurs intimes et affectives ou par des valeurs plus globales, tels les statuts macrosociologiques accordés aux

1. On peut établir ici un rapport entre le fantasme du pur et de l'impur.

langues par les Etats. Ces deux pôles peuvent être vécus comme contradictoires par les sujets et l'on peut dès lors s'attendre à des distorsions entre les réalités langagières (pratiques) et leur mise en discours (représentations). Ces tiraillements, d'ordre linguistique, s'imbriquent d'ailleurs fortement dans la difficile problématique de l'identité : en effet, si les langues sont le lieu par excellence de l'investissement identitaire, déjà complexe puisqu'il s'inscrit dans une tripartition "individu / communauté(s) / appartenance(s) nationale(s)", la bi/multi-lingualité redouble cette complexité inhérente en multipliant les références d'appartenance culturelle, ce dont nous allons maintenant rendre compte, dans cette seconde partie consacrée aux discours identitaires.

## B. LES DISCOURS IDENTITAIRES : UNE INFINIE VARIÉTÉ (Agnès Millet)

Dans les témoignages recueillis, la problématique identitaire se pose semble-t-il de façon très contrastée selon les quatre groupes de sujets que nous avons choisi d'interroger. En effet, les immigrés de première génération, les immigrés de seconde génération, les scientifiques étrangers travaillant temporairement en France, et, même si l'on peut trouver certains rapprochements avec le groupe des immigrés, les Sourds n'ayant pas, comme on l'a vu précédemment, les mêmes représentations de leurs pratiques, ni, sans doute, si l'on accepte que ces représentations sont en partie en accord avec leurs pratiques réelles, le même vécu langagier, ils ne développent donc pas non plus le même jugement sur les langues. Dans cette logique de représentations sensiblement différenciées, il n'est donc pas étonnant que les discours sur l'identité offrent une variété extrême. De fait, tant au plan quantitatif (longueur des développements thématiques) qu'au plan qualitatif (contenus particuliers développés), les pans de discours recueillis sur la notion d'identité — impliquant les problématiques liées à l'intégration et à l'assimilation — se singularisent fortement. Il nous apparaît donc, malgré le faible nombre de sujets, utile de tracer ces lignes de différenciation, et tenter de construire des typologies, qui devront, dans des recherches ultérieures menées sur un nombre plus significatif de sujets, pouvoir supporter quelques éléments de quantifications, afin de déterminer quelles en sont les catégories les plus "représentatives".

### I. Les immigrés de première génération : l'exil identitaire et les luttes contre l'oubli linguistique

#### 1) *La posture de l'exil identitaire*

Dans les discours recueillis, d'un point de vue strictement quantitatif et comparativement aux secondes générations, le thème de l'identité est assez peu abordé par les immigrés de première génération. On dira qu'il s'agit là d'une posture d'exil, dans laquelle l'identité ne se parle pas, ne se dit pas : "l'identité est muette". Le terme de posture vise à signifier qu'il n'est pas assimilable à celui d'attitude, le sujet ne se situant pas sur un axe axiologique, ne valorisant, ni ne dévalorisant aucune des cultures, mais cherchant plus à taire, voire à masquer, la question de son identité. On sait bien que le projet migratoire porte en lui-même toutes sortes de renoncements, l'abandon identitaire en fait partie semble-t-il. Les sujets interrogés parlent en effet sans trop de difficultés de leurs langues et des pratiques plus ou moins difficiles qu'ils disent en avoir :

*J'arrive à lire le français, l'espagnol, le français je l'écris pas ; le lire je le lis correctement, quand j'écris j'arrive pas à l'écrire parce que je ferais beaucoup de fautes et je me suis jamais intéressée à l'écriture (SG01Fhis, 52).*

*J'entends parler une soixantaine de langues ... on y [sur les chantiers] parlait français croisé (...) et je parle avec les Italiens, je parle un peu d'italien ... je parle un petit peu en français (...) je comprends quand même, obligé ! déjà quand on nous parle, on nous parle en français, on nous parle pas mieux, c'est vrai ... un français mélangé, il faut comprendre, on comprend les choses et on apprend ... On parle un petit peu, on parle quelques mots (MR01Hber, 440, 448).*

Et si les difficultés en français sont exprimées, les immigrés de première génération déclarent presque unanimement, utiliser leur langue maternelle ou la langue du pays. L'ancrage linguistique figure en quelque sorte un déracinement refoulé. Refoulé en effet, puisque ni la notion de déracinement, ni la notion d'identité ne sont véritablement abordées, développées et exploitées dans les entretiens que nous avons menés. On assiste alors pratiquement — mais sans doute pas symboliquement — à une dissociation entre langue et identité. Ce phénomène est sans doute l'une des mesures de vie d'exil, peut-être ressentie parfois comme la condition d'une survie, qui amène à occulter dans les discours tout ce qui pourrait être dit sur une identité quelconque. Bien évidemment cela ne veut point dire que cette identité n'est pas au cœur de la problématique de l'immigration, mais qu'elle est pour l'heure indicible. La langue se transmet aux enfants, et dans le même temps, c'est à eux d'assumer le discours identitaire, comme on le verra plus loin, et toutes les personnes interrogées, qu'elles manifestent ou non une posture d'exil, nous font part de cette nécessaire transmission de leur langue maternelle.

*Ils [mes enfants], il faut qu'ils gardent toujours [le berbère] parce qu'ils ont pas rencontré d'autres langues (MR01Hber, 464).*

*Bien sûr [c'était ma volonté] pour pas qu'ils perdent leur langue maternelle quand même (...) je sais pas c'est leurs parents quand même (SG01Fhis, 178, 180).*

*C'est moi [qui ai appris l'arabe à mon fils] comme ça il comprend les langues, c'est bien qu'il comprenne deux langues (CT01Fara, 193, 195, 197).*

*Encore moi je l'ai laissée, j'ai pas forcé parce que comme j'étais dans un milieu français je voulais pas montrer que je voulais accaparer mon enfant parce que moi je suis grecque et j'ai laissé les choses venir normalement mais au début c'était vraiment difficile. Je parlais en grec, elle comprenait mais elle répondait en français, je l'amenais à l'école grecque, elle a resté une année (VM01Fgre, 62).*

Cependant, dans le cas de posture d'exil, on peut penser que, profondément, l'identité qui s'installe est celle d'un déracinement, la langue d'origine — et spécialement la langue maternelle — restant l'attache profonde identitaire, mais non investie dans la parole en tant que telle. En effet, les personnes interrogées venues de pays où il existe une situation diglossique (berbère vs arabe) semblent plus attachées à leur parler maternel qu'au parler officiel de leur pays d'origine, même si celui-ci s'avère ensuite utile pour parler avec des "compatriotes" sur le sol français.

*En 73 [quand je suis arrivé en France], c'est la première fois que j'ai entendu parler arabe. (56-60). (...) Des fois, je parle avec des Tunisiens, des Algériens, des fois on a parlé avec des Marocains, ben ... chacun sa langue ... il y a pas trop de différences, mais je comprends quand même (...) il y a quelques mots qui ont un peu de différences, mais pas beaucoup ... c'est par exemple comme les Espagnols et les Portugais ... ils se comprennent tous. Il y a un petit peu de différence entre eux, mais je comprends quand même. (MR01Hber, 56, 60, 70, 84).*

Ce que nous dit cet homme est, au plan de la réalité physique de la présence des langues dans le territoire marocain<sup>1</sup>, assez peu vraisemblable, la vérité de ses dires est donc à envisager comme réalité symbolique : c'est sur le sol français qu'il "entend l'arabe", au sens où cette langue fortement stigmatisée comme langue d'un autre, vécu dans une différenciation profonde, dans

1. Sans doute, sa courte scolarité l'a-t-elle mise en contact avec l'arabe littéraire, qui n'est pas celui qui est parlé, mais sans doute aussi a-t-il vraisemblablement entendu parler l'arabe dialectal durant sa vie au Maroc.

le pays d'origine, devient, dans l'exil, la langue d'un autre beaucoup plus proche sur un territoire étranger.

Ce que l'on pourrait définir comme "posture d'exil identitaire" serait donc la position discursive de témoins ne s'investissant aucunement dans un discours identitaire, mais pour lesquels la transmission de la langue d'origine à leurs enfants se fait de façon "naturelle", de façon non problématisée, c'est-à-dire non intégrée explicitement à la problématique identitaire. Cette posture caractérise deux de nos témoins, dont l'un, un homme — ce qui semble pertinent ici, même si tous les hommes interrogés ne tiennent pas le même discours, loin s'en faut —, finit l'entretien en se déclarant trop fatigué pour parler, que ce soit en français pour répondre au téléphone, ou en berbère pour raconter des histoires à ses enfants.

*C'est que déjà, je suis fatigué, quand j'arrive, je suis fatigué pour parler [et je ne réponds pas au téléphone], il y a les enfants, ils sont pas fatigués (...) C'est la maman qui raconte les histoires, moi je parle pas (MR01Hber, 564, 568, 584).*

## 2) L'identité d'exil : un entre-deux d'équilibre fragile

Chez certains, cependant, l'exil amène essentiellement à un discours qui se développe autour de la terre natale, à laquelle on retourne, pendant les périodes de vacances, et à laquelle s'attachent, en discours, les valeurs identitaires. Il n'y a là ni discours de revendication, ni discours (ou plutôt en l'occurrence absence de discours) de renoncement, mais un discours sur la transmission familiale, les personnes se trouvant au milieu de deux générations (celle de leurs parents et celle de leurs enfants) entre lesquelles elles doivent assurer les liens.

*Il n'y a que moi qui suis resté italien... on est cinq frères et sœurs, il n'y a que moi qui me suis marié avec une Sicilienne, les autres ils sont tous mariés avec des Français ou des Françaises, ils ont tous pris la nationalité française, et je suis resté italien moi et mes parents (MM01Hsic, 405).*

*Je compte rester en France parce que j'ai mes enfants bon j'ai une maison en Espagne, je l'ai pris bon pour passer des moments pour moi pour mes enfants mais à part ça je vis bien en France je vais pas m'en aller vivre en Espagne (...) bon parce que j'ai mes origines, mes parents ils sont été là-bas, maintenant j'ai plus de père ni de mère ils sont décédés, j'ai mes sœurs mais c'est pas pareil qu'un père et une mère (SG01Fhis, 260).*

L'identité première se donne ainsi comme un lien générationnel évident que la mort des parents peut cependant amoindrir. La langue est un facteur important, le facteur principal serait-on tenté de dire, de cette transmission transgénérationnelle et l'on sent poindre une certaine amertume, voire une colère, dans le discours sur les Autres, qui stigmatise les pairs renonçant à leur terre et surtout à leur langue.

*C'est comme ici en France, on parle souvent français, moi je vois ici surtout à Fontaine, on se rencontre entre Siciliens, ce que bien souvent je n'admets pas, c'est que par exemple si je lui parle sicilien et qu'il me répond en français... on est du même pays, on parle sicilien (MM01Hsic, 66).*

*Moi je pense, il y en a qu'ils ont honte de parler leur langue maternelle (MM01Fsic, 258).*

*Quand j'ai vécu aux États-Unis ils parlaient tous, c'était la troisième quatrième génération, ils parlaient tous anglais, c'était très rare qu'ils parlaient, c'était du folklore le grec donc je me suis TROUVÉE TOUJOURS avec des gens même des Grecs qui parlaient pas le grec (VM01Fgre, 50).*

Dès lors, certains sujets développent un discours dans lequel la lutte contre le risque de perdre sa langue est manifeste. La lutte identitaire véritable est celle qui permettra de garder le patrimoine familial linguistique, qui s'investit, de façon très volontariste de toutes les valeurs identitaires.

*Donc je suis arrivée à un point tellement que j'étais révoltée moi-même j'ai dit "c'est pas possible, je vais oublier ma langue" et j'ai commencé, je me rappelle je suis allée à Grenoble chez Arthaud et j'ai demandé un livre parce que j'allais pas souvent en Grèce (VM01Fgre, 50).*

Nos témoins notent que les valeurs identitaires peuvent être supportées par l'Histoire du pays, la musique et la danse ou la religion, un patrimoine que les associations parviennent semble-t-il à mieux transmettre que la langue elle-même. Cependant, sans la langue, il semble que cette identité est appréciée comme parcellaire par les personnes que nous avons interrogées.

*C'est une association sportive mais donc il y a deux sections, il y a la section sportive et la section culturelle et récréative, mais là, on entend toutes les langues, donc c'est pas continu, c'est pas une conversation, il y a quelques mots qui sortent en calabrais, en pugliese, en napolitain, en sicilien, ça fait un peu mélange de tout, ils sortent quelque chose comme ça pour dire, se faire voir que l'autre par exemple il est pugliese, l'autre il est napolitain (...) [c'est] pour affirmer leurs origines (...) mais ils tiendront pas une conversation... il y en a pas beaucoup, il y en a pas beaucoup qui tiendraient une conversation dans leur dialecte, ou même en italien, ils tiendraient pas la discussion (...) parce que ça ne dure pas longtemps... ils vont sortir trois ou quatre mots en sicilien ou en pugliese mais après c'est le français qui va dominer (MMO1Hsic, 440, 442, 444, 448).*

*LES GRECS ne connaissent rien du tout en histoire, ne parlons pas de la langue mais l'histoire c'est vraiment tout ce qu'ils ont appris par la mythologie un peu, mais l'histoire de la Grèce, ils savent RIEN. Je pense que c'est pas l'intérêt qui leur manque mais y a pas eu des personnes pour s'en occuper mais ils ont fait comme ils ont pu les pauvres ici parce qu'il faut penser que la première génération c'était pas tous des professeurs. Ils sont venus comme ils ont pu. Ils ont du mérite parce que moi j'ai beaucoup de respect pour ces premières personnes qui sont venues qui ont fait une église parce que moi j'ai trouvé dans cette église un morceau de ma terre, parce que moi je montais les escaliers de l'église j'avais les larmes aux yeux, je disais "Je suis en Grèce" (VM01Fgre, 92).*

Il s'agit cependant d'un équilibre entre deux langues, deux pays et deux cultures que l'on sent assez fragile, assez difficile à maintenir. On a noté, dans les entretiens recueillis, trois formes différentes que peut revêtir cette fragilité :

- prendre "le parti de la France" contre ses compatriotes d'origine :

*Si une personne parle mal, souvent quand les amis ils arrivent bon donc ils sont arrivés en France, ils ont rencontré des difficultés, moi j'ai rencontré des difficultés en français, avec la langue bon autrement j'ai jamais eu de difficultés j'étais bien intégrée quand même il y a des personnes pour qui ça n'a pas été pareil que pour moi alors ils parlent mal ils peuvent parler mal et moi je défends toujours la France (SG01Fhis, 94).*

- se sentir "décalé" dans son pays d'origine :

*... Ça c'est partout ça. Il y a des mots, il y a des mots que maintenant eux, ils n'ont pas l'habitude de prononcer en Sicile, ils nous entendent, nous et ils nous disent "mais vous parlez encore comme 40 ans en arrière" (MMO1Hsic, 178).*

- ne pas pouvoir répondre de façon cohérente aux questions identitaires de ses enfants :

*C'est très difficile, moi je me rappelle ma fille à six ans, elle m'a demandé "moi je suis quoi maman?" et c'est terrible pour une mère de pas pouvoir répondre à un enfant de six ans (VM01Fgre, 62).*

Il est vrai que, dans ce dernier cas, la fille de cette enquêtée, manifeste, comme on va le voir maintenant, une insécurité identitaire assez grande.

## II. Les jeunes issus de l'immigration : une affirmation identitaire parfois difficile

Contrairement aux premières générations, les secondes générations semblent investir le discours identitaire, cependant avec des modalités fortement différenciées et qui pourraient bien être en relation étroite avec les discours développés par leurs parents — ce qui, somme toute, ne serait pas surprenant. Dans la recherche menée ici et portant donc sur un nombre très restreint de personnes, on observe en effet que les questions identitaires font l'objet de longs développements chez les sujets issus de la seconde génération. Ceci implique que les sujets de deuxième génération investissent fortement la dimension évaluative des représentations sociales, en développant des discours attitudinels sur les langues. Comme notre enquête interrogeait en

général les parents et les enfants, on peut essayer d'établir des liens entre les discours des parents — fussent-ils absents — et ceux développés par les enfants.

### 1) La proclamation volontariste : entre sécurité et insécurité

Cette première attitude qu'on nommera "proclamation volontariste", est le fait de l'un de nos témoins, dont les parents adoptaient plutôt une "posture d'exil". Face à l'absence de discours identitaire du père et de la mère, se développe un discours de proclamation qui tout au long des échanges s'énonce au travers d'un "je ne renie pas mes origines" qui ponctue les prises de paroles.

*Beaucoup se sont francisés et moi c'est au bled que je me suis fait circonscrire donc si tu veux moi mes origines du bled je les renierai jamais jamais jamais (...) Mais jamais je renierai mes origines jamais jamais que je me retrouve dans un cercle de Français tu sais toute ma vie jamais (...) C'est un vécu qui est dans moi voilà (...) Tu es né avec voilà c'est du sang arabe que j'ai mais je suis pas né d'un père français d'un père portugais ou d'une mère algérienne et d'un père français mon père il est algérien ma mère elle est algérienne c'est cent pour cent (...) Les origines comme on va pas renier les origines moi comme je les renie pas à mon avis pour l'avenir ça me pose pas de problème parce qu'ils vont être assez mûrs on va dire pour suivre le fil (CT02Hara, 121, 127, 131, 135, 212).*

Pourtant, malgré ces proclamations, les représentations langagières et culturelles semblent plus s'orienter vers un modèle d'intégration multiculturel et pluriethnique.

*Au boulot en plus c'est vrai que tu as d'autres communautés qui se voient, une autre communauté qui s'installe aussi c'est que tu as une autre ambiance tu as des Ritals qui vont, tu sais tu rencontres de tout tu vois on va dire que c'est international, tu es un Arabe tu vas travailler avec des Français, des Ritals immigrés, des Ritals, des Italiens, des Pakistanais, des Hindous (...) Il y a des Afghans, il y a un Malgache Madagascar, il y a un Espagnol, il y en a un qui dit qu'il est Breton, un Breton c'est un Français tu vois donc il y en a un là-bas qui me dit qu'il est Breton mais je lui dis que tu es un Français il me dit non non je suis Breton bon ben tu es Breton alors (...) C'est comme si je te disais je suis un Alpin, je suis Alpin, je suis un Rhône, un Rhône Alpin un Rhône-alpin (CT02Hara, 224, 226, 230).*

Le sujet ici, paraît donc bien plutôt revendiquer quelques marqueurs discursifs identitaires qui lui permettent de se rattacher à ses origines, que développer le discours d'une construction identitaire véritablement bi-culturelle.

D'une manière générale, la construction biculturelle manifeste "l'irréductibilité de la personne humaine à un comportement unitaire"<sup>1</sup>, il semble cependant que, même si l'on ne peut nier que des tiraillements existent toujours, on puisse envisager, sur un continuum, un pôle de relative sécurité, lié à une affirmation de la bi-culturalité et un pôle de relative insécurité, lié à des difficultés à assumer, voire à comprendre cette biculturalité, continuum au centre duquel se situerait la "proclamation volontariste".

### 2) La relative sécurité (bi) culturelle

L'affirmation identitaire est, semble-t-il, en étroite relation avec les représentations des langues en présence. La maîtrise effective (du moins décrite comme telle) de deux ou plusieurs langues peut amener les sujets de seconde génération à se forger une représentation identitaire biculturelle dans une relative sécurité culturelle. Même si l'on trouve dans les discours des traces d'une certaine difficulté — et même parfois d'une difficulté certaine — de cette construction, lorsque, par exemple, le terme de "handicap" est employé — la construction bi-culturelle visant justement à "compenser ce handicap".

1. F. Laplantine : *Transatlantique, entre Europe et Amériques Latines*, Payot, 1994, cité par J.F. Dortier : "L'individu dispersé et ses identités multiples", in *L'identité*, J.C. Ruano-Borbalan, Ed. Sciences Humaines, p. 51.

*Quand je suis arrivée ici ... au bout du compte, ça donne un atout (...) parce que tu es obligée, tu te dis : "j'ai un handicap, il faut que je compense" (elle dit récompense) (...) quand je réfléchis c'est ça : c'est une souffrance et un handicap et ça développe des choses (MR02Fber, 254, 268).*

Cette thématique du "handicap" est d'ailleurs reprise par l'enquêtée, pour relater les difficultés rencontrées par ses parents — et spécialement par sa mère<sup>1</sup>.

*Ma mère, pour elle, il faut essayer d'effacer le berbère le plus pour pouvoir parler le français, c'est vrai qu'elle, c'est une volonté, le handicap, elle l'a vraiment senti, quand tu parles pas une langue, tu n'existes pas. Mais je veux dire, elle en a pleuré, plusieurs fois. C'est une souffrance, ma mère, elle est en France déjà depuis 9 ans, parce qu'il y a un moment c'était presque impossible, c'était soit la famille, soit dehors, soit la famille, soit qu'elle s'occupe d'elle-même, elle a choisi plutôt de s'occuper de nous, par rapport à ma mère, c'est quelque chose de très ... parce qu'elle en est vraiment consciente, elle a vraiment vécu par exemple qu'elle pourra pas, le jour où on sera plus là, qu'elle pourra rien faire et vraiment sentir le vrai handicap, le vrai handicap, ma mère elle l'a senti (MR02Fber, 624, 646).*

Il s'agit donc de transcender en quelque sorte la souffrance, et, puisqu'il s'agit-là d'un cas de situation diglossique dans le pays d'origine, d'affirmer une identité autrefois "interdite" :

*L'enfance, elle est passée, mais j'essaye de retrouver des souvenirs. Mais quand même je pense que si j'avais vécu là-bas, j'en serais pas consciente. Le fait d'avoir fait l'expérience des deux, je suis plus consciente de mon identité.(...) J'y tiens plus, je suis plus consciente de mon identité, avant j'en avais honte parce qu'on m'apprenait : "faut pas dire que tu es berbère", dans les classes, je mentais, et on me disait "tu es arabe ou tu es berbère ?", je disais : "oh non ! je suis arabe". Maintenant j'ai pas honte de le dire, au contraire (MR02Fber, 696, 760).*

L'immigration joue ici, dans l'univers psychique du sujet, un rôle de révélateur identitaire qui la conduit sur les pas d'une recherche consciente de son enfance, et l'on observe, dans ce discours, comme dans d'autres, que plus que le bilinguisme, qui se donne presque comme une évidence, c'est la bi-culturalité qui est revendiquée, et qui est perçue comme un enrichissement, où les sujets s'attachent à conserver — voire à retrouver — des émotions de l'enfance.

*J'allais toujours en Espagne puis bon en Espagne c'est mon pays et ça me plaisait et en fait quand j'étais petite, ça a changé un peu plus tard mais j'avais l'intention de partir en Espagne, je voulais partir là-bas, c'était mon pays, il fallait que je parte et je faisais tout ce qui avait rapport avec l'Espagne, oui ça m'attirait en fait (SG02Fhis, 4).*

*[L'Espagne] j'ai ça dans le sang j'y peux rien dès petite j'étais dans l'ambiance, tous les gens que je voyais quasiment c'étaient des Espagnols, il y avait beaucoup parce que bon ma mère enfin mes parents connaissaient beaucoup de monde mais surtout des Espagnols et je pense que c'est dû au fait que quand mes parents sont arrivés en France, ils se sont tous retrouvés et puis bon après les amitiés ça reste (SG02Fhis, 12).*

C'est en fait, l'acceptation profonde de sa propre diversité linguistique — une diversité qui s'ancre dans des liens familiaux affectifs et positifs, qui paraît fonder l'acceptation des deux cultures dans cette relative sécurité. Lorsque les langues — ou leur transmission familiale — "posent problème", il semble que l'idéal représentationnel indicible (désir, rêve et fantasme) soit le monoculturalisme (d'origine), la culture d'origine ne trouvant pas d'assises linguistiques suffisantes pour prendre corps : le sujet est alors beaucoup plus tiraillé entre son vécu et ses représentations.

### 3) La relative insécurité (mono) culturelle

On trouve cette attitude chez deux de nos témoins. Le parcours s'enracine dans une enfance où, contrairement à ce que l'on vient de voir, le bilinguisme a posé problème :

*Mais vers quel âge? Vers 6-7 ans j'ai eu une sorte de rébellion parce que tant que tu es petit vers l'âge de 3-4 ans tu es encore bien à la maison donc ça dérange pas mais une fois que tu commences à aller à l'école, l'environnement c'est le français et tout ça, je comprenais pas pourquoi je devais être différente des autres et qu'il y avait le grec qui venait là-dessus et j'ai eu une rébellion (VM02Fgre, 6).*

1. On précisera que cette jeune fille est née au Maroc où elle a vécu jusqu'à l'âge d'environ 12 ans.



*Je sais que quand j'étais à l'école mes copines qui parlaient de leurs grands-parents, puisque eux ils ont eu des grands-parents, jusqu'à même maintenant ils ont des grands-parents, c'est vrai que ça, ça m'a manqué parce que je n'ai pas, parce que déjà donc mes grands-parents eux ils parlaient pas du tout français. (...) Ils sont restés là, et donc ils étaient avec nous tous les jours et c'est vrai que moi j'avais dû, enfin je les considérais un peu comme étrangers parce que j'avais, il y avait quelque chose, je ne pouvais pas communiquer avec eux (JB02Fsic, 190, 192).*

L'identité est alors difficile à affirmer, souvent des éléments de discours se contredisent, et la présence d'un vernaculaire face à la langue officielle du pays d'origine, comme c'est le cas pour la jeune fille d'origine sicilienne, peut encore compliquer la problématique. En effet, tout au long de l'entretien, elle confond "italien" et "sicilien" et utilise d'ailleurs plus régulièrement "italien" que "sicilien", éprouvant quelques difficultés, semble-t-il, à se dire "française" ou "italienne".

*[A l'école où je travaille] les personnes que je connais généralement ils sont français, les enfants oui non ils sont français, et puis bon je pense que, comme je veux m'intégrer aussi dans le travail je veux parler français pour pas, pour parler français (JB02Fsic, 154).*

*Je suis française c'est sûr, mais je dirais à deux tiers italienne et un tiers française parce que j'ai grandi dans la culture et dans la langue italiennes, enfin siciliennes (JB02Fsic, 186).*

Et c'est bien sans doute parce que la construction identitaire se fait dans ce cas, consciemment ou non, sous la forme d'un choix à opérer, que s'installe une construction identitaire contradictoire engendrant une insécurité relative, qu'un lapsus peut parfois révéler :

*Je veux garder mon individualité avec ma culture que j'ai pu avoir et, française, italienne, et je serais prête je dirais à perdre l'italien, le français pardon, et à acquérir le sicilien, la langue je dirais, pas, la mentalité après c'est encore autre chose mais la langue oui ça me plairait bien (JB02Fsic, 280).*

Il semble ici, que, au-delà des contradictions, la visée identitaire sous-jacente est ce que l'on pourrait appeler le "bilinguisme monoculturel", dans la mesure où cette jeune fille souhaiterait acquérir la langue de ses parents, mais pas "la mentalité". On remarquera que le mouvement discursif l'entraîne vers ses origines (abandon du français au profit du sicilien), mais que le projet est si peu réaliste, que l'on est fondé d'y voir une sorte de sommation au choix, ce qui nous semble bien relever d'un désir profond de monoculturalité. On retrouve, nous semble-t-il, exprimé sous une autre forme, ce même mouvement chez la jeune fille d'origine grecque que nous avons rencontrée, où l'on pressent que la double appartenance pose problème et où le mythe du "100 %", rejoignant celui de la pureté, émerge.

*Je veux dire quand on arrive à se poser cette question (...) " Qu'est-ce qui m'arrive ? ", je suis française, je suis grecque (...) c'est vrai que c'était un problème pour moi (...) J'ai même pas pris parti, parce que maintenant je me sens autant l'un que l'autre (...). [je me sens] peut-être pas grecque à 100%, parce que je ne serai jamais grecque à 100% mais je me dis : " J'ai un petit plus par rapport aux autres " (VM02Fgre, 32, 34).*

Cette insécurité se manifeste également, semble-t-il, de deux façons différentes chez ces deux jeunes femmes, la première exprime un certain rejet des associations culturelles grecques, la seconde a fait le choix de l'espagnol comme seconde langue (et non de l'italien), parce qu'elle "ne fait jamais comme tout le monde".

*Je vais pas aux réunions donc non non, j'allais dire des méchancetés mais non je me retiens, non non non, je vais pas aux réunions [de l'association grecque] (...) Parce que bon des fois ça m'embête un peu (...) ça m'intéresse pas spécialement (VM02Fgre, 134, 136).*

*Je fais jamais comme tout le monde, j'ai pas pris, mon frère et ma sœur ont pris italien comme deuxième langue, moi j'ai pris espagnol, donc j'ai pas les bases de l'italien (JB02Fsic, 32).*

Il paraît donc, chez ces deux sujets, que la position biculturelle soit difficile à assumer. Sans doute, ont-elles encore, au stade de leurs parcours qu'elles ont bien voulu nous livrer, à rechercher davantage la similitude (être de l'une ou l'autre culture) que la différence (être de l'une et l'autre culture, et de fait, un peu "étrangère" dans chacune des deux). En effet,



“La recherche de similitude peut apparaître comme un mécanisme de défense contre l’anxiété provoquée par la différence et contre le désir de distinction. Dans un environnement social mal connu, pouvant être perçu comme menaçant, l’assimilation crée un sentiment de lien à autrui et pare au danger de l’isolement ou du rejet”<sup>1</sup> ;

au contraire des jeunes manifestant une relative sécurité bi-culturelle, il semble que, chez ces sujets, le bilinguisme ait été vécu dans l’enfance comme un stigmate et, que le rêve d’une assimilation au groupe d’origine révèle encore cette anxiété d’une différence profonde, pour l’heure “in-vivable”.

### III. Les Sourds : langues, intégration, identité

Chez les sujets Sourds interrogés<sup>2</sup>, cet “in-vivable” se double longtemps d’un “indicible”. On est tenté de paraphraser la célèbre formule de S. de Beauvoir : “on ne naît pas Sourd, on le devient”, et de la reformuler “on naît sourd, comment devenir Sourd<sup>3</sup>?”.

#### 1) Un parcours identitaire long

En effet, même lorsque les parents sont Sourds<sup>4</sup>, la question identitaire — au sens de la conscience de sa différence, de la conscience de l’irréductibilité de cette différence et des choix afférant à son intégration au sein des Sourds et (ou) des Entendants — s’avère difficile et lente à émerger :

*Je n’ai pas à me poser de questions : “quelle est mon identité ?”, “quelle est ma place ?”. Je me sens d’égal à égal, j’ai grandi avec mes parents qui sont sourds, je me suis sentie comme un enfant face à ses parents, je n’ai pas eu à réfléchir à ce sujet. (...) C’est après que j’ai découvert toutes ces questions [d’identité], un peu tard quand j’ai fait des formations, avant je ne m’étais jamais posé cette question-là (AM02Flsf, 68).*

Lorsque les parents ne sont pas sourds, la tâche est plus complexe, puisque l’identification aux parents est, d’entrée de jeu, impossible (ou tout au moins fortement biaisée) et que l’entrée dans la langue française ne peut se faire de façon naturelle. Il y a donc, dans le cas où la LSF n’est pas présente, défaut d’identité, l’impossibilité à s’exprimer oralement chez le jeune enfant sourd rendant sa différence “in-nommable” :

“L’enfant sourd est, plus qu’aucun autre, dépendant du corps à corps à sa mère et exclu des échanges significatifs concernant les pensées, les sentiments, les sensations internes, et tout ce qui, au-delà du temps et de l’espace actuel relie les êtres pensants et parlants que sont les hommes”<sup>5</sup>.

Ainsi, si comme le dit M. Denis-Vanoye :

“Si la surdité est un handicap, elle ne l’est pas dans son origine, dans ce qu’elle est, mais elle le devient dans, par, ses relations avec son environnement ; la personne sourde devient vraiment “sourde” non par sa surdité mais par les répercussions du monde environnant face à sa surdité”<sup>6</sup>;

1 . E.M. Lipiansky : “Identité subjective et interaction”, in *Stratégies identitaires*, PUF, 1990, p. 190.

2. On appuiera cependant nos interprétations sur la connaissance des corpus recueillis depuis près de dix ans par les étudiants et les chercheurs du LIDILEM — cf. entre autres : A. Millet : *La place de la LSF dans l’intégration scolaire des enfants sourds*, rapport de recherche, LIDILEM, exemplaire photocopié, 1990 ; C. Vampouille : *Langues et communication : représentations sociales d’un public de jeunes adultes sourds*, Mémoire de maîtrise, Grenoble 3, 1997.

3. On suit ici, comme la plupart des chercheurs travaillant dans le domaine de la Surdité, les propositions de J. Woodward opposant “sourd”, renvoyant à la condition physiologique et “Sourd”, renvoyant à la dimension de sujet appartenant à une communauté linguistique et culturelle.

4. Ce qui est le cas d’environ 10 % des Sourds.

5. F. Dolto, “A propos de la langue des signes”, *Coup d’Oeil*, 1981, p. 27.

6. M. Denis-Vanoye : “La personne sourde dans le regard de l’Autre”, in *Actes du colloque européen sur la Surdité : Nouveaux regards, Regards croisés*, Greta Sudisère ed., 1994, p. 113.

les témoignages recueillis laissent l'impression que le trajet identitaire des sujets Sourds consiste à "remonter le courant" qui ramènerait du handicap vers la différence — avec quelques revendications pour une adaptation de l'environnement comme on le verra plus loin.

Considérons un parcours identitaire qui paraît, si l'on se fonde sur nos observations antérieures, prototypique, celui du sujet [AM01Flsf] :

- Dans l'enfance, et spécialement dans le cadre de la scolarisation, il est fait mention d'efforts pour s'intégrer aux entendants :

*Il me semblait que pour s'adapter à la langue des entendants, il fallait parler et je me disais peut-être que si je portais des appareils je finirais par entendre et je pourrais parler très bien et donc j'étais un peu naïve finalement ; j'essayais, j'essayais, je disais je vais pouvoir parler (...) il fallait que je prenne sur moi (AM01Flsf, 84).*

- Dès le début de la vie active, fortes déceptions, car les difficultés de communication ne sont pas résolues et la véritable intégration au groupe majoritaire s'avère douloureuse, voire impossible :

*Mais [à mon premier travail, à 19 ans] c'était très dur au niveau de la communication, je me sentais vraiment exclue, ça je m'en rappelle. (...) J'arrivais pas à m'exprimer, quand on me posait une question, je ne comprenais pas alors il fallait que je passe par des choses très basiques auxquelles il faudrait que je réponde par oui ou non, vraiment très simplifié (AM01Flsf, 38, 40)<sup>1</sup>.*

- S'ensuit une éventuelle période d'isolement :

*A ce moment-là, je ne sortais jamais, je ne fréquentais pas du tout de personnes sourdes à l'extérieur (AM01Flsf, 40).*

- La découverte de la communauté Sourde et de la LSF, souvent vécu comme un choc, permet d'entrevoir une sortie de la solitude humaine et linguistique :

*Donc cette personne [un sourd oralisé rencontré par hasard] m'avait accompagnée en voiture à l'association et alors là il y avait plein de sourds qui s'exprimaient en langue des signes, ça m'avait fichu la chair de poule, moi je n'osais même pas, je regardais ça mais je n'osais même pas m'exprimer, j'avais un peu peur mais je voyais les gens qui venaient vers moi, je me sentais maladroit et puis petit à petit ça s'est débloqué (AM01Flsf, 40).*

- Mais ce "nouveau monde", s'il ouvre des horizons, n'est pas donné. Comme le dit cette femme, on peut s'y sentir "maladroit". La découverte de la LSF peut engendrer la résurgence d'appétits de savoir souvent frustrés dans la scolarité<sup>2</sup>. Les personnes éprouvent alors le besoin de se former, de s'alphabétiser dans la langue jusqu'alors interdite, de sortir de cette sorte de "mutité acquise"<sup>3</sup>, et, comme nous le suggérons plus haut de "devenir Sourd" — et ce, même lorsque la LSF a pu être langue maternelle.

*Là [quand j'ai fait un stage à IVT], j'avais vraiment eu un regard extérieur sur la langue des signes, ça m'avait appris plein de choses sur ma langue, sur mon identité en tant que personne sourde, sur ma culture. Donc là j'avais découvert plein de choses, avant j'étais plus ambiguë entre l'oralisme et la langue des signes, alors que là je me suis affirmée (AM01Flsf, 18).*

*Moi en grandissant même la langue des signes je ne la comprenais pas... Avec mes parents on communiquait bien sûr avec la langue des signes mais c'était... c'était différent quand j'ai fait une formation en langue des signes là vraiment j'ai commencé à avoir un regard sur ma langue et à comprendre comment ça fonctionnait, etc. Mais avant je n'avais pas de recul là-dessus, je n'avais pas*

1. Cette difficulté d'intégration dans le monde du travail se retrouve aussi chez la jeune femme sourde, issue de parents sourds, que nous avons rencontrée : *J'ai trouvé du travail comme ça pendant trois mois avec des entendants, mais vraiment ça m'angoissait, je ne pouvais pas communiquer, je travaillais sérieusement, oui, ça allait bien, je faisais bien mon travail mais quand il s'agissait d'être en contact c'était tellement limité, "bonjour, ça va" et puis c'est tout avec les entendants, ça marchait pas, j'ai fait ça pendant trois mois et j'ai abandonné (AM02Flsf, 46).*

2. Les deux discours recueillis, ainsi que bien d'autres font état d'un vide de sens dans la transmission des savoirs scolaires — cf. le chapitre suivant.

3. Cf. A. Millet : "Surdité : déficience sensorielle innée, mutité linguistique acquise", *TRANEL*, n° 19, "Bilinguisme et biculturalisme", mars 1993.

*d'analyse sur la structure de la langue. En fait, je l'ai découverte bien plus tard, mais quand j'étais à l'école non, absolument pas (AM02Flsf, 14).*

Ceci étant, même si, lorsque la LSF est langue de transmission familiale, on observe quelques difficultés dans la construction identitaire, il semble bien que, pour les sourds nés de parents entendants, cette question de l'identité se pose de façon plus complexe et plus contradictoire, ainsi, bien que convaincue de son identité sourde, cette personne reste hésitante dès lors qu'il s'agit de choisir une éducation pour ses filles, sourdes elles-mêmes.

*En 1979, j'ai eu mon premier enfant qui était sourd, bien sûr ça m'a fait de la peine, je me suis dit comment on va faire, où il va aller à l'école, ça va compliquer les choses. Donc on en a discuté avec l'orthophoniste, qu'est-ce qu'il fallait faire, il fallait peut-être l'aider pour qu'elle puisse parler, l'appareiller, je me retrouvais un peu dans une position entre-deux, qu'est qu'il faut faire ? est-ce qu'il faut lui apprendre la langue des signes ? est-ce qu'il faut l'oraliser ? (...) je ne savais pas trop où était ma place et ça me renvoyait aussi à mon propre problème (AM01Flsf, 14).*

D'une manière générale, pour ces sujets, on peut dire que la problématique identitaire peut se rapprocher de celle des jeunes issus de l'immigration en relative insécurité. Cependant, les Sourds se distinguent de tous les sujets entendants que nous avons interrogés, par un fait remarquable, à savoir leur revendication autour de la LSF.

## 2) La langue minoritaire revendiquée comme langue d'intégration

En effet, pour les sujets Sourds, les difficultés face à la maîtrise du français oral sont peut-être dues à des barrières symboliques (qui s'exprimeraient sous les formes suivantes : "c'est la langue du groupe dominant", "ce n'est pas ma langue"), mais sont à tout coup liées à des barrières physiologiques qui rendent parfois la dimension orale du français complètement inaccessible et confinent les sujets sourds dans un **exil communicatif**, stigmatisé tout à la fois par la perception de posséder un français "lamentable"<sup>1</sup> ainsi que par la mauvaise qualité de leur voix comme nous l'avons vu plus haut<sup>2</sup>. Cette situation suffit à expliquer l'émergence dans les discours d'une revendication visant à proposer la LSF comme langue d'intégration au groupe dominant : si la surdité contient en elle-même des barrières physiologiques difficilement surmontables pour accéder à une bonne maîtrise du français oral, c'est donc aux entendants d'apprendre la LSF, pour permettre au Sourd d'avoir "le courage" de communiquer.

*Quand j'enseigne, que je suis face à un public d'entendants, ça va j'ai du courage parce que je m'exprime en langue des signes, ça va bien (AM02Flsf, 46).*

Sans doute parce que la langue française, difficile d'accès et apprise de façon non naturelle ne participe que très peu à la construction identitaire, la LSF devient le lieu d'une double intégration au monde des Sourds et à celui des Entendants, en même temps qu'elle peut commencer de construire un sujet bilingue.

*Depuis le dernier stage que j'ai fait, j'ai appris tellement de choses et j'ai envie de progresser encore. J'essaie de faire un pont entre les deux langues, alors qu'avant pour moi il n'y avait pas de lien (AM01Flsf, 70).*

Il semble donc bien que la surdité interroge de façon particulière et la construction identitaire et, partant, le bilinguisme<sup>3</sup>. Ainsi, si des ponts peuvent être dressés entre les sujets entendants et

1. Le signe utilisé de façon récurrente est celui qui est généralement glosé [DEGUEULASSE], il nous paraît que le terme "lamentable" convient mieux au contexte.
2. Cf. la première partie de ce chapitre, p. 19-20.
3. Il n'y a pas là la volonté d'impliquer une relation de cause à effet dans un sens ou dans l'autre, bilinguisme et identité sont intimement liés et l'on pourrait tout aussi bien dire que ce sont les spécificités du bilinguisme qui amènent aux spécificités de la question identitaire. Ceci étant, un aménagement linguistique des espaces sociaux fréquentés par les Sourds (par la présence de la LSF) aurait sans aucun doute des répercussions positives sur l'appréhension identitaire.

les sujets Sourds, il serait abusif de ne pas prendre en considération les particularités de l'identité sourde et de penser pouvoir réduire les différences et la complexité, et ce d'autant que, comme le montre cette étude, la diversité en matière de représentations des langues et de construction identitaire est la norme, y compris chez les entendants<sup>1</sup>.

#### IV. Les chercheurs migrants temporaires : une vision cumulatrice des cultures

Comme on l'a déjà vu en première partie de ce chapitre, et comme on l'approfondira dans le chapitre suivant, les chercheurs migrants temporaires ne développent que très marginalement la question identitaire. Les discours sur l'identité — entendue comme recherche d'une dimension profonde de l'être — sont quasi-absents. La parole est plus distanciée, moins intime que celle portée par les jeunes issus de l'immigration ou les Sourds par exemple. Mais ce peut être un effet du niveau scolaire et de la formation (scientifique) autant que de ce que l'on pourrait appeler une "vision cumulatrice des cultures". Tout se passe comme si la dimension identitaire profonde restait essentiellement ancrée dans la langue et la culture d'origine, et comme si, toutes les expériences linguistiques accumulées, au fil des implantations professionnelles, se superposaient dans un enrichissement cumulatif qui ne modifiait pas en profondeur l'identité du sujet. On touche ici sans doute la nature profondément affective de la construction (sociale) de l'identité, ou si l'on préfère la prédominance vraisemblable de "l'identification aux modèles parentaux et culturels", processus psychologique inconscient<sup>2</sup>. Par ailleurs, il nous semble que l'aspect "temporaire" des séjours se prête bien à cette vision "expérientielle" voire "expérimentatrice" ou ludique de cultures autres. On notera que, pour chacun de ces chercheurs, la notion de culture revêt des attributs différents. Pour le jeune hongrois, l'ouverture culturelle à un autre pays/peuple s'oppose à l'attitude touristique et, faisant sienne ce qu'on a coutume d'appeler "l'hypothèse Sapir-Whorf", il n'hésite pas à superposer langue et culture :

*C'est vrai que si tu parles la langue d'un pays, tu vois un autre aspect, tu es plus près des choses. En fait, tu es plus dedans que quand tu passes comme un touriste avec ton anglais et voilà (...) Tu es plus proche de leur façon de penser. Ça se reflète énormément dans la langue de chaque peuple, de chaque nation (RVSCHhon, 114, 116) ;*

une conception que ne renierait d'ailleurs pas le chercheur italien que nous avons interrogé :

*C'est clair que si tu as envie d'axer ta vie, ta culture, en fonction de la culture slave, il serait intéressant de connaître le russe par exemple. En sachant le russe, tu peux un peu comprendre les autres langues slaves (ETSCHita, 202).*

Ainsi l'expérience linguistique devient nécessairement une expérience culturelle.

Pour le chercheur vénézuélien, qui, après avoir vécu une quinzaine d'années en Allemagne, se dit "très attaché à la culture allemande", il convient cependant de connaître ces Autres par une connaissance de la mémoire historique et sociale du pays d'accueil :

*Bon je crois que c'est important de connaître la politique, la socio. (...) Bon c'est difficile, c'est une chose pour laquelle il faut du temps. Parce que ce que pensent les Français dépend aussi de leur histoire, on doit connaître mieux l'histoire. Bon, je dis l'histoire ... quand même l'histoire des cinquantes dernières années ou quelque chose comme ça, pour avoir un rapport vrai. (CDSC02Hhis, 88-92).*

1. De ce point de vue, il conviendrait également de mener des recherches auprès de Sourds n'ayant que peu de difficultés d'oralisation, public très mal connu à l'heure actuelle en France selon l'état de nos connaissances.  
2. Par rapport aux autres dimensions proposées par E.H. Erikson : *Enfance et société*, Delachaux-Niestlé, 1959, à savoir : les dimensions sociales (modèles sociaux auxquels l'individu veut se conformer) et les dimensions psychologiques (idéal du moi) conscientes ("le sentiment subjectif d'une unité personnelle et d'une continuité temporelle"), cité par Jean-François Dortier : "L'individu dispersé et ses identités multiples", in *L'identité*, op. cit., p. 54.

Quant au chercheur italien, tout son discours identitaire se développe autour des nombreux dialectes italiens qu'il dit maîtriser. Sa problématique identitaire reste donc centrée sur son pays d'origine, et sur les oppositions langue nationale/dialectes et les contradictions qu'elles génèrent, comme cela s'exprime très bien dans les deux extraits suivants :

*Je pense que ma façon d'aborder les langues est intéressante sous certains aspects mais moins bonne sous d'autres. C'est bien parce que j'arrive à comprendre un certain nombre de cultures différentes de la mienne — subcultures ou traditionnalismes les plus divers — mais je n'arrive pas à m'exprimer vraiment bien dans aucune de ces langues, hormis l'italien (ETSCHita, 186).*

*A mon avis, le dialecte permet de t'enraciner dans un lieu, il te fait sentir à la maison quand tu t'y trouves, alors qu'avec l'italien, il est plus difficile de se sentir à la maison, il est plus difficile de se sentir chez soi (ETSCHita, 194).*

Son identité, très clairement reliée ici à cette "identification inconsciente" que l'on évoquait plus haut, s'enracine dans le dialecte qui s'oppose alors à la mondialisation, et, pour ce chercheur, il semble que la diffusion mondiale de l'anglais pourrait bien être le sauveur des cultures locales et/ou nationales :

*Quand j'entends parler en dialecte, je l'associe à mon chez moi, à mes origines, à mes ancêtres, à une certaine morale. (...) Ce qui m'intéresse, c'est un monde multiculturel où la langue a un rôle peut-être pas déterminant mais du moins important ... d'une culture qui peut-être nationale ou locale (...). Ce qui m'intéresse, c'est le fait que le plus grand nombre de cultures puissent communiquer entre elles. Alors, ça veut dire que chacune d'entre elles doit garder son identité mais pour avoir des contacts avec les autres, il faut aussi une langue commune. C'est pas moi qui l'ai décidé, ça a été l'histoire, l'économie, le libéralisme ... et cette langue je pense que c'est l'anglais (ETSCHita 204, 216, 220).*

Ainsi, lorsqu'il ne se développe pas autour d'une problématique liée au pays d'origine, on peut dire, en suivant les propositions descriptives de Carmel Camillieri<sup>1</sup>, que le discours identitaire des chercheurs migrants temporaires rejetant tout à la fois "la séparation" et "l'assimilation", s'appuie fortement sur la dimension "ontologique" de l'identité, tout en intégrant ses dimensions "pragmatiques", qui visent une adaptation ne remettant cependant pas en cause le cœur d'une identité forgée dans la culture d'origine.

"Au niveau des sujets, les deux attitudes extrêmes sont l'imperméabilité à la culture étrangère, 'la séparation', et l'absorption totale de celle-là : 'l'assimilation', par laquelle l'individu ne se reconnaît plus comme adhérent à son ancien système culturel, mais comme affilié au groupe défini par ce système. Entre les deux s'observent une quantité de positionnements, qui se traduisent par des manipulations diverses des codes de l'une ou l'autre culture : c'est ainsi que le sujet essaie de maintenir l'unité de son moi autour d'une structure modifiée de représentations et de valeurs (opérations relevant de ce que j'appelle la fonction 'ontologique' de l'identité), en même temps que de ne pas être désadapté par rapport à son nouvel environnement (fonction 'pragmatique' ou instrumentale)."<sup>2</sup>

Cette longue citation de C. Camillieri, nous permet, non pas de conclure de manière fermée — notre approche qualitative ne le permet guère — mais d'ouvrir sur cette "quantité de positionnements" à laquelle l'auteur fait allusion, et dont nous espérons que ce chapitre aura commencé d'en montrer d'une part, les nuances possibles, et d'autre part, la diversification liée à l'histoire individuelle et sociologique des Sujets. En effet, il nous paraît remarquable que, dans l'épaisseur et les méandres des discours, on ne trouve pas trace de positions tranchées comme "la séparation" ou "l'assimilation", qu'on ne trouve qu'en creux dans les discours, même si l'on peut admettre qu'on en effleure les désirs ici ou là. Mais il s'agit de désirs (conscients ou non) que la réalité (des relations et des situations) met en échec : il faut dès lors composer, jouer des possibles et s'accommoder, avec plus ou moins de bonheur, de ces contradictions dont l'identité se nourrit.

1. C. Camillieri : "Cultures et stratégies ou les mille manières de s'adapter", in *L'identité*, op. cit., p. 57-62.  
2. *Id. Ibid.*, p. 58.

## CHAPITRE 3

ANALYSE DES FONCTIONS DÉVOLUES AUX LANGUES  
DANS LES DISCOURS DES SUJETS

Jacqueline Billiez, Stéphanie Costa-Galligani, Agnès Millet,  
Evangelia Moussouri, Elena Tea

Face à l'analyse des représentations des pratiques et du discours identitaire, il nous est apparu opportun d'introduire, même au risque de quelques répétitions, une analyse des fonctions que les sujets bi-multilingues (comprenant bien évidemment les deux sujets Sourds) attribuent aux différentes langues avec lesquelles ils sont entrés ou entrent en contact dans divers contextes.

Le terme *fonction* étant largement polysémique et employé par toutes les disciplines relevant des sciences humaines dans des sens courant, mathématique et biologique qui se sont contaminés, il convient — pour ce qui nous concerne — de le définir dans la perspective sociolinguistique adoptée. Ainsi, appliquée à notre étude des discours recueillis, la notion de fonction recouvre le point de vue subjectif des sujets interviewés sur les relations qu'ils ont entretenues par le passé ou qu'ils entretiennent aujourd'hui avec les différentes langues de leur répertoire. Elle désigne donc les buts, motifs, désirs ou intentions qu'ils reconnaissent à leurs conduites langagières ainsi que les rôles qu'ils attribuent eux-mêmes à leurs choix de langues. Puisque notre approche est biographique<sup>1</sup> et notre échantillon composé de migrants plurilingues et de Sourds formant une minorité par rapport aux entendants, ces fonctions doivent être appréhendées en considérant, comme l'ont d'ailleurs fait les sujets, les interlocuteurs désignés et leurs communautés d'appartenance et de référence (auto-affiliation), et ce, qu'il s'agisse, concernant les migrants et les chercheurs, de ressortissants du pays d'accueil et du pays d'origine vivant à Grenoble ou en contexte d'origine. Autrement dit les fonctions ne sont pas attachées de façon immuable à des langues particulières. Ce sont, au contraire, des conjonctions, des contrastes et des complémentarités entre les fonctions des diverses langues qui forment les répertoires verbaux des locuteurs, que nous allons mettre en évidence.

Compte tenu de l'émergence d'un discours identitaire volumineux, il ressort des analyses un premier ensemble de fonctions de type *identitaire*, ensemble le plus complexe et le plus fourni. Un deuxième ensemble apparaît ensuite, celui dont les fonctions sont plus étroitement liées à des finalités *communicatives*. Le troisième groupe, encore moins représenté dans les discours, concerne des fonctions que nous avons caractérisées d'*épilinguistiques*. Enfin un dernier ensemble, le plus original des quatre, est une sorte d'ensemble vide où les langues citées apparaissent *sans fonction* car elles n'ont pas fait ou ne font pas l'objet d'un quelconque investissement par les sujets interrogés.

---

1. L'identification et l'interprétation des fonctions ont été conduites dans le cadre méthodologique que nous avons exposé au chapitre 1.

## A. LES FONCTIONS IDENTITAIRES

Ce premier ensemble comprend toutes les fonctions en relation avec les sentiments identitaires développés par les sujets et que les sociolinguistes regroupent habituellement sous un terme générique, assez flou, celui de fonction identitaire. Nous l'avons quant à nous décliné, au pluriel, en deux séries de fonctions selon que la ou les langues sont appréhendées comme moyen d'intégration/exclusion sociale ou comme emblèmes identitaires valorisant ou stigmatisant.

Avoir accolé intégration avec exclusion réclame quelques éléments de justification. Conformément à ce que nous avons dit plus haut, ces fonctions sont un peu comme Janus, à deux faces, qui se dégagent, de manière opposée, selon les deux directions du regard que le sujet peut suivre : il peut se focaliser sur un groupe, et, en se retournant, considérer un autre groupe. A cet égard l'intégration à un groupe, par exemple, peut présenter un revers qui est l'exclusion de la part d'un autre groupe. Ce jeu de faces est encore complexifié par le fait que cette intégration/exclusion peut viser plusieurs communautés ou groupes, en pays d'accueil comme en pays d'origine.

### I. Les fonctions d'intégration/exclusion

Ces fonctions renvoient donc, d'une part, aux buts et aux désirs du sujet de s'intégrer à une communauté de référence donnée (qui peut être ou ne pas être la communauté d'appartenance), et, d'autre part, à la valeur et la capacité reconnues à une ou plusieurs langues de réaliser cette intégration. Il en va de même pour l'exclusion.

#### 1) En pays d'accueil

En pays d'accueil, à Grenoble, le sujet cherche à s'intégrer ou est intégré à plusieurs communautés ou plus précisément à des groupes ou réseaux de sociabilité divers, au sein desquels il tisse, grâce à des choix de langue appropriés, des liens sociaux, familiaux, professionnels, amicaux, communautaires, etc.

#### a) Le milieu du travail

Un de ces groupes, plus ou moins défini selon les cas étudiés, représente le milieu du travail, où la langue qui assure la fonction intégrative est évidemment le français comme l'exprime le chercheur italoophone, installé depuis deux ans à Grenoble :

*Le français ... je l'utilise ... c'est-à-dire que en ce moment, j'essaye de parler français avec les ressortissants français (...) plutôt dans ma profession, quand je dois parler français (...) Mon groupe [de travail] est composé surtout de francophones (...) bon c'est quasiment du français (ETSCHita, 32, 34, 102).*

ou cette jeune fille, descendante de migrants d'origine sicilienne, qui vise une intégration socio-professionnelle où le français lui paraît le vecteur incontournable :

*(...) et puis bon je pense que comme je veux m'intégrer aussi dans le travail, je veux parler français pour pas, pour parler français... (JB02Fsic, 154).*

Si, pour les jeunes de cette génération que nous avons interrogés, la sphère du travail paraît encore lointaine, ce ne fut et ce n'est pas le cas de leurs parents, qui associent tous travail salarié et usage nécessaire du français, langue du patron, sans exclure toutefois sur un registre



paritaire<sup>1</sup> des langues d'origine ou un français qui en est fortement empreint. L'exemple de ce travailleur marocain d'origine berbère va permettre de l'illustrer : au cours de son entretien, il va déclarer successivement :

*[Au travail] j'ai parlé un petit peu l'arabe (...) et un petit peu français (...) au travail entre copains je parle les trois langues [le berbère est la troisième langue] (...) on parle français croisé (MR01Hber, 40, 42, 162, 552).*

On constate à travers ces dires qu'un parler métissé est utilisé "entre copains" de travail, ce qui suppose en même temps que cet usage exclut d'autres locuteurs, comme le patron ou d'autres travailleurs avec lesquels on est moins lié.

Cette référence à ce type de français "paritaire", apparaît également chez les sujets plus jeunes, comme on va le voir.

#### b) Le groupe de pairs

On peut rallier un groupe de pairs, dont les origines peuvent être diverses, auquel on s'intègre, en adoptant un "*parler véhiculaire identitaire*" (cf. analyse des représentations des pratiques), qui a, par exemple, donné l'occasion à cette jeune fille berbérophone d'apprendre et d'utiliser l'arabe maghrébin parlé :

*On fait un de ces mélanges (...) une salade quoi (...) on parle l'arabe de la rue (MR02Fber, 362, 368, 392),*

ou comme le déclare aussi ce jeune issu de l'immigration algérienne :

*Tu as toutes les langues qui se mélangent et donc le français si tu veux on en parle mais on utilise aussi nos/notre langue à nous (CT02Hara, 37).*

Cette "*langue à nous*", le "*we code*", joue à la fois un rôle d'inclusion au groupe de pairs et d'exclusion vis-à-vis d'autres jeunes et surtout des adultes dont on cherche à se démarquer.

#### c) Le réseau de "compatriotes"

L'intégration va également concerner un groupe ou un réseau de ressortissants de la même origine, comme l'exprime cette femme d'origine sicilienne qui, lors de rencontres associatives avec des membres de l'importante communauté sicilienne de Fontaine (à la périphérie de Grenoble), se fait un devoir d'employer le sicilien et semble, dès lors, interpréter l'usage de la langue française dans cette situation "entre soi" comme une attitude de rupture des liens communautaires et de déloyauté à l'égard du groupe d'origine commune :

*C'est comme ici en France, on parle souvent français, moi je vois ici surtout à Fontaine, on se rencontre entre Siciliens, ce que bien souvent je n'admets pas, c'est que par exemple si je lui parle sicilien et qu'il me répond en français... on est du même pays, on parle sicilien. C'est peut-être que c'est, je sais pas, c'est plus facile, c'est plus facile de parler français, c'est une langue latine, c'est pas pareil que parler en allemand, ou anglais, c'est plus facile je pense parler français, vu qu'on est en France, ou peut-être qu'il y en a qui ont honte de parler sicilien (MM01Hsic, 66).*

On aura l'occasion de revenir sur la dernière raison invoquée pour expliquer un tel comportement.

---

1. Jean Le Dù et Yves Le Berre distinguent deux registres du langage, qui peuvent être partagés par deux langues différentes ou par une même langue. "Le registre de la parité est le versant chaud de cette dualité (...) C'est le langage de l'intimité, de la fraternité, de la solidarité, de la familiarité, de l'égalité, de la liberté de l'individu ou du groupe dans l'ensemble social (...) Car le registre de la disparité en est symétriquement le versant froid. C'est celui de l'autorité, de l'officialité, de la représentativité, de la formalité, de la régularité, de l'institution", in "Parité et disparité : sphère publique et sphère privée de la parole", *La Bretagne Linguistique*, vol 10, Centre de recherche bretonne et celtique, Brest, 1996, p. 7-25, p. 20.



#### d) La famille élargie

S'intégrer enfin à la famille élargie nécessite parfois de s'adapter à un autre idiome, comme nous l'a dit la jeune fille d'origine sicilienne,

*Dans ma famille bon on n'est pas tous de Sicile, j'en ai d'autres qui viennent d'Italie où, bon chacun a ses façons de parler différentes quoi bon on se comprend (JB02Fsic, 14).*

Ce dernier exemple nous amène tout naturellement au pays d'origine, avec lequel on peut être effectivement en contact dans le pays d'accueil par le biais de ses habitants, mais qui peut également revêtir pleinement son sens géographique, que nous sommes obligé d'envisager également sous l'angle historique.

#### 2) *En pays d'origine*

En effet, l'analyse des fonctions remplies par les langues dans les pays d'origine des sujets, celles de leur passé puis celles de leur présent, conduit à dissocier deux situations différentes.

##### a) L'intégration première : liens familiaux et sociaux

Dans le passé évoqué dans les entretiens, cette fonction d'intégration à la communauté des origines s'est réalisée le plus souvent par le biais de l'idiome local. Les exemples pourraient être nombreux, nous nous limiterons à n'en citer que quelques-uns :

*A Cordoba, oui, oui et euh donc dans la famille on parlait ...toujours l'andalou (SG01Fhis, 15).*

*Aubled, ben j'ai parlé d'abord le berbère (MR01Hber, 13).*

Là encore, comme nous l'avons vu précédemment, l'usage du singulier, qui renvoie invariablement à la notion de langue maternelle unique est trompeur, comme ce chercheur, dont on a cité des propos plus haut, l'exprime très clairement :

*Je considère ce dialecte [le dialecte bisiaacco] comme ma langue maternelle parce que je le parlais avec mes parents, mais à la maison, j'entendais aussi parler, par ma mère et ma grand-mère le dialecte frioulano et voilà oui et aussi mes grands-parents entre eux (ETSCHita, 18).*

C'est avec l'entrée à l'école, puis à l'adolescence et à l'âge adulte, que le répertoire des sujets s'est étendu aux langues officielles sous leur double registre, de la "parité" et de la "disparité", selon un processus assez similaire à celui que l'on vient de voir.

##### b) L'intégration "intermittente" : comment assurer les liens

Dans le présent, il ressort des analyses que, lors des séjours effectués — avec plus ou moins de régularité selon les cas — au pays d'origine, la fonction d'intégration est également portée par l'adoption du parler local :

*Là quand même on parle que berbère (MR01Hber, 103).*

Il est notable que l'idiome local peut être le français, comme l'explique cette mère d'origine algérienne, qui insiste pour reconnaître le français comme une langue courante d'Algérie :

*En Algérie aussi ils [mes frères et sœurs] parlent français tout le temps (...) avec mes sœurs, avec mes frères tout le temps on parle français (...) surtout la jeunesse maintenant ils parlent beaucoup français (CT01Fara, 98, 93, 346) ;*

ou encore la jeune berbérophone, arrivée en France vers l'âge de 12 ans, qui reconnaît parler au Maroc soit berbère soit français, en excluant l'arabe, qui est *a contrario*, en France, une composante de son intégration au groupe de pairs :

*Au Maroc on parle soit berbère soit français (...) Avec les Arabes je leur réponds en français (...) [Avec des Algériens ou des Tunisiens], je parle français, je préfère parler français qu'arabe... si on me parle arabe je comprends mais je réponds en français (MR02Fber, 174, 180, 184).*

De manière fortement contrastée, les propos tenus par ces deux sujets d'origine maghrébine illustrent parfaitement le fait qu'une même langue, ici le français, puisse remplir une fonction d'intégration à la communauté algérienne la plus moderne ou une fonction d'exclusion de la communauté arabe au Maroc.

Il apparaît aussi que, selon les situations de plurilinguisme ou de monolinguisme des pays d'origine, les possibilités de choix de langues sont sensiblement différentes. La maman d'origine grecque interrogée rend compte, non sans que transparaisse une certaine culpabilité personnelle, des réactions suscitées par le fait que sa fille ne parle pas grec :

*Quelquefois j'ai entendu "comment ça se fait vous êtes grecque elle parle pas grec" mais il faut être dans la situation pour voir que c'est pas facile (VM01Fgre, 62).*

Les propos de cette mère résonnent comme en écho dans l'entretien réalisé avec sa propre fille, qui insiste sur le caractère quasi obligatoire de parler grec en Grèce :

*Et puis voilà le grec, jusqu'à l'âge de à peu près 16 ans et à 16 ans, j'ai commencé à m'y remettre petit à petit parce qu'on allait plus souvent en Grèce et puis vu qu'il fallait que je me débrouille en Grèce pour parler grec hein ? (VM02Fgre, 6).*

Toute contrevenance au choix de langue attendue ou déviation par rapport à la norme locale est alors perçue comme une altération des liens familiaux et/ou communautaires : il est attendu, la plupart du temps, par les interlocuteurs du pays d'origine que même les jeunes nés et ayant grandi à l'étranger, parfois au sein de couples mixtes — comme dans le cas précédent —, s'expriment dans leur parler. Son non-usage est le signe que l'on s'est exclu de la communauté d'origine.

Hormis ce type de contact direct avec la famille restée au pays d'origine, il existe d'autres modalités de relations comme celle médiatisée, entre autres, par le téléphone. Et, assez curieusement, certains sujets interrogés semblent suggérer que la règle attendue de leur part soit l'usage de la langue du pays d'origine. Comme si la distance géographique devait être abolie par la proximité symbolique rendue par son emploi ; cette règle transgressée par des locuteurs du pays d'origine ne manque pas de surprendre ce jeune d'origine algérienne :

*Au téléphone si je téléphone je parle en arabe (...) Par contre c'est bizarre c'est que eux quand ils me téléphonent ils essaient de parler en français (CT02Hara, 163, 171).*

Ce type de contact concerne cependant moins la fonction d'intégration que celle emblématique qui lui est souvent associée, sur laquelle nous allons revenir dès que nous aurons exposé le cas un peu particulier des sujets Sourds.

### 3) Un cas particulier : les Sourds

Nous avons pour ces premiers types de fonctions identitaires, pris une entrée géographique en opposant l'intégration/exclusion dans chacun des deux pays qui s'inscrivent dans le projet migratoire. Evidemment, cette entrée n'est pas adéquate pour les Sourds, à moins de la penser de façon entièrement métaphorique comme relation entre des "espaces communautaires". Cependant, il nous a, d'une part, semblé que la métaphore risquait de

masquer des différences profondes et, d'autre part, elle ne paraît pas adéquate dans la mesure où, comme on l'a vu, il existe, pour les sujets migrants, dans les différents pays, différents "espaces communautaires", dans lesquels les langues vont effectivement permettre de prendre place ou non.

S'il existe pour les Sourds un parcours migratoire, c'est comme on l'a vu, celui qui va consister à "devenir Sourd" apprendre à connaître et à s'intégrer à la communauté majoritaire des entendants, si les liens "primitifs" ont été plutôt établis au sein d'une communauté familiale Sourde, apprendre à connaître ou à re-connaître la LSF et la communauté des Sourds, si l'éducation a été entièrement oraliste.

Les deux langues vont être les facteurs prépondérants dans cette démarche d'intégration/exclusion. L'exclusion peut certes parfois, dans des parcours de reconstruction identitaire, être volontaire, et manifester un "rejet de la domination et des dominants", qui sera plus ou moins temporaire<sup>1</sup>, mais elle est le plus souvent subie, et ce, dès l'école. La langue française, dans laquelle il est si difficile de se reconnaître comme être humain engagé dans un processus de communication et d'apprentissage, de se construire comme sujet parlant<sup>2</sup>, reste une enveloppe linguistique dont on essaie de parer l'enfant, mais qui ne parvient ni à se l'approprier, ni à s'y investir, ni à s'y construire. Par la suite, dans les milieux professionnels, alors que les immigrés "font des efforts" pour parler le français, les Sourds n'ont pas cette possibilité. La langue française devient alors langue à fonction d'exclusion sociale et identitaire par excellence : exclusion des échanges, exclusion du sens, exclusion à soi-même :

*[A l'école] il fallait que j'oralise, que j'articule des mots, mais c'était du par cœur, je ne comprenais pas ce que ça voulait dire, il n'y avait pas de sens (AM01Flsf, 16).*

*[Au travail] j'arrivais pas à m'exprimer, quand on me posait une question, je ne comprenais pas (AM01Flsf, 40).*

A ce stade "d'exil communicatif", comme on a pu caractériser le phénomène plus haut, l'interprète peut n'être d'aucun secours, ce qui est réclamé, plus qu'une langue véhiculant le savoir scolaire, étant l'échange direct en face à face :

*C'était gênant, parce que le professeur faisait son cours, l'interprète signait ; quand je ne comprenais pas, l'interprète refusait de traduire mes questions, il fallait qu'elle traduise les propos du professeur, mais je ne pouvais pas l'interrompre. Pour moi c'était comme du gavage, on me traduisait tout le cours, mais ça ne correspondait à rien (AM02Flsf, 8).*

Cette forte dimension d'exclusion sociale peut être également vécue au plan familial, on est alors proche d'une fonction de déni d'identité, quand la parole parentale ne s'adapte pas :

*Mon père, c'était pas sa faute, il était très souvent en déplacement, donc, résultat, on le voyait peu et j'essayais de m'exprimer avec lui, mais il ne comprenait pas et il appelait toujours ma mère pour traduire (AM01Flsf, 72).*

*Pour mon père, je lui avais donné un signe, parce qu'il fumait beaucoup, et donc un signe qui était en rapport avec la cigarette (...) Un jour j'ai appelé mon père en faisant ce signe avec la cigarette, et je me suis pris une claque parce qu'en fait, il croyait que je me moquais de lui (AM02Flsf, 14).*

Tous ces phénomènes peuvent dès lors amener le sujet à considérer la langue française comme inutile :

*Avant, pour moi, le français c'était inutile, il fallait qu'on apprenne le français d'accord mais finalement je m'en foutais (AM02Flsf, 22).*

- 
1. Cf. La phase de "rejet de la langue française" manifestée par des jeunes Sourds adultes lors de stages de "redynamisation insertion", in Agnès Millet : "Surdité : déficience sensorielle innée, mutité linguistique acquise", *op. cit.*
  2. Cf. entre autres : Danielle Bouvet : *La parole de l'enfant*, PUF, 1<sup>ère</sup> éd. 1982, 1989 ; A. Meynard : *Quand les mains prennent la parole*, Clinamen, ERES, 1995 ; A. Millet : *Surdité et apprentissages linguistiques*, Collection Voies Livres, Lyon, 1995.

Toutes les facettes de cette fonction d'exclusion que revêt, au fil des ans et des expériences vécues comme des échecs, la langue française, explique très largement le fait décrit plus haut — à savoir que la LSF est revendiquée comme langue d'intégration aux deux communautés par les Sourds qui n'ont pu, malgré tous leurs efforts, accéder à une maîtrise suffisante de la langue française. Et l'on soulignera que, de surcroît, cette langue d'exclusion, comme on l'a vu précédemment, s'exprime au travers d'une "mauvaise qualité de voix", qui renforce encore cette fonction en la doublant d'une fonction stigmatisante, attachée à l'intimité même du sujet.

Ce fait souligne que si nous avons, pour des commodités d'exposition, découpé fonction "d'intégration/exclusion" et fonction "emblématique /stigmatisante", il ne fait aucun doute que ces deux aspects des fonctions identitaires sont en étroite relation les uns avec les autres.

## II. Les fonctions emblématique/stigmatisante

On a vu, en effet, évoquée plus haut par cette dame d'origine sicilienne, "la honte de parler sicilien", comme l'un des motifs possibles du refus de certains ressortissants comme elle de s'exprimer en sicilien. Cette tentative d'explication nous permet de découvrir les fonctions qui découlent d'une prise en compte des réactions, vécues ou fantasmées, des membres de la communauté dominante, à savoir, la fonction de stigmatisation. Parler sicilien en situation "intracommunautaire" est emblématique du fait que l'on se reconnaisse les mêmes origines. Parler sicilien devant des tiers non-siciliens est également emblématique de son appartenance, c'est-à-dire qu'il y a renversement du stigmate (parler sicilien joue un rôle stigmatisant). A *contrario*, ne pas parler sicilien en situation "intracommunautaire" est interprété comme le signe d'une assimilation au groupe dominant et donc d'un reniement de ses origines. C'est l'usage du français qui est, dans ce cas, fortement stigmatisé et perçu dans une fonction d'exclusion. Un autre extrait d'entretien, celui d'un sujet de deuxième génération, peut encore exemplifier ce jeu d'interactions complexes entre les langues et leurs fonctions réversibles :

*quotidiennement tu parles avec tes parents en arabe tu parles avec ton copain arabe tu parles en arabe "salamalekum lebes hamdulilah" tu vois tu as ça tu peux pas ne pas le mettre (...) mais jamais je renierai mes origines jamais jamais que je me retrouve dans un cercle de Français tu sais toute ma vie jamais, je parlerai en arabe même s'il comprend pas il va essayer d'en apprendre sur moi je vais essayer d'en apprendre sur lui mais je continuerai à parler en arabe (CT02Hara 117, 127).*

L'arabe assure une fonction emblématique de son appartenance qu'il souhaite afficher, face à un Autre de communauté différente, comme signe symbolique identitaire, de type polémique, encore dénommé "stratégie de renversement du stigmate" où le sujet suraffirme en quelque sorte son identité, stigmatisée dans le pays d'accueil<sup>1</sup>. Et pour mieux renforcer ses dires, il le réalise effectivement à l'intention de l'enquêteur (non-arabophone) qui l'interroge, en citant des salutations rituelles en arabe.

La fonction emblématique est donc celle qui exprime, de façon la plus explicite, l'identité ou les identités de la personne plurilingue. Mentionnée par les locuteurs eux-mêmes, elle se réfère aux possibilités qui leur sont données par les langues de s'identifier à telle ou telle communauté puisqu'elles sont perçues en tant qu'emblèmes identitaires véhiculant ainsi des valeurs culturelles et des traditions :

*Avec le dialecte du Frioul, je pense qu'il est plutôt question d'un moyen pour s'identifier non tant à un lieu géographique qu'à un ensemble de valeurs même si... — je ne sais pas, à un ensemble de traditions — (...) Le dialecte bisiacco a ce même rôle d'identification ... en fonction de la rive sur laquelle tu habites (ETSCHita, 80).*

1. Cf. la notion de "proclamation volontariste" développée plus haut.

Le deuxième ensemble que nous avons analysé concerne les fonctions liées aux choix de langues qu'effectueraient, toujours selon leurs dires, les sujets interrogés afin de répondre à des besoins communicatifs précis qui régissent leur vie de tous les jours.

## B. LES FONCTIONS COMMUNICATIVES

Cet ensemble peut, à son tour, se décomposer en deux sous-ensembles de fonctions, les fonctions véhiculaires et les fonctions cryptiques, qui illustrent parfaitement les deux stratégies communicatives utilisées par les sujets bi-multilingues, à savoir celles de convergence et de divergence. Nous allons brièvement les présenter, les commenter et les illustrer.

### I. Les fonctions véhiculaires

L'emploi du pluriel se justifie car nous avons repéré au moins deux modalités différentes qui permettent aux sujets de communiquer dans un processus de convergence c'est-à-dire sans volonté d'exclure qui que ce soit de l'échange, l'intention étant au contraire de faire coïncider au maximum des répertoires verbaux, différemment constitués, en recherchant une sorte de dénominateur commun langagier.

#### a) Les langues trans-communautaires

La première modalité est bien connue et a été déjà décrite par de nombreux sociolinguistes, dans de multiples contextes où le plurilinguisme est très répandu. Il peut s'agir pour des échanges familiaux et/ou amicaux, de l'usage de la langue officielle comme langue d'intercommunication, seul point d'intersection entre les répertoires des locuteurs bi-multilingues. Dans notre corpus d'entretiens, l'italien est particulièrement concerné par cette modalité, que ce soit au pays d'origine :

*L'italien est la langue que je parlais après le bisiacco le plus souvent, car j'habitais dans une ville où il y avait beaucoup d'immigrés provenant du sud de l'Italie, puisque c'était une ville militaire avec au maximum 1500 militaires sur une population de 7000 habitants. La plupart des militaires venaient du sud de l'Italie, surtout de Naples, donc c'était un moyen de communiquer avec les autres habitants (ETSCHita, 82),*

ou en pays d'accueil :

*A part mes parents, j'ai toujours entendu parler italien chez mes cousins, mes cousines, mes oncles, mes tantes, enfin les adultes quand ils parlent entre eux, ils parlent toujours en italien et donc nous on entendait un peu parler (...) Je le parle pas beaucoup non [l'italien], je connais quelques expressions mais bon je comprends plus facilement que je le parle (JB02Fsic, 6, 8).*

Dans la sphère professionnelle, cette fonction véhiculaire peut aussi être assumée par une langue supra-nationale comme l'anglais :

*(...) Il y a un Suédois qui fait un stage chez nous. Avec lui, il faut communiquer, il faut parler en anglais (RVSCHhon, 236).*

La langue anglaise est alors perçue dans son rôle utilitaire pour favoriser la communication. Les fonctions de cette langue ayant déjà fait l'objet d'une analyse dans le chapitre précédent, elles ne seront pas développées ici.

## b) L'intercompréhension en langues voisines

La deuxième modalité est celle que nous voulions observer dans notre projet initial. Elle consiste pour chaque sujet à pratiquer sa langue propre en production, ce qui suppose en réception, la compréhension de la langue de l'autre. Cela suppose des langues différentes mais apparentées génétiquement et perçues comme proches par les locuteurs. Certains sujets décrivent de telles stratégies de convergence entre langues romanes notamment :

*Tu sais ça m'arrive chez une fille chez qui je bosse elle est portugaise, elle me parle des fois portugais moi je lui réponds en espagnol et on essaye de se comprendre comme ça parce que ça ressemble un peu ça se ressemble un peu mais c'est vrai que tout le monde ne comprend pas l'espagnol je vais pas imposer aux gens je vous parle espagnol et débrouillez-vous si vous comprenez pas (SG02F, 222).*

Dans ce mode de communication, il est à noter que les deux langues remplissent **ensemble** la fonction véhiculaire.

Bien d'autres variantes de ces deux modalités peuvent aussi se présenter, comme il existe de même une sorte de combinaison de ces deux modalités avec l'exemple suivant :

*Même maintenant quand on se rencontre ils [des parents ayant migré à Turin] parlent italien, moi au début je parle italien, et après il y a des moments que moi je leur parle sicilien, mais bon, eux ils continuent à parler italien, mais ils comprennent ce que je leur dis (MM01Hsic 61).*

## c) Le français écrit pour les Sourds

On notera que, malgré (et bien plutôt à cause de) sa fonction première d'exclusion, liée à sa dimension orale mal maîtrisée comme on l'a vu plus haut, le français — dans sa dimension écrite cette fois-ci — peut jouer un rôle de véhiculaire dans les échanges entre Sourds et entendants.

*Oui. Encore maintenant, au travail, j'y vais tous les matins et personne ne pratique la langue des signes, donc je passe par l'écrit (...) j'écris si je n'ai pas compris pour poser une question, je ne peux pas m'exprimer vraiment (AM01Flsf,90).*

*Je ne peux pas parler et il faut passer par l'écrit pour communiquer (...) Avec un entendant, on ne peut pas [écrire des phrases simples], on est obligé de faire des phrases pour s'adapter parce que c'est un entendant (...) c'est vraiment très difficile pour moi (AM02Flsf, 28,32,40).*

Cependant, on observe, là encore, une extériorité du sujet face à la dimension communicative qui lui reste difficilement accessible, même si le caractère "obligatoire" et donc "utile" du français pour la communication dans l'espace social est souligné par l'un de nos témoins :

*Mais il faut bien rentrer en contact avec les administrations, et là il faut bien passer par l'écrit, c'est vrai que c'est très utile (AM02Flsf, 28).*

## II. Les fonctions cryptiques

A l'opposé de la convergence recherchée avec le choix d'une langue que partagent les interlocuteurs, il se trouve des situations de choix délibéré d'une langue non partagée par un entourage allophone. Cette sélection permet aux locuteurs d'échanger des propos, qui restent ainsi secrets parce que non compris, sans avoir à se dissimuler. Cette fonction est souvent mentionnée pour les langues d'origine chez des personnes migrantes, toutes générations confondues, lorsqu'ils souhaitent ne pas être entendus ou compris par leur entourage :

*Avec ma mère c'est ce qu'on fait ou sinon après quand on passe au grec pur si je peux dire à 100%, c'est que généralement on veut pas que quelqu'un comprenne mais sinon c'est vrai que quand on discute comme ça entre nous c'est un mélange des deux (VM02Fgre, 72).*

*Pas aussi souvent que le français quand même c'est plutôt quand on va cacher quelque chose aux autres qui comprennent pas et voilà (SG02Fhis, 164).*

Par ailleurs, la fonction cryptique est très souvent associée à une autre fonction, la fonction ludique, ce qui manifeste chez les sujets une sorte de connivence et de relation privilégiée avec les langues utilisées. L'exemple suivant de la jeune fille dont les parents sont d'origine sicilienne est représentatif de ces rapports très intimes et pourtant ostentatoires qui peuvent s'établir entre locuteurs par le biais de certaines pratiques langagières divergentes :

*On met donc quelques mots italiens parce que ça nous fait rire et parce que c'est bien et puis parce que des fois, même quand on est dehors et qu'on discute entre nous, parce que c'est notre langage à toutes les deux parce qu'on ne veut pas que les autres entendent, même si on ne dit rien de spécial, parce que c'est, on veut mettre des mots comme ça ou, quand on parle de quelqu'un par exemple qu'on voit, on va parler italien parce que c'est notre truc à nous et il n'y a que nous qui pouvons nous comprendre (JB02Fsic, 212).*

Ce code de l'"entre nous" sert à marquer les rapports de proximité et de convivialité qui existent de manière quasi-exclusive entre deux personnes ou au sein d'un groupe restreint d'individus :

*Je vois au collège la fille de mon prof d'espagnol qui était devenue ma meilleure amie ... mais je parlais toujours espagnol avec elle ça ne nous venait pas à l'idée de parler français (...) elle était espagnole ... je me sentais bien, je devais parler espagnol ça me faisait plaisir je le vivais en fait (SG02Fesp, 26, 30).*

C'est la raison pour laquelle Louis-Jean Calvet situe cette fonction à un pôle communicatif grégaire, pour mieux distinguer les spécificités de la fonction véhiculaire. Elle peut aussi être le signe d'un isolement, d'un renfort défensif de l'identité propre, alors qu'au pôle véhiculaire, celle-ci tend à se dissoudre. La jeune fille d'origine sicilienne déclare ainsi :

*Le sicilien, c'est mon cocon, quoi, c'est depuis que je suis petite que je l'entends, bon, je dirais le français aussi, mais je trouve tellement que c'est doux, c'est enfin, j'aime beaucoup cette langue (JB02Fsic, 160).*

Chez la personne Sourde née de parents entendants, on observe ce type de phénomène dans la fratrie : la personne enquêtée a grandi avec ses deux soeurs cadettes également sourde et s'est vue investie en tant qu'aînée d'un rôle de chef chargé d'instaurer ce code de "l'entre nous", inventé de toute pièce à l'occasion des échanges et auquel la mère et le frère (également cadet, et entendant) ont pu petit à petit s'initier. La fonction de cet idiome inventé est donc bien au départ grégaire, mais la situation particulière des Sourds peu insérés par ailleurs dans les réseaux communicatifs, fait que moins qu'une fonction cryptique, il vise, au contraire, la véhicularité, même si sous la pression des normes — celles du français dans le cadre familial, et celles de la LSF, plus tard, dans les cours de récréation des écoles — il disparaît au fil des ans.

*Donc, j'ai grandi jusqu'à l'âge de six là-bas [au Maroc], mais je n'allais pas à l'école. On avait une communication avec mes sœurs, c'était comme une langue naturelle — pas un code entre nous — c'était notre langue naturelle, mais ce n'était pas une vraie langue non plus, c'était notre manière de nous exprimer entre nous, entre sœurs. (...) J'avais un peu ce rôle de chef, alors par exemple, c'était moi qui attribuait les signes. Mes sœurs étaient contentes par ce que c'était moi qui décidait un peu de ces signes. Je me rappelle de quelques signes comme ça, mais il y en a beaucoup que j'ai oubliés (...). Ma mère avait compris ça. (AM01Flsf, 14,14,24).*

La réticence de l'enquêtée à qualifier cet idiome de simple "code", nous laisse d'ailleurs supposer qu'il a sans doute été investi, durant la prime enfance, de l'ensemble des fonctions linguistiques, puisqu'il constituait le vecteur fondamental de la communication familiale, et c'est sans doute son caractère marginal (créé par une individualité en dehors de l'espace social environnant) qui fait que l'enquêtée lui dénie finalement l'appellation de "langue", alors que son premier mouvement discursif était d'y voir au contraire sa "langue naturelle" (créé dans un désir spontané d'échange). On voit dans cette hésitation à la dénomination les ampleurs de l'oscillation entre le pôle véhiculaire et le pôle grégaire des fonctions à visée communicative.



## C. LES FONCTIONS EPI-LINGUISTIQUES

Les deux types de fonctions que nous avons classés sous l'étiquette commode d'épilinguistique font référence d'une part à la fonction ludique et d'autre part à une fonction quasi-métalinguistique.

### I. La fonction ludique

Elle est présente surtout dans les discours des jeunes descendants des migrations qui éprouvent une véritable jubilation dans des imitations de diverses langues, dans les mélanges de toutes sortes ; elle semble cependant plus largement caractéristique des jeunes plurilingues comme l'exprime ce chercheur :

*J'aime m'amuser avec les langues, entre amis on aimait s'amuser en mélangeant le dialecte avec l'italien, le dialecte de Vénétie, de Rome (ETSCHita, 74).*

Le passage d'une langue à l'autre peut être effectué chez ces jeunes dans le but de plaisanter ou de se moquer de leur entourage et surtout des migrants de première génération :

*Même avec mes cousins des fois on parle en italien mais c'est pour rigoler, c'est presque je dirais pour se moquer je dirais des anciens, enfin des anciens, de mes parents et tout ça, qui parlent italien et ça nous fait rire quand ils parlent et leur façon de parler et leurs gestes (JB02Fsic, 52).*

La pluralité des répertoires verbaux constitue souvent pour les sujets une sorte de jeu qui leur assure un va-et-vient entre les différentes langues. Ces joutes langagières leur offrent l'occasion non seulement de tester leurs connaissances linguistiques mais aussi de profiter d'un apprentissage informel et ponctuel de la langue de l'autre ou même de leur langue d'origine.

*Avec mon frère donc on écoutait de la musique italienne et puis donc là je lui demandais justement, tiens il dit ce mot là qu'est-ce que ça veut dire, donc il m'expliquait, donc c'est pour ça on cherchait dans le dico et tout ça et puis, non c'était avant-hier soir voilà, et puis hier soir avec mon frère ben on était, toujours avec mon frère donc, on était ensemble dans ma chambre et puis on faisait les abrutis et donc on se disait des expressions comme ça, mais juste des expressions, ou on essayait de se parler à moitié français, moitié italien, moitié anglais, comme ça, donc pour rigoler (JB02Fsic, 200).*

Cette fonction ludique est ici précédée dans le discours de ce sujet "2e génération" par la fonction de type métalinguistique, où le sujet déclare s'interroger sur la langue italienne en recourant au dictionnaire italien/français<sup>1</sup>.

### II. La fonction de type métalinguistique

Elle désigne donc dans les discours analysés le rôle attribué à une langue pour en servir une autre.

En continuant à suivre le discours de cette même jeune fille, qui s'est beaucoup exprimée sur ce thème, il apparaît que cette activité n'est pas que familiale mais qu'elle est présente aussi au sein des réseaux de pairs aux origines communes :

*J'ai des amis, il y en a pas mal qui sont italiens (...) On s'amuse à se dire tiens "tu connais ce mot-là, tu connais cette expression-là" et quand on parle des fois, moi je dis quelque chose, j'ai une expression qui sort, elle me dit "tiens je ne savais pas que tu connaissais ça" (JB02Fsic, 56).*

Chez les migrants de première génération, en revanche, cette activité métalinguistique n'est pas liée à la fonction ludique mais répond à une nécessité communicative. Les sujets recourent à la traduction en réclamant l'aide des enfants,

*[Lire le français] même ce sera les mots je comprends pas ben je montre à mes gosses (CT01F, 319) ;*

1. Il est notable qu'à plusieurs reprises les fonctions semblent s'attirer deux à deux, la fonction ludique étant elle-même liée à la fonction cryptique (cf. plus haut).



ou encore, le migrant bilingue peut au travail tenter de secourir un compatriote monolingue :

*Je travaille avec les gosses de la crèche, quand il y a une famille qui a un problème avec la langue française on est là, j'utilise l'arabe (CT01Fara, 128, 130, 132).*

Chez les Sourds, puisque, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, la LSF est revendiquée comme langue d'intégration au groupe des entendants, elle est également perçue comme la métalangue par excellence, qui permet l'accès au sens dans un premier temps, puis au français dans un second temps. Dans leur scolarité, enfants, nos deux témoins accèdent au sens par des pratiques — illicites — de traduction émanant soit de leurs camarades, soit de leurs professeurs :

*Il y avait d'autres élèves qui devaient faire le relais et me traduisaient ce que disait le professeur (AM02Flsf, 18).*

*Il y avait un professeur, oui, qui utilisait la langue des signes, mais en cachette (...) Il faisait son cours oralement et parfois il se rendait compte que les élèves ne comprenaient pas, alors il ajoutait la langue des signes. Dès qu'une sœur arrivait, il continuait à l'oral (...) Avec lui, c'était bien parce que dès qu'il s'exprimait en langue des signes, alors tout devenait clair, on comprenait, tout prenait forme (AM01Flsf, 32).*

Devenues adultes, c'est par la maîtrise de la Langue des Signes qu'elles peuvent essayer de s'appropriier le français, même s'il leur semble que c'est tout de même un peu tard et que c'est plutôt la génération à venir qui réalise ce bilinguisme rêvé, dans lequel la LSF a le statut de "langue socle" — bien plus que "langue source" — pour l'apprentissage d'une langue "très étrangère", puisque, comme on l'a dit ailleurs, étrangère au corps et donc à l'intimité du sujet<sup>1</sup>.

*Qu'avec la langue des signes on pouvait faire un pont avec le français, j'ai découvert ça très tard finalement (AM02Flsf, 22).*

*Toutes les deux [mes filles], elles adorent la lecture, en grandissant elles lisent de plus en plus, des romans, plein de choses et elles comprennent bien parce qu'elles ont une bonne base en langue des signes, une bonne base en français ; moi je me dis que j'ai raté ça, moi j'ai du mal à passer de la langue des signes au français et pour ça, c'est très différent par rapport à mes filles. Je pense qu'il faut une bonne base en langue des signes et ensuite passer au français et moi ça a été le contraire, j'ai commencé par être oralisée et après c'était trop tard finalement. Il aurait fallu faire le contraire (AM01Flsf, 54).*

#### D. DES LANGUES SANS FONCTION

On l'a déjà annoncé dans l'introduction de cette partie, il s'agit de langues présentes dans les discours mais qui ne semblent pas avoir été investies par les sujets, comme si elles n'avaient fait l'objet d'aucun désir d'aucune sorte, ni communicatif, ni ludique et encore moins identitaire. Elles apparaissent dans des énumérations de langues plutôt apprises qu'acquises. Ce sont bien souvent des langues étrangères imposées dans le cursus scolaire mais qui n'assuraient aucune fonction pour le sujet. Ces langues se sont trouvées sur son chemin mais elles n'ont pas laissé beaucoup de traces. C'est leur caractère obligatoire qui est seulement thématiqué, comme chez ce jeune chercheur hongrois :

*[J'ai appris le russe] puisque c'était obligatoire à l'époque (RVSCHon, 12).*

Les jeunes ont également mentionné les langues apprises au collège ou au lycée sans aucun commentaire supplémentaire la plupart du temps :

*J'ai fait de l'allemand jusqu'à la terminale (SG02Fhis, 58).*

1. A. Millet : *La place de la LSF dans l'intégration scolaire des enfants Sourds*, Rapport de recherche, exemplaire photocopié, Lidilem, Université Grenoble 3, 1990.

*L'espagnol j'avais pris moi "comment tu t'appelles ?" [dit en espagnol] (CT02Hara, 63).*

Il convient de noter par contraste que pour les deux jeunes chercheurs, la langue anglaise semble plus investie parce qu'ils l'ont apprise tout seuls, hors contexte scolaire. Il y aurait sans doute ici des perspectives didactiques à entrevoir en étudiant de façon approfondie tout ce qui a pu être dit à propos de l'apprentissage des langues par nos sujets interrogés.

Une des formes prises par cette attitude assez passive à l'égard d'une langue peut aller jusqu'à celle plus active d'une résistance à l'apprentissage voire d'un refus, ce fut le cas de la jeune berbérophone qui a véritablement été "traumatisée" par l'obligation de l'enseignement en arabe sans aucune place pour sa langue berbère. Son témoignage rejoint alors celui des deux femmes Sourdes, pour lesquelles le français, pourtant si présent — mais sous forme d'une présence imposée et exclusive — dans leur scolarité, n'a pas réussi à devenir substance signifiante, et s'est, à des degrés divers, dé-fonctionnalisé pour des sujets parlants censés s'y normaliser, ne véhiculant, pratiquement, plus qu'une fonction sociale d'exclusion, pour la communauté dominante et pour des sujets rendus quasi-muets par la force de "l'imposition impossible".

On peut en effet rapprocher un extrait du discours de la jeune fille berbérophone d'un de la jeune femme sourde née de parents Sourds :

*En début de scolarité, j'avais un prof, ça m'a traumatisée (...) lui, il ne parlait que l'arabe. Le berbère pour lui, c'était : "tu rentres à l'école, c'est fini tu parles plus, tu deviens muet, sauf quand tu exprimes les mots de l'école (JB02Fber, 108-116).*

*Dans l'école, quand il y avait un nouveau professeur qui arrivait, il ne connaissait pas la langue des signes, donc il oralisait uniquement, et nous les élèves on était contre ça, on voulait la langue des signes. Ce nouveau prof, il arrivait, et moi j'étais perdue, je décrochais complètement (AM02Flsf, 18).*

Ainsi, dans ces deux cas, la langue imposée par l'Institution scolaire, ne devient la langue de personne, elle scelle "l'identité muette", qui, dans le cas des Sourds, perd son sens métaphorique.

## E. CONCLUSION

La diversité linguistique, qui résulte de parcours socio-historiques toujours singuliers et qui compose chacun des répertoires verbaux des sujets soumis à notre investigation, se gère, selon l'analyse que nous avons faite de leurs discours, en fonction des divers paramètres des situations de communication auxquelles ils participent. Le terme de gestion se justifie, la plupart des langues et des parlers faisant explicitement l'objet de fonctionnalisations. Dans ce cadre, les langues "plus ou moins étrangères" imposées scolairement et partiellement dé-fonctionnalisées, dont on vient de parler, amènent un problème particulier qu'il convient de discuter. En effet, la question de savoir si ces langues "sans fonction" peuvent être considérées comme partie intégrante des répertoires verbaux se pose. Puisque, d'une part, nous nous fondons ici sur les discours des sujets et non sur leurs pratiques elles-mêmes (ce que nous ferons dans la partie qui suit) et que, d'autre part, parfois, seules ces langues socialement et scolairement valorisées permettent au sujet de se définir comme bilingue (avec, bien entendu, une définition en terme de maîtrise idéale de deux langues), nous les considérons comme faisant partie des répertoires linguistiques des sujets, du moins tels qu'ils se les représentent. Ainsi les répertoires verbaux des sujets scientifiques sont composés de 6 à 7 langues : espagnol, anglais, français, allemand, italien, portugais pour le chercheur vénézuélien ; hongrois, anglais, français, russe, allemand, norvégien pour le sujet hongrois et, bisiacco, frioulano, italien, anglais, français, allemand et

slovène chez le chercheur italien ; de même, le français, dans ses dimensions orales et écrites, fait partie du répertoire verbal des Sourds.

On remarque d'ailleurs que certaines de ces langues, qui avaient même fait l'objet d'un rejet dans un contexte, peuvent être refunctionalisées dans une configuration situationnelle nouvelle : c'est notamment le cas de la jeune immigrée berbérophone face à la langue arabe. Le changement géographique avec l'entrée dans un nouvel environnement langagier a déclenché une restructuration de ses représentations et peut-être de ses pratiques langagières<sup>1</sup>. C'est peut-être dans un mouvement similaire, que, une fois la langue des signes intériorisée comme support privilégié de l'identité, les Sourds peuvent également entrevoir la nécessité d'assigner au français quelques fonctions — et spécialement celle d'un véhiculaire, facteur d'une certaine forme d'intégration sociale.

Face à la complexité des changements de fonctions à analyser, d'autres facteurs de complexité ont été quelque peu lissés dans les analyses. Il en est ainsi du fait qu'à l'instar des fonctions du langage mises en évidence par le linguiste Jakobson à partir de son célèbre modèle de la communication, les fonctions assignées aux langues par les sujets se chevauchent, se cumulent et s'entremêlent au point de rendre parfois l'analyse assez périlleuse. Il demeure néanmoins que, pour le chercheur, affecter une fonction prépondérante à des énoncés issus de corpus de pratiques ordinaires est sans doute moins compliqué<sup>2</sup> que de l'extraire de discours sur les langues, produits, qui plus est, à l'intention de tel ou tel enquêteur. Dans cette situation de communication particulière qu'est l'entretien de recherche, les deux niveaux d'analyse des fonctions seraient ainsi à considérer en même temps<sup>3</sup>. Un des mérites de cet essai reste toutefois qu'il est, somme toute, assez original d'entreprendre une analyse systématique et comparative des fonctions attribuées par les sujets eux-mêmes aux diverses langues de leur répertoire et à celles composant les répertoires de leurs interlocuteurs.

- 
1. Nous ne pourrions malheureusement pas le vérifier dans la partie suivante car nous ne disposons pas d'enregistrement correspondant à la situation de communication entre pairs qu'elle désigne comme étant celle où elle utilise l'arabe.
  2. Parce que le chercheur interprète, tout seul, les intentions qu'il attribue lui-même aux choix de langues qui apparaissent dans les interventions des participants à l'interaction.
  3. C'est ce qu'il faudrait faire et que, faute de temps et de modélisation, nous n'avons quasiment pas fait.

**DEUXIÈME PARTIE**  
**ETUDE DES PRATIQUES LANGAGIÈRES**  
**ORALES ET ECRITES**

Jacqueline Billiez, Monica Masperi, Marielle Rispaïl,  
Catherine Brissaud, Vincent Lucci, Renata Varga



## CHAPITRE 1

### LES PRATIQUES LANGAGIÈRES ORALES

Jacqueline Billiez, Monica Masperi, Marielle Rispaïl

#### A. OBSERVER LES PRATIQUES ORALES : DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

Notre travail s'est heurté à plusieurs obstacles qui en ont quelque peu modifié le cours et les ambitions. De nouvelles questions ont aussi surgi qui ont réorienté notre démarche. Les consignes et conventions de transcription que nous avons construites sont le résultat de cette démarche.

#### I. Recueil et préparation des données

##### 1) *Recueil de données*

a) Des obstacles matériels ont d'abord été rencontrés lors du recueil de données. En effet, s'il a été relativement facile d'enregistrer notre première série de données (entretiens semi-directifs), il n'en a pas été de même pour la seconde partie de l'enquête, où le magnétophone était confié aux enquêtés eux-mêmes. Rappelons qu'ils avaient pour tâche, selon un contrat chercheur/locuteur identique pour tous, d'enregistrer des moments de leur vie quotidienne "qui leur paraissaient importants" et auxquels ils avaient fait allusion dans l'entretien<sup>1</sup>. Nous leur avons également suggéré un certain nombre de situations-types incluant temps de loisirs et de travail.

Ces enregistrements, outre les problèmes liés à la qualité du matériel et à son maniement (il a fallu trouver autant d'appareils enregistreurs de qualité que d'enquêtés), n'ont pas été toujours possibles. En effet, qui dit vie quotidienne dit interactions permanentes et juxtaposées, décentrations perpétuelles des discours, des actions, des lieux de parole, déplacements d'objets, bruits parasites, etc. Telle conversation lors d'un repas s'est donc transformée en un concert de fourchettes et de couteaux entrechoqués, de telle réunion de famille, on ne perçoit que les rires des femmes et les cris des enfants, des salutations avec les voisins sont masquées par le son de la télé dans la même pièce, etc.

On peut en déduire que ces difficultés "phoniques" (dues à l'espace, aux objets, à la proxémie, aux déplacements des locuteurs, etc.) nous ont obligés à souvent privilégier, dans les enregistrements faits par nos sujets, les enregistrements d'intérieur par rapport à ceux faits à l'extérieur. Par exemple tel intérimaire marocain sur des chantiers de construction a rendu une cassette inaudible à cause du bruit des machines, etc. Les enregistrements faits hors de la maison ou de l'appartement existent, mais ils sont audibles seulement quand ils ont eu lieu dans des mini-espaces clos recréés : voiture, bus, maison de quartier, coin limité de la "cantine", etc. De même, des situations professionnelles ont pu être enregistrées si elles se déroulaient à l'intérieur. Il en découle un déséquilibre dans nos données : le quotidien n'a pu être balayé

1. Signalons que le "contrat" unique n'a pu être suivi à la lettre, car s'il impliquait, pour être rempli et donner satisfaction, une nécessité de "sérieux" et donc de "travail", il a donné à certains enquêtés l'idée que ce travail pourrait être rétribué ...

dans son ensemble, et il se réduit le plus souvent aux scènes d'intérieur, voire de l'intimité (peu de personnes), pour ce qui concerne les données audibles et exploitables, car les échanges dans un grand groupe, s'ils ne sont pas ordonnés, se révèlent très vite inaudibles. Les échanges en espaces ouverts ou entre un grand nombre de personnes ne sont donc pas exploitables.

On se rend ainsi compte que la vie de tous les jours n'est pas facile à traquer, voire impossible, du moins de façon exhaustive. Si l'enquête vise le quotidien, est-elle compatible avec spontanéité ?

Ces pertes transforment de fait notre objectif de départ : le panorama de la vie linguistique à Grenoble sera incomplet, il ne rendra pas compte de toutes les pratiques de nos sujets.

#### b) *Des obstacles subjectifs*

Saisir les pratiques langagières s'est ensuite heurté à des problèmes plus profonds, liés aux sujets eux-mêmes et à l'objet intrinsèque de notre enquête.

Notre projet a d'abord mis en avant la position ambiguë demandée à nos "sujets", qui assumaient le double rôle d'enquêteur et d'enquêté, avec tous les troubles et les malentendus que cela peut susciter, tant dans leur propre image d'eux-mêmes (telle jeune fille grecque n'arrivait pas à mettre le magnétophone en marche sans éclater de rire, ce qui l'empêchait de parler), que dans leur rapport avec leur communauté ou leur entourage proche.

On a ainsi pu constater des résistances venant des sujets eux-mêmes, dont on ne peut trancher si elles sont conscientes ou inconscientes : des moments maintes fois promis n'ont jamais été enregistrés (une discussion entre voisines maghrébines, mais pas du même pays, autour d'un café) ; une conversation-clé avec un grand-père berbère, sur le départ pour "le bled", a donné pour résultat une bande vierge, des rendez-vous nécessaires à des enregistrements ont été ratés, etc. Nous avons de plus essuyé plusieurs refus de sujets acceptant l'entretien, mais n'acceptant pas de devenir eux-mêmes enquêteurs (chercheur hispanophone par exemple). Tant ce qu'on peut assimiler à un vol de la parole touche à l'intime et au secret.

#### 2) *Transcriptions des pratiques langagières*

Quoi qu'il en soit et malgré toutes les incomplétudes de notre phase de récolte, nous nous sommes trouvés à la tête d'un impressionnant recueil de données, à ordonner et questionner. Nous allons présenter les outils de transcription et d'analyse que nous nous sommes donnés (cf. Annexe 5).

Nous avons décidé, de ce recueil de données, de tout analyser (tours de parole, langues utilisées, etc.) mais de ne transcrire intégralement que les moments où des langues se mêlent, alternent ou interfèrent. La grille d'observation indique ainsi la langue unique utilisée et sa durée dans les échanges puis la transcription des langues en contact dans chaque extrait. Elle indique également les éléments du contexte langagier dans lequel les échanges s'inscrivent (critères choisis : thème du moment enregistré, durée totale, désignation des interlocuteurs dans la mesure du possible, langue(s) usitée(s)). Pour situer et pouvoir retrouver un échange à l'intérieur d'une même conversation, on en a indiqué les repères de début et de fin sur la bande magnétique (par exemple : 45-66) et on en a numéroté la succession à l'intérieur d'une même situation d'échange.

a) Identifier et comprendre

Une fois les interactions enregistrées, nous n'étions pas au bout de nos peines. En effet, de nouveaux problèmes ont surgi lors des transcriptions. Avant d'accéder au sens des échanges, l'identification des locuteurs a souvent posé problème et n'a pas toujours été possible. Les voix se mêlent et ne sont pas toujours reconnaissables.

On s'est contenté d'identifier le sexe des interlocuteurs (F pour femme, H pour homme) et de numéroter les locuteurs quand c'était possible (F1, F2, H1, etc.) pour suivre le fil de leur discours et de leur logique langagière.

Il est ensuite apparu que le seul enregistrement, coupé de la situation de communication, de la disposition des personnes dans l'espace et de leurs mimiques, n'est pas toujours suffisant pour éclairer le sens de certains énoncés peu clairs ou peu audibles. La mémoire des personnes présentes pourrait être sollicitée, mais elle ne l'a été qu'exceptionnellement, lorsque des compétences de traduction étaient nécessaires. Par ailleurs, les accents en français de personnes d'origine non francophone rendent le sens de certains énoncés indécidable : transcrire revient alors à trancher, décider et sans doute interpréter. Eviter ces écueils serait revenu à choisir des locuteurs possédant une langue sans ambiguïté, ce qui aurait été une autre façon de fausser les données.

Les passages incompréhensibles ont été notés (X). Des indications annexes (par exemple : "une femme entre", ou "un plat est apporté") ont été notées dans une colonne.

b) Transcrire et traduire

Enfin, on imagine ce que la phase de traduction des diverses langues utilisées a coûté en hésitations, négociations et explicitations. Demandé à des non-spécialistes (chercheurs, locuteurs eux-mêmes, amis, amis d'amis), le résultat en reste parfois sujet à caution, tant sur le plan sémantique que phonétique, ou orthographique quand il s'est agi de passer à l'écrit.

Dans la mise en écrit des interactions choisies, les langues d'origine sont, la plupart du temps, traduites en français, par souci de lisibilité pour le lecteur. Là encore, on s'est donné une occasion de transformation des messages<sup>1</sup> : ces défauts paraissent inévitables. On ne peut que, méthodologiquement et *a priori*, accepter ces pertes, ces déviances et ces biais, en se donnant pour exigence de les pointer et les contrôler au maximum.

Voici les codes de transcription que nous nous sommes donnés et que nous avons cherché à respecter :

- le français a été transcrit en caractères normaux (romain standard) ;
- les autres langues ont été transcrites en caractères gras ;
- leur traduction a été indiquée en italique.

Lorsque la langue utilisée nécessitait un autre alphabet que l'alphabet latin (grec, arabe ou berbère par exemple), on a parfois donné directement la version traduite en français, écrite en italique ; ou encore des fragments ont été transcrits à l'aide de l'API. Toutes les autres langues (hormis l'italien, le sicilien et l'espagnol) ont été transcrites puis traduites.

1. Dans la séquence de fin de journée dans une famille berbère par exemple, la traduction en français des formules rituelles pour souhaiter une bonne nuit vide évidemment le message de tout son poids culturel et donc affectif.



## II. Des questions pour guider l'analyse du corpus

Les moments présentant des changements de langues et des alternances codiques ont donc été isolés et transcrits intégralement. Un de nos objectifs, rappelons-le, était de décrire les langues en présence chez les sujets, en nous attachant, de façon empirique, à leurs réseaux de communication.

Une des premières questions à se poser était donc celle de la prépondérance linguistique : y a-t-il une langue plus présente que les autres ? Est-ce la même dans toutes les communautés ? Si des variations se présentent, à quoi sont-elles dues ? Dans quels contextes apparaissent-elles ? etc. *A contrario*, des langues sont-elles absentes des pratiques langagières quotidiennes, eu égard à ce que les savoirs linguistiques pouvaient faire attendre ? Prenons un exemple : on apprend, dans les entretiens avec une jeune fille marocaine et son père, que tous deux se déclarent berbérophones, arabophones et francophones. Or deux langues seulement (le berbère et le français) apparaissent dans les enregistrements réalisés. On pourra interroger ces particularités, confirmant que les pratiques et les représentations s'inscrivent dans deux sphères, sinon étanches, du moins assez différentes pour convoquer des paramètres d'explication non linguistiques.

On tentera d'observer également les variations des langues en présence suivant les générations, les situations de communication, les sujets abordés, les objectifs des interactions, etc. Il est certain par exemple que le "rôle" adopté par certains locuteurs face à d'autres (autorité ou allégeance, désir d'influencer ou de flatter, besoin de se fondre dans la connivence collective et culturelle, etc.) va influencer sur le choix des langues utilisées ; et que tel locuteur n'utilisera pas la même langue, pour transmettre le même message, s'il change d'interlocuteur ou si l'interaction a lieu dans un autre lieu ou en un autre temps, ou en face d'un auditoire différent. Seulement entrevues, toutes ces variables dans les choix de langues et les alternances codiques, que nous ne pouvons fixer ni systématiser, ne pourront que nous rendre très prudents dans nos conclusions.

On s'attend de toute façon à observer des phénomènes linguistiques de divergence/convergence à travers les diverses situations enregistrées, qui ne peuvent que renforcer la vigilance extrême de l'observation et la sensibilité aux situations particulières plus qu'aux affirmations généralisantes<sup>1</sup>. Cela explique notre prudence, le souci d'individualiser chaque situation retenue, en notant dans nos grilles les "thèmes" et "remarques" à faire au cours des interventions.

Tous les obstacles que nous avons essayé de lister et classer ont abouti à des données qui sont loin de la régularité que nous avons souhaitée et justifient l'aspect très qualitatif de nos analyses. En effet, l'échantillon recueilli pour observer les pratiques se réduit finalement à : deux chercheurs (un Italien et un Hongrois) ; quatre migrants de la première génération et quatre jeunes issus de celle-ci (*cf.* tableau dans l'introduction générale).

De même, nos situations de recueil de données sont, au total, très hétérogènes : si les chercheurs ont pu fournir des enregistrements faits sur leur lieu de travail, cela n'est jamais le cas pour les jeunes. Les autres situations se répartissent de façon déséquilibrée entre des situations d'échanges familiaux/amicaux, que ce soit dans le contexte privé ou professionnel. Toutes les questions ci-dessus ont nourri notre analyse destinée à définir, autant que faire se peut, après

1. On aurait intérêt, par exemple, à se demander, au moment de dépister les alternances codiques, où commencent ces dernières. Est-ce dans un changement radical de langue qu'elles se signalent ? Ou dans un changement de registre, de façon de parler ? dans des éléments typiquement linguistiques ou, en-deçà déjà, dans le prosodique ? le para-verbal ? le phonétique ? Mais ces questions nous entraîneraient trop loin dans le cadre de ce travail.

les différentes langues en présence, les différentes modalités des changements de langues et alternances codiques dans des échanges quotidiens. Nous tenterons de les classer en fonction de leur lien présumé avec le locuteur, le discours lui-même, l'interaction avec l'interlocuteur, ou leur non-lien apparent avec un élément déterminé de la situation de communication — si toutefois la très grande hétérogénéité de notre corpus nous permet de tirer quelques conclusions d'ensemble.

## B) LES PRATIQUES LANGAGIÈRES ORALES : CARACTÈRES CONSTANTS ET VARIABLES

Les travailleurs migrants qui se sont installés de manière durable en France se sont trouvés, à leur arrivée dans le pays d'accueil, le plus souvent exposés, sur le plan des rapports professionnels et sociaux, à des situations difficiles et frustrantes. Ces migrants prennent alors rapidement conscience de la nécessité de se donner, pour eux-mêmes et pour leurs enfants, les moyens d'accéder à une meilleure insertion sociale par le biais d'un meilleur niveau d'instruction. La langue française devient de ce fait synonyme d'intégration, d'ancrage social, de réussite, et l'exigence d'appropriation de celle-ci se heurte à la volonté et au désir — souvent inavoué ou refoulé — de transmettre à ses descendants la ou les langue(s) d'origine.

Même si eux aussi s'installent parfois avec leur famille, les chercheurs qui viennent à Grenoble pour une durée temporaire représentent des migrants d'une tout autre catégorie socio-économique. Leur capital scolaire, et donc linguistique, est beaucoup plus étendu où les langues les plus légitimes figurent en bonne place. Leur insertion professionnelle est elle aussi bien différente et l'observation de leurs échanges dans le milieu du travail était d'ailleurs un des objectifs que nous avons assigné à cette étude en posant l'hypothèse que nous pourrions y observer la présence de l'anglais et/ou la mise en place de stratégies d'intercompréhension entre locuteurs de langues voisines, chacun pouvant s'exprimer dans sa langue propre tout en comprenant aisément la langue de l'autre.

Ces deux catégories de populations, trop différentes l'une de l'autre, nous amènent, comme à plusieurs reprises dans ce rapport, à un traitement séparé, qui ne nous empêchera pas toutefois d'examiner, en conclusion, leurs caractéristiques sociolinguistiques communes.

### I. Les migrants installés durablement et leur descendance

L'immigration dans un pays étranger pousse les communautés migrantes vers l'alphabétisation dans la langue du pays d'accueil et, qui plus est, vers l'acquisition des *langues véhiculaires* : non seulement du français, langue dominante du pays d'accueil, mais aussi, de la langue officielle du pays d'origine (en ce qui concerne l'italien par exemple) ou de la variété orale plus répandue (l'arabe maghrébin parlé pour des migrants marocains d'origine berbère), ou encore de l'anglais qui apparaît dans les productions langagières des jeunes issus des migrations. Ce fait est sans doute le résultat le plus marquant de cette étude qui rapproche ainsi ces situations françaises d'autres situations de migrations internes et externes dans d'autres pays ou continents (on pense notamment aux situations sociolinguistiques générées par l'exode rural dans les grandes villes africaines).

En effet, l'italien, qui était, pour la grande majorité des migrants en provenance de régions méridionales de l'Italie et des îles, une langue péniblement apprise sur les bancs de l'école par exposition à l'écrit, variablement assimilée en contexte informel grâce au concours des émissions radiophoniques et télévisés nationales, et surtout exclusivement réservée en

Italie, dans sa forme orale, à l'usage scolaire, devient, tout comme le français, langue du pays d'accueil, médium de communication entre les différentes communautés dialectophones qui sont amenées à se rencontrer sur les lieux de travail, dans les rassemblements nationaux officiels, au sein d'associations<sup>1</sup>, ou même, ainsi que le montre l'analyse de notre corpus, dans des rencontres amicales entre locuteurs de régions différentes. C'est le cas dans l'un de nos enregistrements où des migrants d'origine sicilienne interagissent avec des amis d'origine sarde. En témoigne cet extrait de conversation entre une femme d'origine sarde et un homme d'origine sicilienne qui discutent en faisant alterner les langues italienne et française :

**Ex. 1 :**

**H :** non, ça me donne l'impression d'être déjà vieux, aller jouer aux cartes euh

**f :** a me che ne so, ogni tanto mi piace...

**H :** sì, anche a me ogni tanto mi piace...

**f :** non giocare tutte le volte a casa perché preferisco uscire, ma però quando ci sono "ste giornate così", dove vai?...ritrovarsi in 4,5,7,8...per giocare a carte, per mangiare gli spaghetti...

**H :** appunto ci son delle giornate così, non hai tanta voglia di uscire, allora resti a casa... a guardare la televisione..

Les échanges entre migrants en provenance de régions différentes de l'Italie aboutissent en conséquence à l'abandon ou à l'atténuation de l'usage du dialecte d'origine, processus identique montré en Italie même<sup>2</sup>.

Cependant, ces usages véhiculaires de langues d'origine, comme ceux plus grégaires, sont d'une part circonscrits à certains domaines d'échanges et d'autre part n'excluent jamais totalement le français.

Il semble en aller de même dans la communauté maghrébine berbérophone, même si nous n'avons pas pu le vérifier dans les échanges enregistrés (*cf.* plus haut, enregistrement inaudible) ; en effet, il apparaît — au moins au plan des pratiques de langues déclarées — que, sur les chantiers, l'arabe maghrébin parlé soit utilisé au côté du français, les deux langues remplissant alors une fonction véhiculaire. Ce qui paraît différent des migrants d'origine italienne, en revanche, c'est le fait que le berbère se maintienne au sein de la cellule familiale et se transmette aux enfants même les plus jeunes. A l'instar de l'enquête réalisée par l'INED<sup>3</sup>, nous le vérifions également à partir des échanges familiaux enregistrés en présence de l'enquêtrice. Le rôle de médiateur linguistique joué par les enfants est alors bien mis en évidence puisque de nombreuses interventions de la mère en berbère sont traduites en français par les enfants même les plus jeunes.

**Ex. 2 :**

L'enquêtrice : elle est belle l'histoire ?

La mère répond en berbère : *je ne sais pas te l'expliquer*

Sa fille de 8 ans : elle sait pas te l'expliquer elle a dit.

- 
1. C. Bettoni note à cet égard que bien que l'émigrant italien typique ait le dialecte comme langue première, le bilinguisme dialecte-italien était probablement bien plus répandu chez les émigrants que ce que les chiffres officiels ne suggèrent : la prédisposition vers l'Autre, vers l'étranger traduirait aussi parallèlement, par hypothèse, une plus grande perméabilité à l'italien (1993, "Italiano fuori d'Italia", in Sobrero A.A. (Dir.) *Introduzione all'italiano contemporaneo. La variazione e gli usi*, Laterza, Roma-Bari, p. 411-460, p. 415). Soulignons également, à cet égard, qu'on peut qualifier l'italophonie des émigrants de non-standard. La variété d'italien utilisée, même en situation formelle, par les migrants est généralement une variété de langue populaire (italiano popolare) définie par Berruto comme la "variété sociale de l'italien... utilisée par les couches sociales basses, non cultivées ou semi-cultivées", 1987, *Sociolinguistica dell'italiano contemporaneo*, La Nuova Italia Scientifica, Roma, p. 108.
  2. De Mauro, T. (1963), *Storia linguistica dell'Italia unita*, Laterza, Bari. Bruni, F. (1987), *L'Italiano. Elementi di storia della lingua e della cultura*, UTET, Torino.
  3. Tribalat, M. (1995), *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.

De nombreux échanges montrent que tous les enfants utilisent en réception comme en production le berbère dans le cadre des échanges familiaux, même s'il apparaît que les parents comprennent le français. La mère, arrivée en France plus récemment que le père, passe également du berbère au français, en production, à plusieurs moments des échanges, situation peut-être exceptionnelle due à la participation à ces échanges d'une enquêtrice monolingue :

Ex. 3 :

La mère : *Y en a peut-être, je sais pas*  
 Au Maroc, elle parle le français, traduit en français.

### 1) *Les situations familiales et amicales d'emploi des langues*

L'usage des langues d'origine (que nous appelons ainsi faute de mieux) est circonscrit à certains domaines et à certaines situations, considérés comme particulièrement favorables à leur pratique<sup>1</sup> : fêtes, repas, voyages, retrouvailles en famille ou entre amis. Dans toutes ces occasions informelles, voire intimes, les données dont nous disposons nous montrent que l'environnement linguistique et culturel du pays d'accueil réduit l'espace d'usage des langues d'origine voire en affecte la ou les langues du répertoire verbal des migrants à différents niveaux. Mais il convient à ce propos de distinguer la première de la dite "deuxième" génération.

#### a) La génération des parents

La ou les langues d'origine des migrants subissent, dès la première génération, l'interférence de la langue française. Celle-ci agit sur la/les langue(s) d'origine principalement au niveau lexical. Les niveaux syntaxique et surtout phonétique ont tendance, en revanche, à bien se maintenir. L'impact de l'environnement linguistique et culturel du pays d'accueil favorise, au fil de la cohabitation et de l'interpénétration entre les deux langues-cultures, une attitude de grande flexibilité dans le passage d'un code à l'autre, qui aboutit à une grande variabilité des normes communicatives. A partir de là, deux cas de figure se dégagent :

- On peut d'une part observer, notamment chez les migrants qui ont réussi à stabiliser, à formaliser, voire à améliorer, par différents moyens, leurs acquis en langues d'origine, des alternances contrôlées de segments français à l'intérieur d'un discours en langue d'origine, aux fonctions diverses et variées : elles concernent au premier chef, au niveau intraphrastique, les emprunts lexicaux dits "de nécessité", qui relèvent d'un vocabulaire à forte valeur dénotative, et qui permettent en conséquence de rendre compte, sans ambiguïté, de l'organisation administrative, scolaire, sanitaire du pays d'accueil. Les exemples pourraient être fort nombreux, nous nous bornerons à n'en donner que trois concernant des langues et des personnes différentes :

Ex. 4 :

F1 : **cerca qualcuno per guardare 'sto bambino perché il Centre social il a dit che quel bambino aveva bisogno di aiuto.**

De la même manière que dans cet exemple où ce sont deux femmes originaires d'Italie qui conversent, deux employées d'origine grecque, qui travaillent ensemble au Consulat de Grèce à

1. Voir pour ce qui concerne l'Italie, Bettoni, *op. cit.* p. 425.

Grenoble, émaillent leurs propos tenus en grec des référents propres au contexte administratif français, comme “mairie”, “panneau”, “bulletin”, etc. :

**Ex. 5 :**

L1 : *oui mais comment il fera ? Le problème c'est que nous devons nous aussi donner quelque chose à la mairie et la mairie et c'est la mairie qui va faire les affiches après..*

Il en est de même au cours des échanges en arabe algérien entre deux amies où le mot “gaz” ou l'expression “gaz de ville” apparaît en français :

**Ex. 6 :**

L1 : *ouais c'est bien mais celui des autres ils leur ont fait le gaz cher*

L0 : *gaz de ville*

L1 : *l'gaz de ville pour que tu chauffes c'est cher les autres ils leur ont fait le gaz.*

Quant aux calques et aux emprunts spontanés, on peut dire qu'ils apparaissent également, mais de façon occasionnelle. Quelques exemples montrent qu'ils apparaissent aussi bien en italien :

**Ex. 7 :**

F : **sembra che le cose devono arrivare sempre agli altri ..e a noi pure,**

qu'en sicilien :

**Ex. 8 :**

F : **debarazzu ?**

H1 : *non non c'est bon, bouge pas.*

Dans ces deux exemples, “arrivare” vient remplacer “succedere” et “debarazzu” est construit sur le verbe français “débarasser”. Un autre exemple de calque du français en italien peut être fourni :

**Ex. 9 :**

E1 : **non posso non posso hein con una mano cosa vuoi ?**

En italien cette locutrice aurait pu dire “se non si può, non si può” pour signifier “je ne peux pas, je peux pas”. L'alternance codique unitaire (qui porte sur un seul item) “hein” qui vient ponctuer son intervention en italien peut indiquer soit qu'elle est consciente du transfert qu'elle vient de commettre soit qu'elle marque par ce passage au français encore plus d'emphase à son propos.

Au niveau extraphrastique, on remarque la présence isolée de citations ou expression toute faite et de quelques phatèmes et interjections (“dis-donc”, “oh la la”, “bon”). Le “hein” dans l'exemple ci-dessus en est aussi une illustration. On retrouve chez l'une des deux employées d'origine grecque l'emploi de “bon” pour marquer un changement d'acte de parole au sein d'une même intervention :

**Ex. 10 :**

L0 : *alors dernière page, nous avons la dernière page bon le Consul qu'est-ce qu'il veut mettre ?,*

ou encore chez une femme d'origine algérienne une amorce d'intervention par un “oh la la” tonitruant :

**Ex. 11 :**

L0 : *oh la la, la jalousie finira par l'emporter en enfer.*

Au niveau interphrastique, en revanche, comme de nombreuses études sur les parlers bilingues l'ont déjà montré<sup>1</sup>, le choix de langue est essentiellement tributaire :

– du changement de thème (dans une conversation entre amis dont nous avons déjà parlé plus haut, on discute d'un prénom en français et on passe à l'italien pour évoquer un voyage en Sardaigne),

– du changement d'interlocuteur (au cours d'échanges autour d'un repas en famille, où italien, sicilien et français alternent), on peut relever l'exemple du passage suivant :

Ex. 12 :

L4 : **provolone dolce XXX de quisto**

L4 : Qui c'est qui en veut ? François tu en veux ? Michèle tu en veux ? Céline tu en veux une tranche ? Dominique ?

– d'un changement de rôle face à un même interlocuteur :

Ex. 13 :

Le père d'origine espagnole discute avec sa fille

L1 : **La semana con nosotros y trabajaXXX**

L0 : hein ?

L1 : Toi aussi t'es sourde,

– de répétitions :

Ex. 14 : en grec :

L0 : *oui oui, qui va faire ces copies ? On va faire des photocopies ou après le contact avec le le graveur le graveur c'est lui qui va les préparer ?*

– de répétitions à visée perlocutoire :

Ex. 15 :

L0 : attends *attends* (en français puis en arabe) *enlève eh mes petits enfants ils ont enlevé tous les cartons...*

– de reformulations :

Ex. 16 :

H : mais non ils te font rien (X) **ti fanno festa ma non fanno niente** (X),

– de la présence de tierces personnes non bilingues, etc.

• D'autre part, on observe des alternances moins ponctuelles et plus aléatoires, qui paraissent échapper davantage à la conscience des locuteurs et qui sont tributaires non pas d'une préférence dans l'usage de l'un ou de l'autre code, mais de la compétence des locuteurs dans les langues en présence : ces alternances actualisent, notamment au niveau extra- et intraphrastique, plusieurs codes linguistiques (français et langue(s) d'origine) et semblent à l'apparence régies par la seule fonction d'assurer au mieux la transmission du message. Elles concernent surtout dans des énoncés en langue(s) d'origine :

– des *interjections* (“oh la la”, “dis-donc”, ...) dont on a vu des exemples précédemment,

– des *noms* par exemple : une des locutrices d'origine italienne,

Ex. 17 :

F1 : **e mia figlia quando l'ha visto così me l'ha detto “mamma sai c'è il figlio.. il fratello della mia copine che è così e così...**

1. Voir, entre autres, Lüdi, G. et B. Py (1986), *Etre bilingue*, Peter Lang ; Deprez, C. (1994), *Les enfants bilingues : langues et familles*, Didier ; Dabène L. et Billiez J. (1986), “Code-switching in the speech of adolescents born of immigrant parents”, in *Studies in Second Language Acquisition*, n° 8, Cambridge University Press, p. 309-325.

– et des *articulateurs du discours* qui servent la mise en relief de certains propos ; “mais” semble parmi eux le plus utilisé surtout en italien et en arabe algérien :

**Ex. 18 :**

**F1 :** *adesso ce n'ho quattro. Due piccolini mais due vanno a scuola... ;*

**Ex. 19 :**

**L0 :** *qui converse avec son amie elle aussi algérienne : moi je dirai rien, je dirai pas à l'une ce que l'autre a dit et je ne dirai pas à l'autre ce que l'une a dit mais jusqu'au jour où elles se rencontreront ...*

– mais aussi des *adverbes* comme cette locutrice qui insère dans une même intervention entièrement en arabe algérien un “déjà” en français alors que deux autres suivront en arabe algérien :

**Ex. 20 :**

**L0 :** *elle a qu'à balancer ... déjà entre elles et elle a attrapé, est-ce que Rachida la Tunisienne a déjà dit quelque chose chez moi, c'est déjà dans l'oreille de Fathia, elle l'a attrapée dimanche,*

et des *locutions adverbiales*, toujours chez cette même locutrice :

**Ex. 21 :**

**L0 :** *mon foulard celui-là il est trop petit, arrête oh il n'y est pas allez tant pis.*

Tous ces éléments français insérés dans des énoncés en langues d'origine peuvent tous appartenir au vocabulaire de base de la ou des langues d'origine possédée par ces locuteurs. Ce genre d'alternances témoigne alors d'un processus progressif d'affaiblissement de la ou des langues d'origines qui, dans ses stades les plus avancés, peut conduire à neutraliser l'alternance fonctionnelle en faveur du choix du code du pays d'accueil. Le choix du français devenant alors un choix non marqué, pour lequel le migrant opte même en famille — et ceci d'autant plus facilement que les deuxièmes et troisièmes générations (enfants, neveux, petits enfants) participent à l'échange —, ou entre pairs partageant les mêmes origines.

## b) La génération des enfants

Avec la deuxième génération, on observe que le français est très majoritairement prépondérant (même dans les usages familiaux). Même dans la famille d'origine marocaine, où le berbère est très vivace, on constate qu'à partir du moment où le père est présent, le français devient la langue majoritaire des échanges, le berbère restant la langue privilégiée pour les interactions avec la mère. De fait, la ou les langues d'origine subissent un inévitable processus d'érosion, qui se manifeste surtout au niveau de l'expression. Ce processus est d'autant plus net que la ou les langue(s) d'origine n'ont été acquises qu'en contexte familial<sup>1</sup>, par la voie orale, sans le soutien de l'institution scolaire française. Leur usage peut alors ne se limiter à remplir dans le discours qu'une fonction “ludique” (et ce, même en famille) :

**Ex. 22 :**

Un groupe de jeunes d'origine sicilienne se retrouve à l'occasion de l'anniversaire d'un oncle :

**L0 :** *elle vend des, de la charcuterie italienne*

**L1 :** *(X) la brune là*

**L0 :** *je ne sais pas comment elle est, elle s'appelle Discreta*

**L1 :** *Discreta, ah oui, oui, **ministra***

**L0 :** ***ministra** (tires)*

**L2 :** ***minestron(e)***

**L3 :** ***minestrat,***

1. La seule exception étant la jeune fille d'origine espagnole qui a étudié l'espagnol au lycée.

et être confiné essentiellement à quelques expressions figées. Par exemple une jeune fille recourt au sicilien pour le temps d'une maxime qui signifie approximativement "le sein c'est sain", répondant ainsi à son interlocutrice :

**Ex. 23 :**

L0 : tonton, tonton

L3 : oui

L0 : je ne voudrais pas faire des embrouilles mais le sang c'est le sang.

L1 : [*'senoes' sanu*]

On rencontre également des citations, des blagues, etc., ou, spéculativement à ce qui a été relevé chez les migrants de première génération, un usage qui sert à combler des lacunes lexicales en français lorsqu'on évoque un référent étranger à la culture du pays d'accueil (domaine culinaire, traditions locales, système scolaire,...) :

**Ex. 24 :**

L1 : c'est quoi alors c'est quoi, c'est du vin blanc ?

L0 : c'est du vin mousseux, c'est du **spumante** ou...

Toutefois, dans ce dernier cas, on ne peut pas éliminer l'idée qu'il y ait eu choix de privilégier le signe en langue d'origine pour mieux désigner le référent. Il convient de noter également qu'un des sujets de notre investigation, qui est un garçon d'origine algérienne, a procédé à des enregistrements de situations où il interagit avec ses pairs ou ses frères en milieu familial. Apparaît alors un discours métissé<sup>1</sup> ou un parler hybride à base de français où apparaissent des lexèmes en arabe, en argot, en romani, etc. :

**Ex. 25 :**

L0 : no::n **wula** non c'est impossible puisque t'as reçu la lettre comme quoi t'étais pas en tort !

(...)

L1 : dicave moi ça regarde mes, comparé à XXX, c'te photo (rires), la Fonky Family

Et dans ces échanges on découvre aussi la présence tout aussi ludique et ritualisée de la langue anglaise :

**Ex. 26 :**

L0 [Fejs] (diminutif de Fayçal) **do you understand for get free**

(...)

L2 : moi, tout ce que je sais c'est que Hichem il confond mercredi avec **tuesday**.

Il convient de rappeler que le corpus recueilli n'offre guère la possibilité de généraliser. Cependant les résultats obtenus convergent avec ceux des recherches menées antérieurement auprès de populations similaires.

## 2) Les situations d'emploi des langues au travail

Rappelons, là encore, que les situations d'échanges langagiers au travail n'ont pas été souvent sélectionnées par les sujets enquêtés, les données enregistrées dont nous disposons sont donc trop limitées et singulières pour autoriser une quelconque exploitation généralisante. Les seuls sujets ayant fourni des corpus sont deux femmes appartenant à la première génération de migrants, l'une d'origine grecque, l'autre d'origine espagnole.

Cette dernière travaillant avec des collègues monolingues en français n'utilise que le français pour échanger avec eux. La femme grecque, en revanche, se trouve, on l'a vu dans des exemples précédents, dans une situation de travail où elle entre en contact avec des bilingues de

1. Melliani, F. (1999), "Le métissage langagier comme lieu d'affirmation identitaire. Le cas de jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise", in *LIDIL*, n° 19, p. 59-77.



même origine qu'elle ; en effet, elle travaille, à titre bénévole, au consulat grec de Grenoble et milite dans diverses associations franco-grecques. Les échanges enregistrés montrent que le français est relativement présent dans ses discours, même lorsqu'elle échange avec sa collègue bilingue. C'est elle qui passe le plus souvent du grec au français sans qu'il soit toujours possible de dégager les raisons pour lesquelles elle le fait. Hormis ces cas où cette personne semble vouloir montrer qu'elle parle français au travail (effet de l'observation ?), les motifs de changements ou d'alternances de langues sont identiques à ceux que nous avons déjà vus dans les autres contextes.

## II. Les migrants chercheurs temporaires

Là encore la prudence s'impose tant les données sont parcellaires.

Seul un chercheur, celui d'origine italienne, a procédé à des enregistrements de ses pratiques langagières en *milieu familial*. Il y apparaît que la langue italienne est très largement prédominante lors de ses échanges avec son épouse. Les moments où ils passent au français sont caractérisés par des paramètres situationnels qui ne se distinguent pas de ceux que nous avons observés auprès des autres catégories de migrants. On peut peut-être plutôt voir quels sont ceux qui prédominent ou ne semblent pas jouer de rôle dans leurs interactions. A cet égard il nous apparaît que les passages au français sont motivés par des citations intégrales voire une imitation de la voix de l'opératrice téléphonique comme dans l'exemple suivant :

**Ex. 27 :**

L1 : "Le numéro que vous demandez n'est pas attribué", **che palle (la barbe)** "consultez le service des renseignements".

Ou encore le motif peut être de citer en lisant des instructions sur une notice :

**Ex. 28 :**

L1 : **pero io posso partecipare anche senza avere una non so qui come si puo partecipare rinvia la linguetta guadagnante anche con le XXX complete in raccomandata con accusé de réception**

L2 : **si allez si adesso per raccomandata che costa più di 5000**

L1 : **raccomandé avec accusé de réception pour le voyage en tarif normal pour les verres / in tariffa normale per i bicchieri**

Les autres alternances codiques concernent des formules ritualisées qui viennent ponctuer les échanges d'une manière assez ludique semble-t-il, comme s'il y avait une sorte de jubilation dans cet exercice qui consiste à insérer les formules les plus récurrentes entendues dans l'environnement francophone :

**Ex. 29 :**

L2 : **ah è quello delle cartine hai ragione quello dei poster**

L1 : **no i poster XXX** je ne sais pas.

**Ex. 30 :**

L1 : **mi è tornato fuori sì / senti una cosa allora, allez.**

Ce même sujet nous a livré deux enregistrements réalisés dans le cadre de son travail. L'un concerne une situation d'échanges que nous caractériserions comme formels où il s'agit de régler un problème lié au travail. Le chercheur italoophone répond en français à ses interlocuteurs francophones mais des interventions se déroulent également en anglais :

**Ex. 31 :**

L8 (collègue de travail) : le problème c'est qu'ici il y a une petite diversion XXX alors de ce côté en X c'est en plus XXX et de ce côté c'est en moins on va vérifier si je le déplace comme ça donc là je la XXX positif

L1 (sujet italoophone) : ah positif non c'est négatif mais il dit positif ah **it depends because this is moving the direction but** XXX ah la pièce va a bougé en cette direction et

L'autre enregistrement concerne des échanges entre collègues mais cette fois dans un contexte plus informel qui est celui d'un repas à la cantine. La langue des échanges est majoritairement le français mais dans ce contexte aussi on observe des interventions en anglais. Le chercheur italoophone va même jusqu'à dire en anglais qu'il n'a pas bien compris le français

**Ex. 32 :**

L1 : c'était un voiture de la France Telecom

LXXXXXX

L1 : **I didn't understand exactly well** XXX

La rapidité des échanges liée à des contenus plus imprévisibles et allusifs expliquent peut-être ses difficultés. On constate en tout cas qu'il semble plus à l'aise lorsque les échanges se déroulent en anglais.

La langue italienne, quant à elle, n'apparaît qu'à un seul moment, celui des salutations adressées à un collègue français rencontré à la cantine :

**Ex. 33 :**

L1 : hello **come va** ?

L13 : ça va bien merci.

Le deuxième chercheur qui s'est impliqué dans les recueils de données ne pouvait pas réaliser d'enregistrement en famille puisqu'il s'agit d'un étudiant hongrois inscrit en thèse dans un laboratoire de sciences. Il a alors choisi le cadre de sa résidence universitaire pour enregistrer, pendant une heure, des conversations de type amical. Ses interlocuteurs sont 3 Français et une Allemande. La langue des échanges est le français émaillé de temps en temps de quelques mots en anglais, italien, portugais et allemand. Au laboratoire de recherche, l'enregistrement révèle une conversation téléphonique avec un ami hongrois qui se déroule intégralement en hongrois. Cette conversation est entrecoupée pendant 2 minutes par des échanges en français avec des collègues francophones du laboratoire.

Force est de constater que les stratégies d'intercompréhension entre locuteurs de langues voisines que nous escomptions observer ne se sont pas présentées. Il semble bien que ce soit l'anglais, à défaut du français, qui remplisse le rôle du véhiculaire dans les situations de travail, que celles-ci soient formelles ou informelles. Dans ces contextes les choix de langues obéiraient d'une manière assez simple à la règle que Georges Lüdi énonçait comme étant celle du déterminisme du répertoire verbal. A cet égard, les deux chercheurs observés n'appartiennent pas à la même catégorie. L'un débute son acquisition du français alors que l'autre le possède pleinement. Ils ne s'inscrivent pas non plus dans les mêmes contextes de travail. Dans un laboratoire de recherche universitaire, le français est la langue d'usage et le chercheur va devoir écrire sa thèse en français. Alors que dans un secteur industriel de pointe faisant appel à des compétences internationales, le français aurait moins tendance à s'imposer face à l'anglais qui lui disputerait en quelque sorte sa place. Ce ne sont-là que des hypothèses qui mériteraient d'être vérifiées à plus large échelle. Il nous paraît en tout état de cause nécessaire d'étudier ces situations de plurilinguisme dans le monde du travail.

### C. CONCLUSION

En dépit du caractère dominant du français comme langue véhiculaire dont témoignent les données recueillies dans les situations de travail et de rencontre (en famille ou entre amis) entre migrants résidant dans l'agglomération grenobloise, les interactions étudiées ne pourraient être à aucun moment assimilées à des interactions entre locuteurs francophones monolingues natifs : même si les marques formelles de l'usage — plus ou moins maîtrisé — de la ou des langue(s) des pays d'origine ne sont pas perceptibles — notamment lors des échanges entre locuteurs de deuxième génération — l'impression que génère l'écoute de plusieurs minutes d'échanges en français est celle d'avoir néanmoins affaire à une situation potentiellement bilingue, voire trilingue, où la ou les langues latentes (même si cette langue latente peut être l'anglais comme dans le cas du chercheur italophone au travail) peuvent surgir au détour de chaque phrase, évoquées par une saveur, une musique, un souvenir, ou pour marquer une certaine connivence, etc. Le sociolinguiste qui écoute en différé ce type d'interactions (assez "quadrillées", rappelons-le, du point de vue des domaines de référence abordés : famille, cuisine, santé, voyages, travail...) s'attend donc à tout moment à l'alternance des codes et à toute les raisons de penser qu'il en va de même pour ceux qui participent à l'échange verbal, car les enchaînements discursifs montrent que, le cas échéant, les interlocuteurs sont constamment en mesure de bien gérer, en production comme en réception, le passage à la langue d'origine. Il n'en va pas de même de la gestion du passage au français dans un certain nombre de cas, que ce soit des migrants de la première génération berbérophone ou arabophone (l'entretien comme les échanges enregistrés ont révélé de grandes difficultés d'expression, les enfants devant traduire) ou des chercheurs venant d'arriver (*cf.* l'italophone), dans ces cas-là l'usage des langues d'origine, du français et de l'anglais apparaît comme relevant plus d'une nécessité que d'un choix. Au niveau pragmatique, en conséquence, nous n'avons pas remarqué d'erreurs relatives au choix de langue, qui aurait pu par exemple déboucher, de la part de l'interlocuteur sollicité, sur une demande de répétition ou de traduction de mots isolés ou de phrases entières (hormis le cas du chercheur italophone qui n'arrivait plus à suivre une conversation en français et qui l'a exprimé en anglais). Hormis ce cas, l'intercompréhension, lorsque les codes s'alternent, ne semble jamais compromise, tout du moins pour ce qui est des locuteurs directement impliqués dans l'échange verbal.

Il faut toutefois nuancer ces résultats et constater que seuls les échanges en italien et/ou en sicilien autorisent par leur représentativité de tels résultats conclusifs.

Il ressort également de cette analyse la place croissante attribuée au français dans les échanges. De même, et il faut insister sur cet aspect moins souvent pointé dans les différentes études portant sur la migration, l'usage des langues d'origine n'est pas uniquement réservé à la communication parents-enfants. Le mérite de cette investigation est d'avoir montré des usages de ces langues dans d'autres sphères que celles de la famille, notamment leur usage au sein des réseaux d'amis et même dans certaines sphères liées à la vie professionnelle. Ce résultat va de pair avec le fait que, si ces usages des langues d'origine s'estompent au profit du français, ils restent encore vivaces même chez les descendants de migrants ; en effet, la gestion de l'asymétrie des répertoires entre générations se fait par le truchement des alternances codiques et par un bi-plurilinguisme de réception. Les changements de langues ne sont ni confus ni aléatoires et se retrouvent quels que soient les idiomes concernés et les populations (*cf.* les chercheurs migrants temporaires notamment). Il n'y a cependant pas de systématique absolue et totalement prédictive, même s'il est frappant de constater la régularité dans les pratiques bi-

multilingues compte tenu de l'hétérogénéité de la population étudiée. La comparaison entre les deux catégories de migrants, ceux récemment arrivés pour une durée déterminée ou installés de longue date, montre même l'existence d'une continuité dans les parlars bi-multilingues, les pratiques des premiers préfigurant en quelque sorte celles des seconds.



## CHAPITRE 2

### LES PRATIQUES LANGAGIÈRES ÉCRITES

Catherine Brissaud, Vincent Lucci, Renata Varga

La collecte et l'analyse des écrits sont une composante non négligeable de l'observation des pratiques et des contacts linguistiques qui mettent en jeu bien souvent un plurilinguisme écrit dont le français constitue généralement un dénominateur commun qu'il convient d'évaluer.

#### A. CORPUS, MÉTHODOLOGIE, ET GRILLE D'ANALYSE

Nous avons demandé aux personnes ayant au préalable été interrogées oralement, de nous fournir tous les écrits reçus, ou produits par elles, durant le laps de temps de l'enquête. Nous leur avons demandé d'opérer un choix et de filtrer les écrits qui, selon elles, étaient les plus importants ou les plus représentatifs dans leur vie sociale et familiale. Nous sommes conscients que, de ce fait, interviennent des limites dans la validation et l'objectivité de la présentation, et que les représentations de nos sujets ont contribué à une sélection de ces écrits. Cependant, nous avons opté pour ce genre d'approche essentiellement qualitatif. Les données quantitatives, présentées ci-dessous, n'ont donc d'intérêt qu'indicatif, et ne sont produites que pour étayer nos analyses.

Nous présentons en annexe 7, sur huit grilles (une pour chaque sujet) le détail des écrits recueillis. Ces grilles permettront une approche typologique et sociale de ceux-ci. Elles se décomposent de la manière suivante :

La première colonne indique au moyen de deux lettres les initiales de l'enquêteur, suivies d'un chiffre 01 ou 02 (pour première ou deuxième génération), puis de la lettre F (pour "femme") ou H (pour "homme"), de la mention "ecr" (pour "écrit") et d'un chiffre de référence pour chaque écrit, numéroté séparément pour chaque informateur. Cette première colonne identifie l'enquêteur et l'enquêté. Les autres colonnes spécifient (26 colonnes) la nature de chacun de ces écrits. On indiquera s'il s'agit d'un écrit produit ("production") ou reçu ("réception"), la ou les langue(s) utilisées ("français", "langue d'origine", "autre", "plurilingue"), le type d'écriture ("manuscrite", "typographique" chargée d'"iconique"), la sphère dont l'écrit relève ("travail", "administration", "intime", "presse", "publicité", "autre"), la "provenance géographique", la "destination géographique", le canal ("poste", "net", "boîte aux lettres", "personnel", "indéterminé", "autre"), le "champ thématique" et les "fonctions". Cette grille permet une analyse qualitative et quantitative (si le nombre d'écrits est suffisant). D'autres écrits, recueillis plus tard, pourront se couler dans cette typologie, afin d'affiner nos premiers résultats, ou les comparer grâce à un protocole d'analyse identique.

Le fait de demander à des individus des écrits relevant de leur sphère professionnelle, publique, ou privée, constitue certainement une intrusion dans leur vie intime, qui justifie les réticences rencontrées et le nombre relativement limité des données récoltées. Au total, 8 personnes ont répondu positivement à nos requêtes, et sont entrées pleinement dans notre enquête. Nous avons recueilli, pour ces 8 personnes, 41 écrits produits, et 123 écrits reçus. Au total, notre "corpus" est constitué de 164 "objets" écrits.

Le déséquilibre quantitatif entre écrits produits et écrits reçus était attendu. Il est probablement moins marqué encore que dans ce qui se passe dans la population française en

général, chez qui les productions écrites sont dans la grande majorité des cas, rares. Dans les cas présents, c'est à la fois le niveau socioculturel relativement élevé, et, plus vraisemblablement, le statut de plurilingue, la plupart du temps transposé géographiquement, qui génère davantage de contacts à distance — donc écrits — avec la communauté d'origine ou le monde professionnel.

## B. ÉCRITS REÇUS / ÉCRITS PRODUITS

Les 41 écrits produits sont écrits dans la langue d'origine (non française) dans 12 cas seulement. Dans la grande majorité des cas, c'est donc le français qui sert de langue véhiculaire, manifestant de ce fait — de la part des sujets concernés — une intégration "active" à la langue du pays d'accueil.

En ce qui concerne les écrits reçus, 38 sont en français uniquement (français monolingue) et 85 dans les langues d'origine. (Dans ces derniers cas, on trouve le norvégien, l'anglais, l'italien, le grec, l'espagnol). Les écrits mêlant deux langues, pour cette catégorie (écrits en réception), sont au nombre de 21 seulement (français-anglais et français-espagnol).

Contrairement à ce qui avait été relevé avec les écrits produits, la proportion de langue non française prédomine nettement, et révèle une sorte de plurilinguisme "passif" de la réception, marque de liens avec les langues d'origine, ou plus rarement la langue du travail (anglais, dans de rares cas). Cette dissymétrie du plurilinguisme est fonction des sujets qui ont répondu à nos sollicitations, et de leur histoire. Si l'évaluation quantitative est ici trop grossière pour être prise en compte, en revanche, la différence qualitative est une marque du dynamisme plurilingue écrit, plus à l'œuvre en réception. Il en est sur ce point à l'écrit comme à l'oral: la variation est généralement plus marquée en réception qu'en production.

## C. ÉCRITS MANUSCRITS/ ÉCRITS IMPRIMÉS

Les écrits recueillis sont, dans la majorité des cas, des écrits imprimés (96 au total). L'écriture manuscrite est utilisée en réception 19 fois sur 123, et en production dans près de la moitié des cas (16/42). Il est fort probable que le nombre d'écrits manuscrits réellement produits est ici minimisé, et devrait être revu en hausse, à cause des réticences des enquêtés à nous fournir — en réception comme en production — des écrits qui relèvent d'un champ d'activités très personnelles, voire parfois intimes.

Ces considérations nous amènent à souligner le maintien non négligeable de ces écrits manuscrits dont on aurait pu prévoir la mort annoncée et leur remplacement par le courrier électronique ou le traitement de texte. L'écriture manuscrite réelle, qu'on a qualifiée ailleurs de prototypique<sup>1</sup>, joue ici son rôle irremplaçable à la fois de marque de proximité (réduction de la distance communicative, re-personnalisation du message) et ne peut être remplacé dans les écrits intimes ou personnels (lettres de nouvelles, vœux, etc.) ou de certains échanges privés, comme c'est le cas ici, ces écrits relevant presque exclusivement de la sphère intime.

Le canal informatique n'apparaît, dans les écrits fournis, que dans 61 cas seulement (pour deux "scientifiques"). Peut-être faut-il voir dans ces cas une indication sur les représentations des écrits "en ligne" considérés comme plus prosaïques, fonctionnels, et donc moins "humainement" fondamentaux, en particulier chez ceux qui n'en font pas un usage professionnel. Les caractéristiques socioculturelles de certaines personnes contactées nous auraient pourtant laissé attendre un nombre plus important de ces écrits jusque dans la sphère

1. Lucci, V. et alii, *Des écrits dans la Ville*, L'Harmattan, 1998.

intime. Pour d'autres personnes au contraire l'accès à ce canal n'était pas envisagé (notamment les migrants de première génération).

#### D. LES SPHÈRES DES ÉCRITS

Les écrits relevant du domaine du travail ou de l'administration (ce que les auteurs du CREDIF nomment la sphère "contractuelle")<sup>1</sup>, sont au nombre de 44, et sont davantage produits que reçus. Ils sont parfois rédigés en anglais ou en français-anglais (dans 6 cas seulement), mais la grande majorité est écrite en français, confirmant une forte intégration linguistique dans le monde des relations sociales (sauf pour un sujet : 12 écrits en italien).

Les écrits provenant de la sphère éditoriale (journaux, revues) et considérés comme importants par les enquêtés, sont au nombre de 40, dont 3 en grec, 1 en espagnol, 9 en italien, confirmant, par le biais de ce canal, un lien avec le pays ou la langue d'origine. On peut estimer que c'est pour ce genre d'écrits (la presse) que les réticences ont été les moins fortes pour livrer aux enquêteurs ces informations, estimées par les récepteurs comme importantes. En revanche, presque aucun écrit de type publicitaire ne nous a été fourni, considérés comme marginaux, de ce fait, dans le cadre de contacts linguistiques. Ces derniers écrits sont pourtant en très grand nombre dans les boîtes aux lettres de nos sujets consultés. Leur filtrage les fait considérer, dans les représentations des enquêtés, comme d'un intérêt très limité. C'est, bien évidemment, dans la quasi totalité des cas par la poste, que parviennent les écrits de la presse.

#### E. PROVENANCE/DESTINATION DES ÉCRITS

Dans une étude abordée sous l'angle des contacts linguistiques, on ne peut se passer de l'observation des vecteurs des échanges. Les provenances, les destinations, ainsi que l'orientation géographique méritent alors quelques remarques de notre part. Quelle est, tout d'abord, la destination de ces écrits ?

Les écrits "endogènes", produits à destination du territoire français (Grenoble, ou d'autres villes) sont au nombre de 17, pour les écrits manuscrits, et de 53 pour les écrits imprimés. Pour certains de ces écrits il a été impossible de connaître la destination géographique (comme la provenance) lorsque, par exemple, l'enveloppe avec le cachet de la poste n'a pas été fournie. Au total, pour les écrits imprimés, on compte 15 écrits exogènes et 20 écrits endogènes (destinations et provenances confondues).

En ce qui concerne les destinations d'écrits ailleurs qu'en France (écrits exogènes), pour les écrits manuscrits, on trouve : les États Unis, la Hongrie (4 fois), l'Espagne (3 fois), la Hollande, l'Allemagne, l'Italie. Le caractère exogène est plus marqué, dans notre corpus, pour les écrits imprimés (au total, pour les écrits imprimés, on recueille 55 écrits exogènes, et 41 écrits endogènes, destinations et provenances confondues). Mais l'échantillonnage étant trop faible, cette remarque devrait être confirmée par d'autres observations.

Il semble que les écrits manuscrits privés, à usage personnel, à fonction identitaire, et de proximité communicative, soient aussi des écrits de proximité géographique (Grenoble en général, ou la France). L'ouverture vers d'autres sphères, par contre, est plus portée par les écrits imprimés, plus impersonnels, et davantage "internationaux".

1. CREDIF (1991) ENS de Fontenay-Saint Cloud, "L'environnement scriptural, rue, boîtes aux lettres", *Cahier du français des années quatre vingts*, Paris, Didier érudition.



## F. CHAMPS THÉMATIQUES ET FONCTIONS

Quelles préoccupations, quels thèmes portés par le vecteur de l'écriture émergent, filtrés comme représentatifs par nos enquêtés ?

Dans ce cas encore les champs thématiques n'ont qu'une valeur d'indication qualitative, et ne valent que par leur estimation relative. Si l'on établit le palmarès des champs thématiques, tel qu'il se dégage de nos 164 écrits, on peut présenter la liste suivante, par ordre décroissant :

En premier lieu apparaît un ensemble comportant des cartes de vœux, des lettres concernant des nouvelles des familles. Il s'agit d'écrits à fonction principalement phatique, destinés à maintenir des liens dans des familles la plupart du temps disséminées. Cette fonction est la plus importante de celles qui apparaissent dans les écrits qui nous ont été fournis, la plupart du temps sous forme manuscrite, en français majoritairement (la langue non française étant peu représentée).

En second lieu viennent quelques écrits portant sur la musique, les chansons (souvent d'origine étrangère), la cuisine (italienne), ou le pays étranger d'origine. Ces écrits fortement marqués par la culture d'origine relèvent d'un rappel culturel et identitaire. Avec ceux à fonction phatique, ils témoignent d'un désir de sauvegarde de caractéristiques individuelles et linguistiques, et d'un maintien de liens familiaux et peut-être nationaux.

Les écrits à fonction informative ou professionnelle, contrairement à ce qu'on pouvait attendre, sont presque inexistantes (vente par correspondance, vie associative, santé), à l'exception d'un chercheur.

Cette hiérarchie traduit un ordre des intérêts et des pratiques communicatives ordonnées par le filtrage des représentations, où ce sont les écrits intimes personnels qui sont estimés les plus importants, contrairement aux estimations sociales habituelles qui privilégient bien souvent les fonctions commerciales communicatives et étroitement fonctionnelles.

## G. CONCLUSION

Avec toutes les réserves présentées en préambule, et les limites qui sont celles d'une étude plus représentative d'un point de vue qualitatif que quantitatif, on peut dire que ces écrits sont révélateurs des idées, des représentations et des pratiques communicatives des individus plurilingues qui nous les ont transmis. Quelques considérations s'articulent autour des points suivants :

1) Les acteurs, tels qu'ils apparaissent à travers nos écrits, sont des acteurs fortement ciblés, identifiés et en recherche d'identification — aussi bien familiale que pluri-culturelle. Le maintien des écrits manuscrits, la fonction identitaire et phatique, où la langue étrangère d'origine apparaît surtout en réception en sont des marques.

Cet aspect des écrits est à comparer à l'étude entreprise par le CREDIF, en 1991 (*cf.* note plus haut) qui présentait des écrits reçus dans les boîtes aux lettres, très anonymes (du point de vue des récepteurs), où les destinataires sont réduits à leurs caractéristiques sociales virtuelles.

Il existe avec les écrits sélectionnés analysés ici, une affirmation (une revanche ?) (par rapport à la masse des écrits reçus dans les boîtes aux lettres qui n'ont pas été retenus), de l'identitaire et du communicatif avec sa fonction phatique très souvent présente. C'est en contraste avec cette production commercialo-publicitaire quantitativement très importante, qu'il faut considérer les écrits choisis par les enquêtés, qui nous ont été présentés ici.

2) Cette quête d'identité et de culture d'origine, coexiste, de manière apparemment paradoxale, avec une assez bonne intégration dans le monde des relations sociales, où la langue française est très majoritairement la langue véhiculaire (en particulier dans les écrits produits).

Il semble bien que s'établisse la régulation d'une tension qui résulte d'une part d'un souci de conformisme et d'intégration, et d'autre part une recherche d'identité et de distinction, perceptible grâce à la répartition entre écrits en langue française (52) et écrits en langues d'origine (59).

Ainsi, le pôle individuel subsiste et vit pleinement sans contrarier le pôle véhiculaire, sans que ces deux composantes s'opposent ou s'excluent.

Le modèle linguistique (et culturel, probablement) très prégnant, est le modèle français, et la langue anglaise, contrairement à ce qu'on pouvait penser, n'apparaît que très peu, y compris dans les écrits du monde du travail.

3) Il ne semble pas que l'environnement géographique proche (Grenoble, dans sa composante urbaine) ait une répercussion sensible sur la production d'écrits. On peut estimer que la dimension urbaine n'a, de ce point de vue, que peu d'incidence, et que les écrits d'une ville plus petite ne seraient pas fondamentalement différents de ceux analysés ici.



## Références bibliographiques

- BARDIN, L. (1977) : *L'analyse de contenu*, PUF.
- BERNABE, J. *et al.* (1990) : *Eloge de la créolité*, Gallimard.
- BERRUTO (1987) : *Sociolinguistica dell'italiano contemporaneo*, La Nuova Italia Scientifica.
- BERTAUX, D. (1997) : *Les récits de vie*, Nathan, Collection 128.
- BETTONI, C. (1993) : "Italiano fuori d'Italia", in Sobrero A.A. (Dir.) *Introduzione all'italiano contemporaneo. La variazione e gli usi*, Laterza, Roma-Bari, p. 411-460.
- BILLIEZ, J. (1996) : "Langue, dialecte, patois : des 'images-croyances' tridimensionnelles", in A.-M. Houdebine (dir.), *Imaginaire linguistique, Travaux de linguistique*, n° 7, Université d'Angers, p. 91-101.
- BILLIEZ, J. et MILLET, A. (à paraître 2001) : "Représentations sociales, trajets théoriques et méthodologiques", Collection Essais, ENS Lyon.
- BINISTI, N. (à paraître) : "Marques identitaires du 'parler interethnique' de jeunes Marseillais", *Actes du colloque international sur les villes plurilingues*, Libreville 25-29 septembre 2000.
- BOURDIEU, P. (1993) : "Comprendre", in *La misère du monde*, Seuil.
- BOUVET, D. (1989) : *La parole de l'enfant*, PUF, 1<sup>ère</sup> éd. 1982.
- BOYER, H. (1997) : "Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques", in H. Boyer et J. Peytard (dir.), *Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques*, *Langue Française*, n° 85, Larousse, p. 103-124.
- BOYER, H. (1997) : *Plurilinguisme : contact ou conflit de langues ?*, L'Harmattan.
- BRUNI, F. (1987) : *L'Italiano. Elementi di storia della lingua e della cultura*, UTET.
- CALVET, L.-J. (à paraître) : "La ville et la gestion *in vivo* du plurilinguisme", *Actes du colloque international sur les villes plurilingues*, Libreville 25-29 septembre 2000.
- CAMILLIERI, C. (1998) : "Cultures et stratégies ou les mille manières de s'adapter", in *L'identité*, J.C. Ruano-Borbalan, Ed. Sciences Humaines, p. 57-62.
- CREDIF (1991) ENS de Fontenay-Saint Cloud, "L'environnement scriptural, rue, boîtes aux lettres", *Cahier du français des années quatre vingts*, Didier érudition.
- D'URUNG, M.-C. (1974) : *Analyse de contenu*, Jean-Pierre Delarge.
- DABÈNE, L. et BILLIEZ, J. (1986) : "Code-switching in the speech of adolescents born of immigrant parents", in *Studies in Second Language Acquisition*, n° 8, Cambridge University Press, p. 309-325.
- DE MAURO, T. (1963) : *Storia linguistica dell'Italia unita*, Laterza.
- DE PIETRO, J.-F. (1995) : "Des pratiques quotidiennes à l'intégration", in G. Lüdi, B. Py *et al.*, *Changement de langage et langage du changement*, l'Age d'Homme, p. 171-202.
- DECROSSE, A. (1987) : "Un mythe historique : la langue maternelle", *France pays multilingue*, Tome 2, Les langues en France un enjeu historique et social, L'Harmattan, p. 29-37.
- DENIS-VANOYE, M. (1994) : "La personne sourde dans le regard de l'Autre", in *Actes du colloque européen sur la Surdit  : Nouveaux regards, Regards croisés*, Greta Sudis re.
- DEPREZ, C. (1994) : *Les enfants bilingues: langues et familles*, Didier.
- DOLTO, F. (1981) : "A propos de la langue des signes", *Coup d'oeil*.
- ERIKSON, E.H. (1959) : *Enfance et soci t *, Delachaux-Niestl , cit  par J.F. Dortier : "L'individu dispers  et ses identit s multiples", in *L'identit *, J.C. Ruano-Borbalan (1998), Ed. Sciences Humaines, p. 51-56.

- GARDES-MADRAY, F. et BRES, J. (1987) : "Conflits de nomination en situation diglossique", in G. Vermes et J. Boutet (dir.), *France pays multilingue*, Tome 2, Pratique des langues en France, L'Harmattan, p.78-90.
- GUMPERZ, J.-J. (1982) : *Discourse strategies*, Cambridge University Press.
- JODELET, D. (dir.) (1989) : *Les représentations sociales*, PUF.
- KAUFMANN, J.-C. (1996) : *L'entretien compréhensif*, Coll. 128, Nathan.
- LAPLANTINE, F. (1994) : *Transatlantique, entre Europe et Amérique Latine*, Payot, cité par J.F. Dortier (1998) : "L'individu dispersé et ses identités multiples", in *L'identité*, J.-C. Ruano-Borbalan, Ed. Sciences Humaines, p. 51-56.
- LE DÛ, J. et LE BERRE, Y. (1996) : "Parité et disparité : sphère publique et sphère privée de la parole", *La Bretagne Linguistique*, vol 10, Centre de recherche bretonne et celtique, p. 7-25.
- LIPIANSKY, E.M. (1990) : "Identité subjective et interaction", in *Stratégies identitaires*, PUF.
- LUCCI, V. *et alii* (1998) : *Des écrits dans la Ville*, L'Harmattan.
- LÜDI, G. et PY, B. (1986) : *Etre bilingue*, Peter Lang.
- MATTHEY, M. et De PIETRO J.-F. (1997) : "La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ?", in *Plurilinguisme : contact ou conflit de langues ?*, L'Harmattan, p. 133-190.
- MATTHEY, M. et PY, B. (1995) : "Introduction", in G. Lüdi et B. Py et al., *Changement de langage et langage du changement*, l'Age d'Homme, p. 9-28.
- MELLIANI, F. (1999) : "Le métissage langagier comme lieu d'affirmation identitaire. Le cas de jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise", in *LIDIL*, n° 19, p. 59-77.
- MEYNARD, A. (1995) : *Quand les mains prennent la parole*, Clinamen, ERES.
- MILLET, A. (1990) : *La place de la LSF dans l'intégration scolaire des enfants Sourds*, Rapport de recherche, exemplaire photocopié, Lidilem, Université Grenoble 3.
- MILLET, A. (1995) : *Surdité et apprentissages linguistiques*, Collection Voies Livres, Lyon.
- MILLET, A. (1993) : "Surdité : déficience sensorielle innée, mutité linguistique acquise", *TRANEL*, n° 19, *Bilinguisme et biculturalisme*.
- RODRIGUEZ-YANEZ, X.(1997) : "Aléas théoriques et méthodologiques dans l'étude du bilinguisme. Le cas de la Galice", in H. Boyer (éd.), *Plurilinguisme : contact ou conflit de langues ?*, Paris, L'Harmattan, p.191-254.
- TAP, P. (1988) : *La société pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, Dunod.
- THOMAS, W.I. et THOMAS, D.S. (1928) : *The Child in America*.
- TRIBALAT, M. (1995) : *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, La Découverte.
- TRUCHOT, C. et COX-BIRCKNER, Y. (à paraître) : "La langue au travail. Evolution des pratiques linguistiques dans les entreprises multinationales", *Actes du colloque "France, pays de contacts de langues"*, Tours, 9 et 10 novembre 2000.
- VAMPOUILLE, C. (1997) : *Langues et communication : représentations sociales d'un public de jeunes adultes sourds*, Mémoire de maîtrise, Grenoble 3.